

---

## *Remerciements*

*Tout d'abord, je remercie Dieu pour l'aide qu'il m'a apportée et tous les biens dont il m'a entouré pour faciliter la réalisation de ce travail.*

*Ce travail est aussi le résultat indéniable des efforts de tous mes enseignants et des conseils précieux de mon encadreur, je les invite à y trouver l'expression de ma grande gratitude et de mes sincères reconnaissances.*

*Comme je ne peux pas m'abstenir d'évoquer le climat fraternel, cordial et combien animé par la ferveur de vouloir savoir davantage, climat que j'ai vécu avec mes camarades de la promotion 2013 à qui je souhaite beaucoup de réussite.*

*Enfin, avec beaucoup d'estime et de respect, je salue tous les membres du jury et leur président qui me feront honneur d'évaluer ce travail.*

*A tous, merci beaucoup.*

---

## *Dédicaces*

*Je tiens à dédier ce travail à :*

*Mes chers parents, travail par lequel j'espère leur revaloir leur démesurable  
Soutien et leurs inlassables encouragements qui n'ont pas cessé d'agrandir  
Ma fierté et nourrir ma persévérance et ma détermination à aboutir.*

*A mes frères*

*A ma sœur*

*A tous ceux qui seront ravis de ma réussite.*

## Sommaire

<b>Remerciements</b> .....	<b>I</b>
<b>Dédicaces</b> .....	<b>II</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>III</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>V</b>
<b>Liste des graphes</b> .....	<b>VI</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>VII</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>VIII</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>XI-XI</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>A-C</b>
<b>Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME</b> .....	<b>1</b>
Section 01 : La PME dans les fondements théoriques .....	3
1. L'école classique .....	3
2. L'école des marxistes .....	4
3. L'approche néo-classique .....	5
4. L'école de Cambridge.....	5
Section 02 : Particularités sur la PME.....	7
1. Définition de la PME.....	7
2. La PME en Algérie .....	10
4. Typologies des PME.....	15
Section 03 : Le rôle des PME, leurs forces et faiblesses .....	19
1. Le rôle des PME dans le développement économique .....	19
2. Atouts et faiblesses de la PME.....	20
<b>Chapitre 02 : Le rôle du système bancaire dans le financement de la PME</b> .....	<b>24</b>
Section 01 : les différentes sources de financement de la PME.....	26
1. Le financement interne .....	26
2. Le financement externe.....	27
3. Les risques liés au financement des PME.....	35
Section02 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation .....	42
1. Montage d'un dossier de crédit d'exploitation.....	42
2. Identification du demandeur de crédit et la collecte d'information.....	43
3. Approche sur l'environnement de l'entreprise .....	44

---

4. Relation entre la banque et le demandeur de crédit .....	45
5. Analyse financière des documents comptables fournis par le client .....	46
Section03 : les outils de l'analyse financière.....	47
1. Historique.....	47
2. Définition .....	47
4. Analyse financière de l'entreprise .....	48
4.1.3. L'analyse de la structure financière de l'entreprise : .....	55
<b>Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation.....</b>	<b>63</b>
Section 01 : Présentation de l'établissement d'accueil .....	65
1. Présentation de la banque d'Agriculture et du Développement Rural.....	65
1.1. Création et évolution de la banque d'agriculture et du développement Rural.....	65
Section 02 : Etude de cas d'un dossier d'exploitation.....	72
1. Constitution du dossier .....	72
3. Identification de l'entreprise .....	73
Section 03 : Analyse financière de l'entreprise .....	75
1. L'analyse rétrospective .....	75
2. L'analyse prévisionnelle .....	89
3. Avis personnel sur la situation de l'entreprise .....	90
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>92</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>95</b>
<b>Les Annexes .....</b>	<b>97</b>

## Liste des tableaux

<b>N° de chapitre</b>	<b>N° de tableau</b>	<b>Intitulé du tableau</b>	<b>N° de page</b>
<b>Chapitre I</b>	<b>01</b>	Les critères de S.B.A	<b>08</b>
	<b>02</b>	Les classements des PME en Algérie	<b>12</b>
<b>Chapitre II</b>	<b>03</b>	Les rubriques reclassées de bilan financier	<b>49</b>
	<b>04</b>	Les produits et les charge du TCR	<b>51</b>
	<b>05</b>	Les mouvements confiés	<b>72</b>
	<b>06</b>	Actif du bilan financier	<b>74</b>
	<b>07</b>	Actif du bilan financier condensé	<b>75</b>
	<b>08</b>	Passif du bilan financier	<b>78</b>
	<b>09</b>	Passif du bilan financier condensé	<b>79</b>
	<b>10</b>	Le compte de résultat	<b>81</b>
<b>Chapitre III</b>	<b>11</b>	Les grandes masses du bilan financier	<b>83</b>
	<b>12</b>	Les ratios de la structure du bilan	<b>84</b>
	<b>13</b>	Les ratios de liquidité	<b>85</b>
	<b>14</b>	Les ratios de gestion ou de stock	<b>86</b>
	<b>15</b>	Le ratio CAF/CATTC	<b>86</b>
	<b>16</b>	Le ratio Dettes financières/CAF	<b>87</b>
	<b>17</b>	Calcul de l'Actif économique	<b>87</b>
	<b>18</b>	Les ratios de rentabilité	<b>88</b>

---

**Liste des graphes**

<b>N° de chapitre</b>	<b>N° de graphe</b>	<b>Libellé de graphe</b>	<b>N° de page</b>
<b>Chapitre I</b>	<b>01</b>	La répartition des PME selon les régions	<b>11</b>
<b>Chapitre III</b>	<b>02</b>	La structure de l'actif	<b>75</b>
	<b>03</b>	La structure de l'actif circulant	<b>76</b>
	<b>04</b>	La structure du passif	<b>79</b>
	<b>05</b>	Présentation graphique des grandes masses	<b>84</b>

---

**Liste des figures**

<b>N° de chapitre</b>	<b>N° de figure</b>	<b>Libellé de figure</b>	<b>N° de page</b>
<b>Chapitre III</b>	<b>01</b>	Organigramme de la direction régionale de la BADR	<b>66</b>
	<b>02</b>	Organigramme de l'agence 821 BADR Guelma	<b>67</b>

## Liste des abréviations

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<b>ABC</b>	Arab Banking Corporation Algérie
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes
<b>AVI</b>	Autres Valeurs Immobilisées
<b>BAD</b>	Banque Algérien de Développement
<b>BADR</b>	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>BDL</b>	Banque de Développement local
<b>BFR</b>	Besoin en fonds de roulement
<b>BFRE</b>	Besoin en fonds de roulement d'exploitation
<b>BFRHE</b>	Besoin en fonds de roulement hors exploitation
<b>BNA</b>	Banque Nationale d'Algérie
<b>BNP</b>	Banque Nationale de Paris
<b>BOAL</b>	Bulletin Officiel des annonces Légales
<b>CA</b>	Chiffre d'affaire
<b>CAF</b>	Capacité d'autofinancement
<b>CBC</b>	Concours Bancaire courant
<b>CDR</b>	Compte de résultat
<b>CMT</b>	Crédit à moyen terme
<b>CNAS</b>	Caisse Nationale des Assurances Sociales
<b>CNEP</b>	Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance
<b>CPA</b>	Crédit populaire d'Algérie
<b>CREDOC</b>	crédit documentaire
<b>D48</b>	Douane
<b>DCT</b>	Dettes à court terme

<b>DMLT</b>	Dettes à moyen et long terme
<b>EBE</b>	Excédent brut d'exploitation
<b>EENE</b>	Effets Escomptés Non Echus
<b>EI</b>	Entreprise individuelle
<b>ES</b>	Entreprise Sociétaire
<b>EURL</b>	Entreprise Unipersonnelles à Responsabilité Limitée
<b>FR</b>	Fonds e roulement
<b>FRE</b>	Fond de roulement d'exploitation
<b>FRNG</b>	Fonds de roulement net global
<b>FRP</b>	Fonds de roulement propre
<b>GE</b>	Grande entreprise
<b>HT</b>	Hors taxes
<b>O.N.S</b>	Office National des Statistiques
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>RBE</b>	Résultat brut d'exploitation
<b>S.B.A</b>	Small Business Administration
<b>SARL</b>	Société à Responsabilité Limitée
<b>SCS</b>	Société en Commandité Simple
<b>SEM</b>	Société d'Economie Mixte
<b>SIG</b>	Soldes Intermédiaires de Gestion
<b>SNC</b>	Société Nom Collectif
<b>SPA</b>	Société Par Action
<b>SWIFT</b>	Society For Worldwide Interbank Financial Telecommunication

---

<b>SYRPALAC</b>	Système de Régulation des Produits Agricoles de Large Consommation
<b>TIC</b>	Technologie de L'information et de la Communication
<b>TR</b>	Trésorerie
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises

## Résumé

Dans tous les pays du monde développés ou émergents, les PME constituent la grande partie du tissu économique. Les petites et moyennes entreprises(PME) jouent un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social. La PME peut connaître des besoins de financement qui peuvent être classés selon leurs échéances : un besoin à court terme pour financer son actif circulant (le cycle d'exploitation) et un besoin à long et moyen termes pour financer ses immobilisations (le cycle d'investissement). Afin de parer à ces besoins, l'entreprise se tourne vers une banque, en l'occurrence la banque de l'Agriculture et du Développement Rural(BADR) qui lui offre une ligne de crédit correspondant à ses besoins. Néanmoins, avant toute prise de décision de la part de la banque, un processus bien distinct se met en place dont la partie primordiale est l'analyse financière. Cette analyse est basée sur les documents comptables fournis par l'entreprise sollicitant le crédit. La banque a recours aux différents indicateurs d'équilibre du bilan financier ainsi qu'à d'autres ratios, et ce, afin de juger de la situation financière de l'entreprise.

### **Mots clés :**

PME, pays développé, processus, besoins de financement, besoins à court terme, financier, banque, BADR, immobilisations, cycle d'investissement, documents comptables, analyse financière, équilibre financier, ratios.

## **Abstract**

In all the countries of the developed or emerging world, SME constitute the major part of the economic fabric. Small and medium-sized enterprises (SME) play a fundamental role in the process of economic and social development. The SME may know financing needs that can be classified according to their maturity: a short-term need to finance its current assets (the operating cycle) and a long-term and medium-term need to finance its fixed assets (the business cycle).

In order to meet these needs, the company turns to a bank, in this case the Bank of Agriculture and Rural Development (BADR) which offers a line of credit corresponding to his needs. Nevertheless, before any decision is made by the bank, a distinct process is put in place, the most important part of which is financial analysis. This analysis is based on the accounting documents provided by the company applying for the credit, using the different balance sheet indicators of the balance sheet and other ratios, in order to assess the financial position of the company.

### **Key word:**

SME, developed countries, processes, financing needs, short-term needs, financial, banking, BADR, fixed assets, investment cycle, accounting documents, financial analysis, financial balance, ratios.

---

## Introduction générale

Après deux décennies de réforme économique dans le sens de l'ouverture vers une économie de marché l'Algérie continue à encourager le secteur privé pour jouer un rôle d'acteur principal dans l'édification d'une économie moderne.

L'ampleur d'une telle transition a engendré impérativement un grand besoin de financement et une nécessité de promulgation de lois touchant le système bancaire en place afin de l'adapter aux nouvelles conjonctures économiques.

Ainsi, poussée par l'ambition et l'engagement de s'intégrer dans le processus économique mondial, l'Algérie a procédé à de profondes réformes touchant tous les domaines et particulièrement ceux intéressant l'entreprise ; jugée cellule de base de l'économie.

Et à l'instar de la plupart des pays dans le monde-développé ou en voie- l'Algérie a opté pour la politique des PME pour compenser le déficit de la grande entreprise nationale. D'autant plus que les PME sont privilégiées pour leur flexibilité dans la gestion et leur diversité à couvrir plusieurs secteurs d'où la capacité de création de l'emploi et de la richesse.

Néanmoins, dans la majorité des cas, les PME se trouvent dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins financiers par leurs propres ressources, et par conséquent elles se trouvent dans l'obligation d'accéder à des financements externes provenant essentiellement des banques.

Or, par le fait que le risque de défaillance de ces PME est statistiquement plus élevé-pour diverses raisons- que celui des grandes entreprises et qu'en plus elles ne disposent pas en général de garanties suffisantes, leur accès aux crédits bancaires ne s'avère pas facile.

Cette ouverture de l'économie est accompagnée par de nombreuses politiques d'aide à la création et au développement des entreprises : création d'organismes et fonds finançant la création de nouvelles entreprises où garantissant les crédits des PME auprès des banques APSI, ANDI, ANSEJ.

Malgré tout la banque reste le principal partenaire des PME.

Mais l'octroi d'un crédit est une opération très délicate et qui n'est pas sans risque, pour cela la banque doit prendre des mesures de sécurité, d'où la nécessité d'une étude de risque de crédit et des moyens de protection.

Pour cela, nous jugeons que l'analyse financière fournit les outils et les indicateurs susceptibles d'offrir une lecture claire et nette de tous les documents comptables et financiers de toute entreprise.

« L'analyse financière est un instrument d'évaluation et de contrôle de gestion qui permet aux dirigeants de l'entreprise de prendre des décisions à des moments opportuns. ».

### ❖ **Problématique :**

A travers un développement théorique se rapportant au thème de notre travail suivi par l'étude d'un cas réel, nous allons essayer de répondre à la problématique suivante :

**« Quelles sont les démarches à suivre par le banquier et quels sont les critères considérés dans la prise de décision lors de l'octroi d'un crédit de financement d'une PME ? »**

Dans le but de développer cette problématique principale nous jugeons utile de répondre d'abord aux questions suivantes :

- Quelles sont les importantes notions concernant les PME ?
- Comment les banques interviennent-elles dans la satisfaction des besoins du financement des PME ?
- Comment la banque d'Agriculture et du Développement Rural traite la demande de crédit ?

Pour répondre à la problématique principale nous émettons les hypothèses suivantes :

- Les PME constituent un levier de développement économique très important ;
- Les banques offrent une gamme de crédits qui répond aux besoins des PME ;
- La BADR traite la demande de crédit à travers l'analyse financière comme outil de prise de décision pour l'octroi ou non du crédit sollicité ;

### ❖ **Objectif de la recherche**

Le rôle de la banque Algérienne est essentiel dans le développement de l'économie nationale notamment à travers les financements des PME. Celles-ci sont analysées en terme de solvabilité à court et moyen termes afin d'évaluer leur capacité de remboursement.

Les techniques décisionnelles dans ce sens sont presque entièrement basées sur les outils de l'analyse financière dans tous les systèmes bancaires

### ❖ **Le choix et l'intérêt du thème**

Nous avons choisi ce thème pour l'intérêt que nous portons aux différents modes de financement des PME et surtout à l'application de l'analyse financière comme outil du banquier à laquelle ces derniers sont soumis avant toute prise de décision ;

- ✓ Sa relation avec notre spécialité ;
- ✓ Son importance pour les petites et moyennes entreprises qui ont besoin d'un financement assurant leurs extensions d'activité et leurs croissances ;
- ✓ Faire le point sur l'ampleur de contribution des banques dans le développement de ces entreprises ;
- ✓ Approfondissement des connaissances en matière d'analyse financière ;

---

### ❖ Outils d'études

Pour enrichir notre connaissance et bien cerner le thème-objet de notre travail- et faciliter sa compréhension nous avons consulté quelques ouvrages, articles, thèses d'étude portant sur le même sujet.

### ❖ Méthodologie de recherche :

Pour réaliser notre travail nous avons procédé par méthodes descriptive et analytique.

- La méthode descriptive pour décrire les moyens de financement ainsi que la gamme de crédit proposé par la BADR.
- La méthode analytique pour la collecte des données, le tri et l'analyse des données comptables et financières du cas traité pour déterminer la santé financière de l'entreprise.

### ❖ Plan de travail :

Notre travail comporte trois parties.

La première partie, théorique, portera sur les généralités des PME, leurs besoins financiers ainsi que les différents types de crédits auxquels elles peuvent accéder.

En deuxième partie, il sera question du rôle de la banque dans la vie des PME, du processus de montage d'un dossier d'exploitation et l'importance de l'analyse financière dans son étude.

Enfin la troisième partie sera consacrée à l'étude pratique d'un cas de financement d'exploitation où il sera lieu d'exploiter les éléments théoriques précédemment cités.

On terminera par une analyse comparative de notre aboutissement avec la décision de la banque.

**Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la**

## Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME

---

### Introduction du chapitre

Aujourd'hui, les PME sont source de compétitivité. Leurs développements ainsi que la modification de leurs statuts juridiques, permettent de répondre aux besoins de différents secteurs.

Le débat sur ce sujet est avancé en Algérie notamment après l'amélioration de la sécurité, l'ouverture de l'économie algérienne suite aux accords avec l'union européenne et à l'adhésion prévue à l'OMC. Cette situation explique l'accélération des processus de création de PME. Ainsi la législation, qui régit ce secteur, et la mobilisation des organismes d'accompagnement ont pour but d'amener ce projet à terme.

Grace à son statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elle évolue, la petite entreprise est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, de développements régionaux, absorption de chômage etc.

Les PME constituent un groupe très hétérogène, elles sont présentées dans des activités très diverses.

Ces PME jouent un rôle très important dans l'économie et elles sont souvent confrontées aussi à plusieurs obstacles d'ordre économique, social et financier.

Ce chapitre est consacré à l'étude de notion de PME à travers sa définition et sa typologie après avoir rappelé sur la PME dans la théorie économique (section1), puis la particularité sur la PME (section2), et son rôle dans l'économie ainsi que ses forces et ses faiblesses (section3).

### Section 01 : La PME dans les fondements théoriques

Il est difficile de parler d'une théorie des PME alors que celles-ci sont extrêmement hétérogènes. Cette théorie ne peut être que différente des théories économiques et du management traditionnel applicables aux grandes entreprises (GE), puisqu'elles sont toutes différentes sur le plan de la direction et de l'organisation des différents produits et des relations avec l'environnement dans lequel elles évoluent.

Cette section est une synthèse de la place que la pensée économique a ménagée à la petite ou moyenne entreprise et les principaux courants de recherches sur la spécificité de la diversité de celle-ci.

#### 1. L'école classique

Dans la pensée classique, la taille des entreprises n'a retenu que peu d'attention puisque l'unité de l'analyse n'est pas l'agent économique individualiste (producteur et consommateur) mais l'économie dans son ensemble. Dans ce sens, l'approche des classiques est surtout macroéconomique. Dans ce contexte, les auteurs ne voient dans l'entreprise qu'un agent économique qui fait des choix optimaux dans un environnement aux dimensions limitées et très spécifiques. Le développement économique de la nation a fait que le critère de la taille est non discriminatoire. Ceci est dû aux caractères du modèle qui se base sur le modèle walrassien et qui se résume comme suit :

- La recherche de situation d'équilibre en situation de concurrence et d'information parfaite ;
- L'hypothèse de rationalité parfaite des agents économiques ;
- La prééminence donnée à l'analyse de l'échange sur celle de la production.

Selon l'approche classique de l'économie, il existe des industries de petites entreprises et des industries de grandes entreprises. Les limites horizontales dépendent de l'existence d'économie d'échelle, de plus, la firme est définie par trois éléments<sup>1</sup> :

- Le chef d'entreprise est rationnel et seul décideur ;
- Une fonction de production et une fonction de coût, retracent les contraintes technico-économiques ;
- Un objectif basé essentiellement sur la maximisation du profit<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>M, Chevalier ; « introduction à l'analyse économique » ; édition : la Découverte, Paris. 1995, P 19

## **Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME**

---

Il s'avère que l'entreprise n'est rien d'autre qu'une « boîte noire », une unité dont l'activité principale consiste à transformer des flux d'entrées en flux de sorties selon une fonction technique appelée fonction de production.

Il ressort que l'approche classique de l'entreprise insiste sur l'aspect technologique. En effet, dans cette approche, c'est la fonction technique de production qui est considérée comme essentielle à la définition d'une entreprise, et le comportement économique de celle-ci découle logiquement des fondements technologiques de son existence. L'accent est mis sur la fonction de production. De plus l'entreprise est assimilée à un individu unique, qui est l'entrepreneur. Ce dernier n'a comme seul et principal objectif que la maximisation du profit de l'entreprise.

Toutefois, la taille de la firme peut être déduite à travers les analyses des auteurs sur les mécanismes qui, selon eux, indispensables au progrès économique de la nation, Ainsi, A Smith insiste, dans son ouvrage sur la richesse des nations, sur les bienfaits de la division du travail qu'il considérait comme le mécanisme central du progrès économique, il s'en suit que le tissu productif soit constitué d'un ensemble vaste de producteurs, chacun est spécialisé dans un métier spécifique. La concurrence qui en découle limitera la taille de leur firme à travers la pression qu'elle exerce sur les prix et les profits.

Par ailleurs, à long terme, à travers l'effet de mécanisme de l'accumulation, la firme n'est pas condamnée de limiter sa taille. A. Smith prévoit l'avènement des firmes à grande dimension, au sein desquelles la division du travail est technique.

### **2. L'école des marxistes**

Dans cette école, l'enjeu est plutôt en faveur de l'entreprise de grande dimension Marx avait prévu lui aussi, dans son étude du capitalisme, l'avènement des grandes entreprises. Selon lui, la guerre de la concurrence se fait à corps de bas prix.

La théorie de la concentration est, chez Marx, la conséquence de la loi de l'accumulation et débouche sur la théorie de l'expropriation. Cette tendance du processus capitaliste tend à accroître la taille des usines et des unités de contrôle dans la théorie marxiste, une donnée essentielle de processus total par lequel le capitalisme périra.

Si Marx se trompait quant à la disparition du système capitaliste, du moins voit-il juste quant à l'avènement de la grande dimension. Dès avant la première guerre mondiale,

La nouvelle méthode de production capitaliste, les responsabilités limitées des entreprises et le développement du marché du capital facilite l'émergence d'entreprise industrielle de plus en plus grande. Mais les vrais monopoles, au sens de producteur unique sur un marché déterminé, restent rares et principalement confinés aux monopoles légaux. Ce qui se vérifie néanmoins, est la recherche systématique par les entreprises de grande dimension d'un pouvoir sur le marché et même parfois d'un pouvoir hors marché.

## **Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME**

---

Il semble que Marx avait la peine sur l'avènement de la grande entreprise. Dans la même période où le système capitaliste est fondé sur le principe de l'accumulation, marque la concentration du travail et du capital dans des grands capitalistes qui exproprient les petits. Selon lui, l'accumulation, de son côté, précipite la baisse du taux des profits, dans la mesure où elle implique la concentration du travail sur une grande échelle et, par suite une composition supérieure du capital. D'autre part, la baisse du taux de profit accélère à son tour la concentration du capital et centralisation parce qu'il y a expropriation des petits capitalistes et des producteurs directs, s'il restait encore quelque chose à exproprier.

### **3. L'approche néo-classique**

L'entreprise n'a occupé qu'une place marginale dans la théorie économique. Elle est réduite à peu de choses : un agent individuel sans prise en considération de son organisation interne, transformant de manière efficiente des facteurs de production en produits et en adaptant mécaniquement à son environnement. « Bien que l'approche néo-classique possède une valeur heuristique, elle ne nous apprend rien sur les mécanismes à la base de l'émergence de la firme sur les modes d'organisation, ni sur certaines caractéristiques fondamentales de celle-ci »<sup>1</sup>

Sous l'influence de certains auteurs à savoir W.J.Baumol, H.Simon, Cyrt et March, et face aux limites de l'analyse dite classique, l'élaboration d'une théorie de la firme s'est progressivement imposée en se déployant dans plusieurs directions, à savoir l'approche centrée sur l'organisation et le mode de gestion, l'approche centrée sur les ressources et les compétences et l'approche centrée sur l'environnement<sup>2</sup>.

Pour ce qui nous intéresse, nous retenons l'analyse microéconomique dont la taille de la firme est explicitement petite en vertu du postulat de l'atomicité des agents économiques. Certes, l'entreprise est assimilée à une simple fonction de production, où les quantités des facteurs (travail et capital) sont combinées en fonction de leur prix et de leur productivité pour aboutir au coût minimum à obtenir le profit maximum. C'est la concurrence pure et parfaite qui constitue le principe de base des néo-classiques quand à la délimitation de la dimension de l'entreprise. Le jeu de la concurrence détermine la taille de l'entreprise dans la mesure où cette taille résulte de la résolution du problème de maximisation

### **4. L'école de Cambridge**

Les analyses de l'école de Cambridge (de premier quart du 19<sup>ème</sup> siècle) ne constituent en fait qu'un prolongement à celle des néo-classiques. Cependant, pour ce qui concerne la firme, les auteurs de l'école Cambridge abordent plutôt la question des limites à la croissance de cette dernière. Selon leur approche, il n'est rationnel pour une entreprise de changer son échelle de production permanente que si elle prévoit une variation importante et permanente du volume

---

<sup>1</sup>A. Alcouffe et S Kammoun ; « **une approche économique des compétences de la firme, vers une synthèse des théories néo-institutionnelles et évolutionniste** », édition LIRHE, Toulouse, Février 2000, P :5.

<sup>2</sup> A. Alcouffe et S. kammoun : « Une approche économique des compétences de la firme, vers une synthèse des théories néo-institutionnelles et évolutionniste », édition LIRHE, Toulouse Février 2000, P :5.

## **Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME**

---

de demande, ou des prix relatifs. Le producteur ne peut donc modifier la combinaison productive, comme il souhaite, que sur la longue période de son hypothèse d'économie d'échelle, augmentation de la taille et l'amélioration des techniques de production accroissant certes la productivité des facteurs et abaissent les coûts de production dans un premier temps la forme-enveloppée(U) de la courbe des coûts montre qu'au-delà d'un certain point, le coût moyen augmente. Par conséquent, il n'est plus rationnel de produire au-delà de ce point : la taille optimale est atteinte en ce point.

Au sens d'A. Pigou, la taille optimale d'une entreprise est définie comme le coût moyen minimum de longue période. Ce coût baisse du fait des économies d'échelles lorsque l'entreprise grossit. Puis, une fois la taille optimale franchie, il s'élève du fait des rendements décroissants de la fonction entrepreneuriale. En d'autres termes, au-delà d'une certaine taille, les coûts de management (ou de la bureaucratie) montent plus rapidement que les autres coûts entraînant en conséquence des rendements décroissants<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cité par Julien (P.A) ; **« Trente ans de théorie en PME ; de l'approche économique à la complexe »**, 75<sup>e</sup> congrès de l'ACEFS. 10-11 mai 2007. Trois-Rivières ,P :114

## Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME

---

### Section 02 : Particularités sur la PME

L'objet de cette phase est de mettre l'accent sur le concept « PME » à travers quelques définitions, typologiques et caractéristiques de ces entreprises.

Jusqu'à l'adoption d'une loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise en décembre 2001, il n'existait aucune définition officielle de ce type d'entreprise. Avant cette date, l'Office National des Statistiques (O.N.S) a adopté de fait le critère de l'effectif pour le classement des entreprises en changeant parfois de base, ce qui ne rendait pas facile les comparaisons entre deux périodes différentes.

#### 1. Définition de la PME

Plusieurs économistes cherchent de trouver une définition universelle pour la PME, cette dernière varie dans le temps et dans l'espace. Chaque pays a sa propre définition selon ses exigences et sa politique et donc la diversité du phénomène. « La PME est donc un concept flou dont les définitions varient »<sup>1</sup>. Les critères de définition portent sur des paramètres qualitatifs et autres quantitatifs. Mais, généralement chaque pays prend sa propre définition selon la politique suivie par l'Etat, souvent toutes les définitions s'appuient sur des critères différents.

##### 1.1. Les critères quantitatifs

- L'approche quantitative dite aussi descriptive privilège le critère de taille pour identifier la PME. Cette approche se base sur un ensemble mesurable et quantifiable à savoir<sup>2</sup> :
- Le nombre d'employés ;
- Le chiffre d'affaire ;
- Le total de bilan ;
- Capital investi ;
- Actif immobilisé net.

##### 1.1.1. Le nombre d'employés

La prise en considération de ce critère permet la distinction entre quatre catégories d'entreprises<sup>3</sup> :

- Les micro-entreprises : n'emploient aucun salarié.
- Les très petites entreprises : comprennent de 1 à 09 salariés.
- Les petites entreprises : emploient de 10 à 49 salariés.
- Les moyennes entreprises comptent de 50 à 250 salariés.

---

<sup>1</sup> WITTERWULGHE Robert ; « **La PME une entreprise humaine** », édition : De Boeck ; Paris-Bruxelles, 1998, P :13.

<sup>2</sup> WITTERWULGHE Robert ; « **La PME une entreprise humaine** », édition : De Boeck ; Paris-Bruxelles, 1998, P.23

<sup>3</sup> **Idem**, P :23-26

## Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME

### 1.1.2. Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires peut paraître comme le seul critère financier essentiel reflétant le poids et l'importance de l'entreprise.

Pour une définition plus significative de la PME selon la Small Business Administration est considérée toute entreprise ne dépassant pas les limites.

L'appartenance sectorielle peut être apparue dans le tableau suivant :

**Tableau 01 : Les critères de Small Business Administration S.B.A**

Groupe d'industries	Critère (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce	Travailleurs occupés	Moins de 100 travailleurs
Commerce de détail	Recette maximales annuelles	De 50 à 20 millions \$ selon les sous-secteurs
Construction	Recette maximales annuelles	De 07 à 17 millions de \$, selon les sous-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 selon les sous-secteurs
Transport	Recette maximales annuelles	De 1 à 25 millions de \$ selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recette maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions de \$, selon les sous-secteurs
Agriculture	Recette maximales annuelles	De 0,5 à 9 millions de \$, selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recette maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 millions de \$, selon les sous-secteurs

Source : WTERWULGHE Robert ; « LA PME une entreprise humaine » : édition De Boeck ; Paris-Bruxelle, 1998, P :26.

### 1.1.3. Total de bilan

C'est la valeur de la PME. Malgré l'importance de ce paramètre, qui est adoptée par les théoriciens comme critère d'identification des PME dans des cas échéant. Il dégage certaines faiblesses, car la structure générale du bilan peut ne pas être vérifiée que l'entreprise qui tiennent une comptabilité.

### 1.1.4. Capital investi

Le capital investi est considéré comme le critère de fiabilité, c'est le critère le plus pertinent. Ce critère varie selon les PME.

### 1.1.5. Actifs immobilisés nets

Ce critère englobe :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations incorporelles ;
- Les immobilisations financières.

Le décompte de ce critère se fait au montant arrêté à la clôture du dernier exercice.

## 1.2. Les critères qualitatifs de la PME

Les critères quantitatifs de la PME ne donnant pas entière satisfaction. Dans ce cas l'approche tente de pénétrer à l'intérieur de la « boîte noire » met l'accent à un degré plus au moins élevé qui touche essentiellement à la propriété de la direction ainsi que sa relation avec son environnement. Elle se base sur des critères beaucoup plus managériaux et organisationnels. Nous retiendrons les plus importants à savoir ; la dimension humaine et la qualité de la gestion de l'entreprise, les stratégies et les objectifs de la direction<sup>1</sup>

### 1.2.1. La dimension humaine et la qualité de la gestion de l'entreprise

La dimension humaine est liée à la personnalité de la gestion de la PME. Selon ce dernier, il est considéré comme PME toute « une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qu'est directement lié à la vie de l'entreprise »<sup>2</sup>.

Autrement dit, les PME sont « les entreprises juridiquement et financièrement indépendantes (généralement reconnus comme l'un des critères de la PME que la plupart des organismes s'accordant sur le fait que la PME ne doit pas appartenir à un groupe) dans lesquelles le dirigeant assume la responsabilité financière, technique et sociale sans que ces éléments soient dissociés (selon l'encyclopédie de l'économie et de la gestion dans les discours sur la PME) »

---

<sup>1</sup> Pierre-André JULIEN et Michel MARCHESNAY, « La petite entreprise », Vuibert, Paris, 1987, P : 60-68

<sup>2</sup> WTTTERWULGHE Robert, op.cit., P:17

### 1.2.2. Les stratégies et les objectifs de la direction

Les stratégies et les objectifs de la direction sont autres critères qualitatifs permettant de cerner la réalité de la PME, du point de vue stratégie, est considérée PME, toute entreprise dont la stratégie est intuitive et peu formalisée. L'entrepreneur propriétaire ne fait appel qu'à sa propre expérience lors de la prise et la mise en œuvre des décisions.

Pour ce qui est des objectifs de la direction, ne sont considérée comme PME que les unités dont les objectifs sont la rentabilité et l'indépendance de gestion, qui traduisant le refus de la croissance et le recours aux sources de financement externes dans ces unités économiques.

## 2. La PME en Algérie

A la projection de notre étude, comme les autres pays l'Algérie à sa propre définition de ses PME :

### 2.1. Définition

La PME algérienne est définie comme « une entreprise de production de biens et de services, employant entre 1 à 250 personnes à pleins temps pendant une année, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 4 milliards de DA ou dont le total bilan n'excède pas 4 milliard de DA, et qui respecte le critère d'indépendance ». <sup>1</sup>

### 2.2. La répartition des PME en Algérie

L'Algérie compte 496 995 PME inégalement réparties sur le territoire national, conséquence de concentration démographique en Algérie.

En effet on constate une grande présence de celles-ci dans la région de grande concentration de population. Ainsi le Nord de pays regroupe 344 405 PME ce qui représente 69.30% de toutes les PME réparties à travers le pays. La capitale regroupe 11.40% du total tandis qu'Oran, Bejaia et Tizi-Ouzou atteignent réunies les 15%.

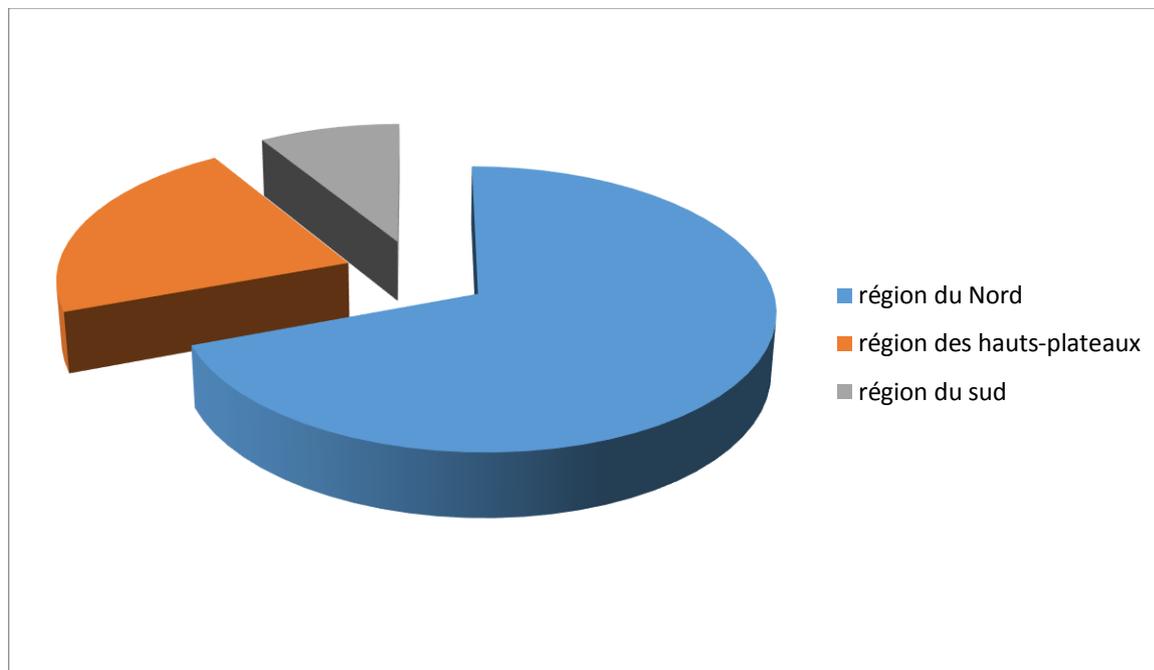
Par contre la part des hauts plateaux n'est que de l'ordre de 108 912 PME soit 21.91% du total et vient ensuite la région du Sud qui accueille uniquement 43 678 PME soit un pourcentage de 8.79% du total <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant **loi d'orientation sur la promotion de la PME**, Art 05.

<sup>2</sup> Publié dans le bulletin d'information statistique de la pme n°26, édition avril 2015, par « **ministre de l'industrie et des mines** », direction générale de la veilestrategique, des etudes et des systemes d'information, p.16.

**Graphe 01 : la répartition des PME selon les régions**



**Source :** bulletin d'information statistique de la pme publié par le ministère de l'industrie et des mines, direction générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, édition avril 2015, Alger, P :16

En termes de taux d'évolution, le classement par wilaya se présente comme suit : Oran (+11.84%), Tipaza (+10.32%), Boumerdes (+8.91%), Tizi-Ouzou (+8.81%), dépassant en cela sensiblement le taux de croissance global à l'échelle nationale, qui est de 9.35%.

**Tableau 02 : Classement des 10 premières wilayas par nombre de PME.**

N° de Wilaya	2015	2016	Part en %	Evolution(%)
1. Alger	52 797	56 641	11.40	7.28
2. Tizi-Ouzou	27 139	29 531	5.94	8.81
3. Oran	21 845	24 431	4.92	11.84
4. Bejaia	21 722	23 867	4.80	9.87
5. Sétif	20 606	22 090	4.44	7.20
6. Tipaza	19 097	21 068	4.24	10.32
7. Boumerdés	16 583	18 061	3.63	8.91
8. Blida	15 648	18 061	3.42	8.72
9. Constantine	14 652	15 854	3.19	8.20
10. Batna	11 512	12 418	2.50	7.87
S/Total	221 601	240 974	48.49	8.74
<b>Total</b>	<b>459 414</b>	<b>496989</b>	<b>100</b>	<b>8.18</b>

**Source :** bulletin d'information statistique de la pme publié par ministère de l'industrie et des mines, direction générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, édition avril 2017, Alger, P :16.

### 3. Les Caractéristiques des PME

Les principales caractéristiques de la PME résident sous plusieurs formes permettant d'établir un profit-type de PME : la petite taille, la centralisation de la gestion, une faible spécialisation, des systèmes d'information internet externe simple ou peu organiser, une stratégie intuitive ou peu formalisée.

#### 3.1.La petite taille

Le premier facteur discriminant qui a été mis en évidence dès la fin des années soixante pour établir la distinction entre grande entreprise et petite entreprise est celui de la taille qui repose sur le contrat que celle-ci n'était pas un facteur neutre sur le plan organisationnel et constitue même un élément prédictif majeur de la structuration d'une organisation. « Plus une organisation est de grande taille, plus sa structure est élaborée, plus les tâches y sont

## **Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME**

---

spécialisées, plus ses unités sont différenciées, et plus sa composante administrative est développée »<sup>1</sup>.

La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement. Cette organisation entraîne le faible coût de structure, ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise.

La petite taille d'une entreprise lui permet aussi de répondre plus facilement aux à-coups de la demande.

Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décision sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.

L'entreprise de petite taille possède une faible capacité de financement, les apports de capitaux sont de type familial, de voisins, et fait moins recours aux capitaux étrangers<sup>2</sup>

### **3.2.La centralisation de la gestion des PME**

Le système de gestion d'une PME est très centralisé et se concentre le plus souvent exclusivement sur la personne de son propriétaire dirigeant. Le patrimoine familial de dirigeant de PME se confond en fait avec celui de l'entreprise au travers laquelle il poursuit la réalisation de ses objectifs personnels<sup>3</sup>.

### **3.3.Une faible spécialisation de travail**

Dans une petite et moyenne entreprise, la division de travail n'est pas très poussée. Le propriétaire dirigeant s'occupe non seulement du management général, mais aussi joue le rôle de chef de service et exécute beaucoup de tâches d'ordre opérationnel.

Ces subordonnés exercent des tâches considérées polyvalentes, plus flexibles au niveau interne de l'entreprise. Les atouts des PME résident surtout dans le dynamisme de certains responsables, l'esprit d'équipe et l'adaptabilité de l'entreprise confrontée à de nouveaux défis.

### **3.4.Une stratégie intuitive ou peu formalisée**

Les petites et moyennes entreprises (PME) emploient peu de méthodes et de techniques de gestion telles que la prévision, l'analyse financière et la gestion de projet.

Les chefs de PME prennent la plupart du temps leurs décisions en ayant recours à leurs seuls jugements et expériences parce qu'ils pensent être capables de gérer seuls leurs affaires, sans autre système d'information que celui constitué par quelques données comptables qu'ils jugent

---

<sup>1</sup> O. TORRES, « **Les PME** », domino FLAMMARION, 1999, P :17.

<sup>2</sup> HAKIMA LAKHDARI, « **L'adaptation des PME à l'économie de transition, cas de l'Algérie** », Université Paul Valéry Montpellier3-Master recherche (2) Sciences des Organisation et des Institution, 2005, P :42

<sup>3</sup> MADOUCHE Yacine, « **la problématique d'évaluation du risque de crédit des PME par la banque en Algérie** » ; Mémoire de magister en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, P :104.

## **Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME**

---

essentielles. Ceci signifie que dans les PME, le processus décisionnel est avant tout intuitif et correspond peu aux modèles formalisés de prise de décision.

### **3.5.Des systèmes d'information interne et externe simple et peu organisé**

A l'inverse des grandes entreprises qui doivent mettre sur pied tout un mécanisme formel (et écrit) permettant le transfert d'information tout en minimisant les interférences et en favorisant la surveillance de l'environnement, les petites et moyennes entreprises (PME) fonctionnent par dialogue ou par contact direct du dirigeant avec ses clients et fournisseurs pour avoir des informations sur l'évolution du marché, de la demande, de leurs goûts, etc.

Les grandes entreprises recourent, elles, aux études de marché qui serviront à l'élaboration de leurs stratégies<sup>1</sup>.

### **3.6.Un capital de proximité et le mode de financement**

Le mode de financement de la PME relève également d'une logique de proximité. Selon Grevoisier et Wemeille, pister suisse<sup>2</sup>, il, existe une forte dualité des circuits de financement des activités industrielles et commerciales selon la taille des organisations.

Les PME ne financent que très rarement leurs investissements par le recours direct au marché et répugne généralement l'intermédiation bancaire. Les patrons de PME privilégient l'autofinancement. Les capitaux proviennent principalement des fonds personnels du dirigeant propriétaire apporté au moment de la création de l'entreprise et de fonds qu'il aura pu emprunter aux membres de sa famille et à ses proches.

Les différences de structure financière entre grandes entreprises et PME par le fait que ces dernières réinvestissent une part plus importante de leurs bénéfices et accèdent en règle générale plus aisément au marché des financements privés par capitaux propres ou par emprunt, qu'aux marchés des valeurs mobilières. Quant aux modes de financement externe, la principale source dont elles disposent est constituée par les prêts à court terme et les prêts par découvert. En outre, elles recourent bien moins au financement sur fonds propre.

Le capital de la PME est un capital de proximité, le plus souvent un capital d'origine familial, ce qui fait que le montant des capitaux propre est souvent insuffisant, ce qui un problème récurrent pour les PME. Le recours au banquier est alors la solution la plus pratique. Mais encore, il faut remarquer que les PME privilégient les circuits régionaux de financement.

---

<sup>1</sup> Saïd RHOMAD, Jameleddine Mohammed IDRISSE, « **le financement de l'innovation dans la PME marocain : quel apport de capital Investissent ?** ». Mémoire présenté pour l'obtention de diplôme du cycle supérieur de gestion, Mars 2005, P :29.

<sup>2</sup> O. TORRES, **Op.cit**, P :29.

## Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME

---

On peut rajouter que le capital de proximité est plus important dans les petites structures informelles provenant essentiellement de l'entrepreneur lui-même et de son entourage familial et amical. Le recours au prêt bancaire est très réduit.

### 4. Typologies des PME

Les petites moyennes entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères à savoir :

#### 4.1. Classification selon la forme juridique

Dans ce cas, on distingue :

##### 4.1.1. Les entreprises du secteur privé

Ce sont les entreprises dont les capitaux techniques et financiers sont détenus à part entière par des particuliers, ce qui permet la distinction suivante :

- a. **Entreprise individuelle (EI) :** Ce type d'entreprise s'adapte à la forme de l'entreprise unipersonnelle à Responsabilité limitée (EURL), que le code de commerce algérien a introduit par le décret législatif 93-08 du 23-04-1993. « Elle ne comporte qu'une seule personne, en tant qu'associé » au « nom personnel » très simple car il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et de l'entrepreneur, cela présente toutefois des risques importants en cas d'échec.
- b. **Entreprise sociétaire (ES) :** il s'agit d'entreprise détenue au moins par deux personnes, elle peut avoir plusieurs formes :
- c. **Société au nom collectif (SNC) :** la société au nom collectif est une société dotée d'une personnalité morale ou les associés sont responsables d'une façon indéfinie et solidaire vis-à-vis des tiers.
- d. **Société en commandité simple (SCS) :** ce n'est qu'après la promulgation du décret législatif 93-08 du 5-04-1993 que la SCS a été introduite. C'est une société de personnes détentrices de capitaux mais n'ayant pas les fonds nécessaires pour leur besoins d'exploitation.
- e. **Société à responsabilité limitée (SARL) :** La SARL est définie par le code du commerce Algérien, comme : « une société qui a un nombre d'associés inférieur ou égale à 20 personnes, et qui tient à la fois de la société des capitaux et de la société de personnes »<sup>1</sup>. Ici, les associés sont tenus pendant cinq ans à partir de la date de création de l'entreprise d'assurer d'une façon solidaire les engagements de l'entreprise envers les tiers. Du reste, « les associés ne supportent les pertes qu'à concurrence de leur apport »<sup>2</sup>.
- f. **Société par actions (SPA) :** C'est une société dont le capital est réparti entre les actionnaires dont leur responsabilité est limitée aux apports, et leurs titres sont librement négociables.
- g. **Les entreprises de l'économie sociale :** Elles font aussi partie du secteur privé de l'économie, mais leur objectif premier n'est pas le profit. Elles sont fondées sur des

---

<sup>1</sup> Code du commerce algérien.

<sup>2</sup> Code du commerce algérien.

## Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME

---

principes différents plus proche de la solidarité vis-à-vis de leurs sociétaires, il n'y a pas de relation directe entre l'apport du capital et la prise de décision<sup>1</sup>. On distingue :

- h. Les sociétés coopératives :** coopératives de moyens et de négoce (elles sont développées dans les domaines agricoles, de consommation, de production).
- i. Les sociétés mutualistes :** sont des organismes ne poursuivant pas de but lucratif ou les membres s'assurent mutuellement contre certains risques.

### 4.1.2. Les entreprises du secteur public

Ce sont des entreprises où l'intégralité du capital et du pouvoir de décision appartient à une collectivité publique, ces entreprises tendent aujourd'hui à se réduire avec la mise en œuvre de programme de privatisation. On distingue :

- a. Les régies :** sont des entreprises n'ayant pas de personnalité morale et de budget autonome, mais sont soumises aux règles de la comptabilité publique.
- b. Les établissements publics :** ont une personnalité morale et un budget autonome, dirigée par un conseil d'administration et un directeur général. Elles peuvent être des hôpitaux, écoles, centres de soins et comme elles peuvent avoir aussi un caractère d'établissement public industriel ou commercial.
- c. Les sociétés nationales :** sont des firmes où l'intervention des pouvoirs publics se fait par un contrat et nomination des directeurs, elles obéissent aux règles de la comptabilité privée et doivent réaliser des bénéfices. Elles sont de plus en plus rares du fait des privatisations.
- d. Les exploitations publiques (la poste) :** entreprises disposant d'une autonomie financière et d'une liberté de gestion dans le cadre d'un cahier des charges<sup>2</sup>.

### 4.1.3. Les entreprises semi-publiques

Elles sont appelées les entreprises d'économie mixte, concessions et régies.

- a. Sociétés d'Economie Mixte(SEM) :** ce sont des sociétés anonymes regroupant des capitaux publics et privés<sup>3</sup>
- b. Les concessions :** sont des entreprises privées auxquelles une collectivité publique a confié l'exploitation d'un service public dans certaines conditions.

## 4.2. Classification selon la nature des produits

Selon la nature des produits de l'entreprise, on peut distinguer :

### 4.2.1. Les PME de production de biens de consommation

Qui regroupent les entreprises qui fabriquent principalement des produits alimentaires et vestimentaires, des textiles, des produits des bois, liège, du cuir, et certains produits chimiques. La production de ces biens recouvre les activités suivantes :

---

<sup>1</sup> GILLER Bressay, CHLISTION Konkuyt ; « **Economie d'entreprise** », édition DALLOZ, France, 2004, P :20.

<sup>2</sup> GILLER. Bressay, CHLISTION Konkuyt. **Op.cit**, 2004, P:17.

<sup>3</sup> GILLER. Bressay, CHLISTION Konkuyt. **Op.cit**, 2004, P:20.

## Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME

---

- ✓ L'industrie alimentaire.
- ✓ L'industrie de transformation agricole.
- ✓ L'industrie de textiles et du cuir.
- ✓ L'industrie du papier et du bois.

### 4.2.2. Les PME de production de biens intermédiaires

Qui regroupent les entreprises de transformation des métaux, les entreprises des matériaux de construction et enfin les mines et carrières, elles sont caractérisées par un contenu technologique plus important. La production de ces biens concerne les industries suivantes :

- ✓ L'industrie de transformation des métaux.
- ✓ L'industrie des mines et des carrières.
- ✓ L'industrie mécanique et électrique.
- ✓ L'industrie de la chimie et de plastique.

### 4.2.3. Les PME de production de biens d'équipement

Qui regroupent l'ensemble des entreprises qui réparent les véhicules et remorques, et assemblent les pièces importées, généralement ces entreprises utilisent des technologies plus importantes.

## 4.3. Classification de la PME selon le domaine de leur activité

Cette classification se fait au niveau macro-économique où s'opère une distinction entre le secteur d'activité, la branche d'activité et la filière de production.

### 4.3.1. Classification sectorielle

Le secteur d'activité est un ensemble d'entreprises exerçant une même activité principale. A la suite, notamment des travaux de C. Clark et J. Fourastié, on distingue trois secteurs d'activité ;

#### a. Le secteur primaire

Ce secteur regroupe toutes les entreprises dont l'activité principale est en rapport avec la nature, c'est-à-dire celles qui travaillent dans les domaines de l'extraction ou l'exploitation forestière.

#### b. Le secteur secondaire

Comprend les entreprises de transformation. Autrement dit, l'ensemble des entreprises dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques : industries, bâtiments et travaux (pêche...)

### c. Le secteur tertiaire

Recouvre les activités de service et à son tour il comprend toutes les entreprises dont la fonction principale consiste à fournir des services à des particulier, banques, assurances, transport, etc.).

Certain auteurs parlent maintenant d'un secteur quaternaire qui regrouperait les entreprises de communication (informatique téléphonique) activité dans TIC<sup>1</sup>.

#### 4.3.2. Classification par branche d'activité

La branche est un ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprises produisant le même type de biens Ce classement est très important, car il permet d'observer les mêmes problèmes pour les entreprises appartenant à la même branche étant donné que celles-ci utilisent les mêmes technologies, les matières premières et par conséquent sont confrontées à un même marché principal.

#### 4.3.3. La classification par filière d'activité

Le concept de filière de production est une notion de l'économie industrielle désignant l'ensemble des activités complémentaires pour les raisons technologiques et commerciales et qui participent aux différentes étapes du processus de la production d'une même catégorie de biens ou services. Autrement dit c'est le prolongement logique de la branche puisqu'elle a pour finalité de mettre en évidence le cheminement d'un produit de la matière première au produit final.

Ce découpage met l'accent sur les interdépendances entre branches. Par exemple, la filière automobile regroupe les constructeurs, les équipements, les fournisseurs (tôles, verre, composants mécaniques, électroniques) et les sous-traitants.

---

<sup>1</sup>GILLERBressay, CHLISTON Konkuyt, op.cit, P:16

### Section 03 : Le rôle des PME, leurs forces et faiblesses

Dans cette section, nous allons aborder :

- Le rôle des PME dans le développement économique ;
- Les forces et les faiblesses de la PME.

#### 1. Le rôle des PME dans le développement économique

Les PME jouent un rôle très important dans le processus de développement économique et social d'un pays que ce soit dans les pays émergents ou développés, Les PME sont au centre des politiques industrielles et des préoccupations politiques des états soucieux de préserver et de développer l'emploi. En Algérie, son importance se voit dans<sup>1</sup> :

##### 1.1.La création de l'emploi

Le développement des PME est considéré comme la stratégie la plus efficace pour la lutte, contre le chômage et un moyen pour améliorer le niveau de vie de la population.

##### 1.2.Distribution des revenus

La PME présente une aide majeure dans la distribution de revenus, grâce à sa valeur ajoutée elle rémunère les services et les forces de travail cela implique une rémunération sous diverses formes entre agents pour accomplir la tâche de la distribution des revenus dans un cadre d'une société moderne.

##### 1.3.La création de la richesse (PIB)

Pour assurer leurs activités, les PME ne sont pas seulement en relation avec les ménages qui achètent leurs biens et services mais aussi avec les entreprises avec qui ils font les échanges. Les PME contribuent affectivement et durablement à la croissance significative du PIB et à la création de la valeur ajoutée. Une politique économique en vue de la constitution, de la promotion et du repliement des PME est incontournable dès lors que l'on aspire au développement.

##### 1.4.Le développement vers l'exportation

Les PME interviennent de nos jours avec forces sur les marchés extérieurs du fait de leur diversité et de leur capacité d'adaptation aux aléas du marché. Pour cela, une place importante leur est accordée dans les pays en développement. La raison majeure est l'espoir qu'elles peuvent contribuer à augmenter l'exportation, procurant ainsi à ces pays des devises pour des besoins d'équipements.

---

<sup>1</sup>AHADDAD Nassima, « La perspective de mise en place d'un marché des PME en Algérie », Mémoire de fin de cycle ESB,2011, P :39

### 2. Atouts et faiblesses de la PME

L'importance de la PME vient du fait qu'elle est dotée d'un certain nombre d'atouts irremplaçables, d'autant plus que ces qualités sont inexistantes chez les grandes entreprises. Néanmoins, à cause de sa petite taille, la PME est confrontée à plusieurs difficultés qui sont à l'origine de sa faiblesse.

Dans ce qui suit, on va essayer de mettre le point sur les plus importantes forces et faiblesses des PME

#### 2.1. Les atouts de la PME

Les PME qui occupent actuellement une place importante dans nos économies, ont un ensemble d'atouts permettant leur intégration avec les grandes entreprises. Sur le plan stratégique l'évolution des PME dans des environnements différents (de proximité, national, international) leur procure un avantage concurrentiel issu des comportements stratégiques adaptés à leurs facultés particulières.

##### 2.1.1. La flexibilité

La flexibilité dans les grandes entreprises est définie « comme une entreprise d'aptitude à se transformer pour améliorer son insertion dans l'environnement et accroître ainsi sa probabilité de survie »<sup>1</sup>.

Pour les PME, la flexibilité est plus facile que chez les grandes entreprises en raison de ses spécificités internes d'une part, et la segmentation des marchés (les micros segments), cette dernière expliquée par l'amélioration des revenus permettant de plus en plus aux consommateurs de satisfaire leurs « besoins de variété » d'autre part.

Cette segmentation favorise la production en petites séries et la réduction des temps de distribution, ainsi qu'une économie basée sur des milliers de petites et moyennes entreprises (PME) serait beaucoup plus apte à s'adapter à la personnalisation croissante des marchés et à l'accélération du changement.

En plus, un des moyens utilisés par les grandes entreprises pour profiter de cette flexibilité est le recours aux PME (par exemple leur effet d'inertie dans une économie en changement rapide). Ce recours passe par la stratégie d'externalisation des activités ou « politique de sous-traitance », au niveau de services et des différents segments de production. Cette externalisation explique : les créations de plus en plus de PME et leurs lieux de concentration c'est-à-dire à proximité des grandes entreprises, ainsi que leur stratégie de niche « spécialisation ».

---

<sup>1</sup> J.C TARONDEAU. La flexibilité dans les entreprises. Éd. Puf, 1999, p.07

## Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME

---

### 2.1.2. Les aides de l'Etat

Compte tenu des insuffisances en termes de ressources des PME et de leurs vulnérabilités dans un environnement turbulent et de crise, la majorité des Etats subventionnent des affaires favorables aux profits des entreprises de petite dimension (PME).

Ces aides de l'Etat peuvent intervenir lors du démarrage et de la montée en compétitivité, ou encore à plus long terme pour permettre le changement structurel nécessaire. Dans la phase de création et de première montée en compétitivité, les PME sont vulnérables, particulièrement du côté de financement, dans les phases de changement structurel elles ont un besoin de soutien en conseils et en expertise variées ou encore pour exporter. Mais pour le reste d'élément, les PME doivent le plus souvent être capables de se défendre seules sur le marché libre et avec les moyens qu'elles possèdent, quitte à payer le prix de leurs faiblesses ou de leurs inefficiences.

En 1998, ROBERT, dans son livre « La PME, une entreprise humaine » donne quelques atouts qui sont propres aux entreprises de petites dimensions.

- La petite taille de l'entreprise lui facilite la communication et lui procure un mode de gestion rustique, souvent centralisé qui a l'avantage de la simplicité et de la cohérence
- L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.<sup>1</sup>

- Les salaires peuvent être plus motivés dans une PME que dans une grande entreprise. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME car cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une grande entreprise en cas de licenciement (reclassement, indemnité de Licenciement par exemple). De plus, la taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions<sup>2</sup>.

### 2.2. Les faiblesses de la PME

En plus du fait que les grandes entreprises disposent davantage de compétitivités et bénéficient des économies d'échelles, les PME ont à faire face à des faiblesses spécifiques que l'on peut résumer dans les points suivants :

- Problèmes liés à la taille : La taille de la PME peut aussi être un handicap. En plus, la PME est vulnérable de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entrainera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit. La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou 'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Nathalie DUFFAL, Isabelle DUVAL, Economie d'entreprise : la strategie des PME. Edition maxima.2005, P:02.

<sup>2</sup> Nathalie DUFFAL, op.cit., P:02.

<sup>3</sup> Nathalie DUFFAL, idem. P:02

## **Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME**

---

- La faiblesse des moyens pour mener des campagnes des marketings face à la concurrence des grandes entreprises.
- Manque de notoriété et de crédibilité pour les PME nouvelles créées.
- La fragilité de la structure financière et sa dépendance.
- Les problèmes d'autonomie externe (vis-à-vis des fournisseurs ou des clients).
- Dans une économie à forte dépendance du marché informel, la concurrence peut être déloyale au détriment du formel.
- Le non ancrage d'une législation stable et permanente entraîne des doutes et limite les actions des PME.
- Le caractère familial (propriété familiale) des PME peut créer des interactions dans les centres des décisions (informels).
- Le coût de l'accès à la technologie de pointe et aux inventions pénalise les PME.
- Les difficultés d'accès au marché extérieur.

### **Conclusion du chapitre**

A partir de ce qui a été développé dans le premier chapitre, nous constatons qu'il n'existe pas une définition unique de la PME. En effet, les premières tentatives d'identification des PME étaient d'ordre qualitatif et mettaient l'accent, sur les éléments distinctifs et caractéristiques de la PME, dont l'aspect humain est lié à l'entreprise.

En Algérie, comme partout dans le monde les PME représentent la majorité dans l'ensemble des entreprises.

Les PME contribuent massivement à la création de richesse et d'emplois, leur classement est fait selon des critères bien définis tels que : la nature des produit fabriqués, l'orientation de l'entreprise et la structure juridique.

**Chapitre 02 : Le rôle du système bancaire  
dans le financement de la PME**

### **Introduction du chapitre**

Les PME occupent une place prépondérante dans le système économique national et contribuent à son développement. Face à des opportunités d'investissement elles expriment d'importants besoins de financement qui doivent être financés par différentes sources qui se subdivisent en financement interne (autofinancement...) et financement externe (crédits bancaires...)

Donc, le rôle de la banque est essentiel dans le développement de l'économie nationale, notamment dans le financement ; opération sujette à des risques. Pour cela la banque doit disposer de procédures fiables et efficaces lui permettant de bien cerner le risque de crédit bancaire et si possible le réduire.

Donc la maîtrise de contrôle et de gestion du risque ainsi que la prise des garanties adéquates deviennent alors des objectifs fondamentaux.

Ainsi l'exigence d'un dossier financier détaillé de l'entreprise et sa soumission à une étude rigoureuse s'avère impérative avant l'octroi de tout crédit.

Dans ce sens à travers ce chapitre, nous allons étudier le rôle du système bancaire dans le financement de la PME tout en présentant les différentes sources de financement de la PME dans la 1<sup>ère</sup> section, ainsi que le montage et l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation dans la 2<sup>ème</sup> section, pour arriver enfin à montrer les outils de l'analyse financière dans la 3<sup>ème</sup> section.

### Section 01 : les différentes sources de financement de la PME

Pour financer son activité, la PME peut faire appel à différentes sources de financement dont il est indispensable de connaître leurs critères de choix.

#### 1. Le financement interne

Le financement interne est mesuré par l'autofinancement et la cession des éléments d'actifs :

##### 1.1.L'autofinancement

L'autofinancement joue un rôle fondamental au niveau de la PME et d'un point de vue strictement financier, il représente :<sup>1</sup>

- Un financement interne disponible pour l'investissement tant en vue de maintenir le capital économique qu'en vue d'assurer la croissance de l'entreprise.
- Un garant du remboursement des emprunts, donc un élément essentiel de la capacité d'endettement de l'entreprise.

L'entreprise ne conserve pas pour elle la totalité des liquidités générées par l'activité. Elle en réserve une partie à ses actionnaires sous forme de dividendes. La partie de la CAF non distribuée et restant à la disposition de l'entreprise est qualifiée d'autofinancement :

$$\text{Autofinancement}(N) = \text{CAF}(N) - \text{Dividendes distribués en } N.^2$$

Donc l'autofinancement est la capacité de l'entreprise à financer ses investissements et son activité à l'aide de ses propres moyens financiers, il est constitué par la partie de la CAF investie dans l'entreprise.

L'entreprise doit définir une politique de distribution suffisamment généreuse pour satisfaire ses actionnaires, mais lui permettant de disposer de fonds nécessaires à son développement

##### ➤ Autofinancement et distribution de dividendes

L'entreprise cherche d'abord à couvrir les besoins en capitaux par des ressources internes : l'autofinancement représente la source privilégiée de financement, puisqu'il permet de financer la croissance de remplacer les actifs économiques sans recourir à des tiers.

Rappelons que l'autofinancement est égal à la capacité d'autofinancement diminuée des dividendes, l'entreprise doit donc décider quel montant de la CAF sera distribué en dividendes.

Ce choix entre distribution de dividendes et conservation de la CAF élevé de la politique de l'entreprise

- **Une politique de taux de distribution élevé** a pour effet de réduire l'autofinancement. C'est une politique qui contribue faiblement au renforcement des fonds propres et augmente le risque pour l'entreprise et par conséquent pour les actionnaires ;

---

<sup>1</sup> Pierre CONSO, Farouk HEMICI, **Gestion Financière de l'entreprise**, Editions Dunod, Paris, 1985, P : 207.

<sup>2</sup> Yanick le FUR PASCAL QUIRY, **P.Vernimmen Finance d'entreprise**, Edition Dalloz, France, 2014, P : 344.

- Une **politique de taux rétention élevé** permet de renforcer les fonds propres de l'entreprise, ce qui lui confère une meilleure indépendance financière. Elle a cependant l'inconvénient de priver l'actionnaire de dividendes ;
- L'entreprise peut choisir une **politique de distribution liée à l'évolution de résultat**, en utilisant le ratio **dividendes/bénéfice**. Le dividende est alors proportionnel au résultat, associant ainsi l'actionnaire à l'activité de l'entreprise. L'inconvénient majeur est l'irrégularité potentielle du montant des dividendes ;
- Enfin, l'entreprise peut adopter une **politique de distribution systématique**, en versant des dividendes plus faibles mais en croissance régulière chaque année ; cette politique peut favoriser la stabilité de l'actionnariat. C'est aussi un moyen de soutenir le cours boursier : des études ont montré qu'un ratio de distribution élevé et régulier diminuait l'instabilité de l'action.

Quelle que soit sa politique de dividendes, la PME ne doit pas oublier que l'autofinancement est souvent le seul moyen d'augmenter ses fonds propres en conservant son indépendance, en limitant les risques et en ne dépendant pas de l'état du marché financier.

### 1.2. La cession des éléments d'actifs

Les cessions d'éléments de l'actifs peuvent résulter de :

- Renouveler le parc des immobilisations. En effet, ce renouvellement normal s'accompagne généralement de la vente du matériel remplacé ;
- La recherche de source de financement. Dans certains cas, l'entreprise est contrainte de vendre des actifs qui ne sont pas nécessaires à son activité pour trouver des nouveaux capitaux ;
- Le recentrage des activités. L'entreprise cède des usines, des filiales ou des participations dès lors qu'elle décide de revenir à son métier dominant. Dans ce cas, les sommes en jeu peuvent être considérables.

Il s'agit d'une source de financement exceptionnelle et non récurrente. Seule la plus-value nette d'impôt constitue dans ce cas une source de financement

## 2. Le financement externe

Le financement de ces investissements se fait, le plus souvent en ayant recours aux crédits bancaires, ou bien, à l'appel au marché financier (en phase embryonnaire en Algérie).

### 2.1. Le financement d'investissement

Les crédits d'investissements sont destinés à financer la partie haute du bilan, c'est-à-dire les immobilisations, le remboursement proviendra du bénéfice que procurera la vente des biens produits.

#### 2.1.1. Les crédits à moyens terme

Ce sont donc des crédits destinés à financer les investissements légers tels que les véhicules et les machines et tous autres moyens et équipements de production de l'entreprise dont la durée d'amortissement ne dépasse pas dix ans. La durée du financement ne doit en aucune manière être plus longue que celle d'amortissement du bien financé.

On peut distinguer 3 types de CMT :

### **a- Le crédit à moyen terme réescomptable<sup>1</sup> :**

Conformément, à la loi 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, les CMT sont réescomptables auprès de la banque d'Algérie.

Cette forme de CMT est la plus utilisée par les banques algériennes en raison de la souplesse qu'elle offre à leur trésorerie. Elle permet de récupérer la trésorerie engagée lors de la réalisation du crédit par le réescompte d'un billet à ordre souscrit par l'investisseur.

### **b- Le crédit à moyen terme mobilisable :**

Dans ce crédit la banque pourrait mobiliser sa créance sur le marché financier. En Algérie cette possibilité n'existe pas, en raison de l'absence de marché financier.

### **c- Le crédit à moyen terme non mobilisable : (direct)**

Ils sont nourris par la trésorerie de la banque, ce CMT n'a pas de refinancement, car les billets à ordre souscrits par l'investisseur deviennent des reconnaissances de dettes envers la banque et non pas un instrument de refinancement.

#### **2.1.2. Les crédits à long terme**

C'est un crédit destiné à financer les immobilisations lourdes comme les constructions des unités de production. Sa durée s'inscrit entre sept (7) et vingt (20) ans avec un éventuel différé de paiement de deux (2) à quatre (4) ans.

#### **2.1.3. Le crédit-bail (leasing)**

« Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquièrent un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise ; cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat... »<sup>2</sup>

Il s'agit d'un financement intégral pour l'entreprise mais qui est beaucoup plus coûteux qu'un CMT. On peut y distinguer 2 types de crédit-bail à savoir :<sup>3</sup>

### **a- Le crédit-bail mobilier**

Il consiste en une opération de location d'un bien d'équipement, de matériel d'outillage, acheté en vue de cette location, par la société de crédit-bail sollicitée, celle-ci demeure propriétaire du bien.

---

<sup>1</sup> Droit Algérien

<sup>2</sup>LUC BERNET – ROLLANDE, « Principes de technique bancaire », 25<sup>ème</sup> édition, édition DUMOD, Paris, 2008, P :412

<sup>3</sup> Yanick LE FUR et Pascal QUIRY, P.Vernimmen Finance d'entreprise, Edition Dalloz, France, 2014, P : 492

### b- Le crédit-bail immobilier

Le crédit-bail immobilier consiste en une opération de location d'un bien immobilier à usage professionnel, acheté ou construit par une société de crédit-bail immobilier, qui en demeure propriétaire.

Nous pouvons, également, le différencier, selon l'implantation du bailleur et du preneur, entre le crédit-bail national et le crédit-bail international.

Il existe d'autres formes de crédit-bail, à savoir :

- ✓ **Le lease-back** : C'est la formule par laquelle une entreprise cède à la société de leasing un bien dont elle est propriétaire et conclut aussitôt un contrat de bail sur le dit bien.
- ✓ **Le crédit-bail adossé** : Il consiste pour une entreprise à vendre un matériel qu'elle fabrique à une société de leasing, ce matériel lui est ensuite loué par crédit-bail.

A la fin du contrat de location, le locataire peut :

- Mettre fin au contrat et la société récupère le matériel ;
- Acheter le bien à sa valeur résiduelle ;
- Renouveler le contrat avec des redevances plus simples.

#### 2.1.4. Les crédits spécifiques : Le crédit revolving (flexeo)

Le Flexeo est un crédit sous forme de réserve utilisable pendant 24mois au maximum et remboursable en 36mois pour financer tous les types d'investissement : matériel, véhicules, travaux...etc.

La particularité de ce crédit est sa flexibilité car le client peut procéder à un remboursement total ou partiel à tout moment, et la réserve reconstituée peut être réutilisée tout au long de sa validité (24mois)

Le crédit réserve est comptabilisé en DMLT au passif du bilan.

### 2.2.Financement d'exploitation

Il arrive souvent que les entreprises rencontrent des difficultés qui les empêchent d'assurer le bon fonctionnement de leur cycle d'exploitation. Ces difficultés sont généralement dues au déséquilibre généré par le décalage entre les décaissements et les encaissements de l'entreprise (retard dans le recouvrement des créances à cause des délais accordés aux clients).

Les crédits d'exploitation sont destinés à financer les besoins de fonctionnement des PME au cours d'activités (financement des stocks, accompagnement du cycle d'exploitation pour un équilibre entre les opérations d'amont et d'aval) pour une meilleure couverture des fluctuations de trésorerie et ses insuffisances temporaires.

Ces crédits destinés au financement du bas du bilan sont subdivisés comme suit :

#### 2.2.1. Les crédits par caisse

Ce sont des crédits qui permettent de combler les écarts entre décaissement à s'opérer et les encaissements futurs.

Lorsque l'objet du crédit n'est pas précisé par l'entreprise on parle des crédits « globaux », par contre si l'objectif est clairement précisé on parle des crédits « spécifiques ».

### a- Les crédits globaux

Ce sont des crédits destinés à financer globalement des actifs cycliques du bilan. C'est-à-dire pallier à l'insuffisance du fonds de roulement par rapport au besoin en fonds de roulement et combler une trésorerie momentanément déficitaire.

Ils sont appelés « crédits en blanc » vu qu'ils ne sont assortis d'aucune garantie sauf la promesse de remboursement du débiteur. Le banquier prend en considération la personnalité du client, sa moralité et sa situation financière. Ce qui fait d'eux des concours à risque élevé. Ces crédits d'exploitation globaux sont :

#### i- La facilité de caisse

«La facilité de caisse est accordée à l'entreprise lorsqu'elle a un besoin de faire face à une gêne momentanée de trésorerie »<sup>1</sup>. Elle permet à l'entreprise de faire face aux décalages temporaires entre les dépenses et les recettes et pour pallier mensuellement aux insuffisances passagères de trésorerie en lui permettant de débiter son compte à concurrence d'un montant déterminé à l'obligation que le compte redevient en position créditrice rapidement (avant de se transformer en découvert) ; généralement ce type de crédit est consenti à des échéances de fin du mois pour paiement du personnel, sécurité social ou pour certains évènements imprévus et spéciaux, ces opérations peuvent être fréquentes à la condition d'un apurement rapide. La banque fixe le plafond de la facilité de caisse à 15 jours de chiffre d'affaire mensuel, les intérêts sont calculés en fonction des jours pendant lesquels le compte est débiteur ».<sup>2</sup>

#### ii- Le découvert

« Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin de fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement FR. Donc c'est pour faire face à une augmentation conséquente du BFR, suite à un développement du chiffre d'affaire ou une diminution du FR, généralement le découvert est accordé pour une période plus longue que celle de la facilité de caisse »<sup>3</sup>.

Selon qu'il est mobilisé ou non mobilisé par des effets de commerce, il est scindé en deux formes :

- **Le découvert non mobilisable** : Ce type de découvert permet au client de faire fonctionner son compte en position débitrice dans la limite du plafond autorisé.
- **Le découvert mobilisable** : il est matérialisé par les billets souscrits par le client à l'ordre de la banque qui pourra les réescompter auprès de la Banque d'Algérie.

---

<sup>1</sup>L. BERNET-ROLLANDE, "**Principes de technique bancaire**", 25ème édition, Dunod Paris, 2008, P :287

<sup>2</sup> Farouk BOUYAKOUB ; « **L'entreprise et le financement bancaire** », Casbah ; Alger ; 2001.P :234.

<sup>3</sup> Luc BERNET-ROLLANDE ; « Principes des techniques bancaires » ; ; Dunod ; Paris ; 1999, P :98.

### iii- Les crédits de campagne :

Le crédit de campagne est : « un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière. la raison fondamentale du besoin de crédit de campagne, est l'existence d'un cycle saisonnier. Ce type de concours est généralement utile pour les entreprises ayant, dans leur activité, une distorsion entre leur production et leur consommation »<sup>1</sup>

### iv- Le crédit de soudure (crédit relais) :

« Le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis »<sup>2</sup>.

Le risque majeur de ce crédit est le non remboursement en cas de non réalisation de l'opération permettant l'entrée de fonds ou son détournement, le banquier doit s'assurer que le remboursement sera réalisé dans les délais prévus et que le montant du crédit soit inférieur à celui des rentrées attendues.

Le crédit relais peut être lié à une opération ponctuelle hors exploitation est également appelé « crédit de soudure »<sup>3</sup>, il est destiné à permettre à une entreprise d'anticiper une entrée de fonds à provenir soit de la cession d'un bien (immeuble ou fonds de commerce), soit d'une opération financière (augmentation de capital).

### b- Les crédits spécifiques :

Les crédits spécifiques financent des postes de l'actif circulant (créance, clients...). Ce type de crédits présente un intérêt particulier pour la banque, dans la mesure où il comporte des garanties réelles liées directement à l'opération financée, en plus il est susceptible d'être réescompté auprès de la banque d'Algérie. Nous distinguons :

#### i- L'escompte commercial :

« L'escompte est une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition de l'entreprise porteuse d'un effet de commerce non échu, contre remise de cet effet, le montant de l'effet diminué des intérêts et des commissions. Si l'effet est impayé à l'échéance, la banque se retourne contre son propre client, qui supporte donc le risque de défaillance de son acheteur »<sup>4</sup>.

L'escompte commercial se réalise par le versement du montant de l'effet au crédit du compte de l'entreprise bénéficiaire de l'escompte diminué des agios.

Le crédit d'escompte est fixé, selon une autorisation, à un plafond en fonction du chiffre d'affaires. C'est aussi un prêt sur gage puisque le banquier prête le montant de l'effet contre remise de titres qui servent de garantie.

#### j- L'avance sur marchandise :

---

<sup>1</sup> A. BENHALIMA, pratique des techniques bancaires –référence à l'Algérie, édition Dahleb, P63

<sup>2</sup> Farouk BOUYAKOUB ; « L'entreprise et le financement bancaire » ; p235 ; Casbah ; Alger ; 2001.

<sup>3</sup> SIBF, « Cours de techniques bancaires », p.26.

<sup>4</sup>Vernirnen.net, définition d'Escompte lexicque de finance.

Elle est destinée à financer un stock ou une partie de marchandises, la contrepartie de ce financement est la remise du gage au créancier et au tiers détenteur, c'est une forme de crédit classique consenti à l'entreprise pour lui permettre de régler ses dettes auprès de ses fournisseurs ; le montant de cette avance ne dépasse pas 80% (et ne dépasse pas 09 mois) avec la dépossession du client de sa marchandise.

Il existe deux formes de la constitution du gage :

- Le banquier louera des locaux dans lesquels les marchandises seront entreposées, le banquier détiendra les clés de l'entrepôt ;
- Le banquier détient les titres extraits de la souche "récépissés-warrants".

### **k- L'avance sur facture :**

« L'avance sur factures est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliées aux guichets de la banque prêteuse. »<sup>1</sup>

Les avances sur factures permettent à l'entreprise de palier un manque de trésorerie dû aux délais de paiement, souvent très lents, des administrations et organismes publics. Le montant de l'avance ne doit pas excéder les 70% du montant de la facture.

### **l- L'avance sur titres :**

C'est une opération qui comporte pour le détenteur de titres de placements à bénéficier d'une avance en contrepartie d'un nantissement de ces titres. Sur la base de l'autorisation et après nantissement des titres remis en gage par le propriétaire, il y a lieu de faire souscrire un billet à ordre au client pour le montant de l'avance qui ne dépasse pas les 90% du montant des titres nantis et en procédant au décompte des intérêts à percevoir.

### **m- L'affacturage :**

« La technique de l'affacturage ou de factoring consiste en un transfert de créances commerciales de leur titulaire à une société d'affacturage (le factor) qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin, même en cas de défaillance du débiteur. Le factor peut régler par anticipation tout ou une partie du montant des créances transférées »<sup>2</sup>.

### **n- Avance sur marché public :**

Comme les crédits de préfinancement, avances sur créances et différentes cautions bancaires.

- **Les crédits de préfinancement :**
- **Les avances sur délégation de marché :**<sup>3</sup>
  - Les avances sur créances nées non constatées ;
  - Les avances sur créances nées et constatées.

---

<sup>1</sup>F. BOUAKOUB, "L'entreprise et le financement bancaire", Edition Casbah, 2000, P :236

<sup>2</sup> Jean-Marc Béguin/Arnaud Bernard «l'essentiel des techniques bancaires », Edition d'organisation, 2008, Paris, P :260.

<sup>3</sup> Etudié au Cours techniques bancaires présenté par Mr. BENKHADA.

### 2.2.2. Les crédits par signature

De par l'importance de son métier et de la réputation dont il jouit, le banquier peut faire bénéficier sa clientèle du temps en attendant l'argent en lui accordant sa signature.

Ces crédits ont pour avantage d'éviter au banquier toute immobilisation de capitaux mais d'une autre part, il doit faire une analyse minutieuse de la situation du demandeur de crédit afin d'éviter le risque de défaillance.

Les crédits par signature se présentent sous quatre (04) formes

#### a- L'aval :

Selon l'article 409 du Code de Commerce « l'aval est un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d'une créance en cas de défaillance du principal obligé à échéance ».

#### b- L'acceptation :

Il s'agit de l'engagement de la banque à honorer le paiement d'un effet de commerce (lettre de change) à son échéance. L'acceptation est matérialisée par la mention « bon pour acceptation ». Contrairement à l'aval, par l'acceptation le banquier devient obligé vis-à-vis du créancier.

#### c- Les cautions :

« Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »<sup>1</sup>.

Il existe plusieurs types de cautions bancaires : des cautions pour différer un paiement, pour éviter un décaissement, et pour accélérer une rentrée de fonds.

- **Cautions pour différer un paiement :**

- ✓ **Les cautions fiscales :**

- L'obligation cautionnée pour le paiement de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée): elle permet de différer le paiement exigible de la TVA auprès des autorités fiscales par la mention « Bon pour caution solidaire » sur un billet à ordre, l'entreprise perçoit la TVA pour le compte de l'Etat, elle a comme différé 4 mois si ce différé est cautionné par sa banque.

-La caution pour imposition contestée : c'est une caution bancaire pour différer la totalité ou une partie des impôts directs<sup>2</sup>.La banque s'engage à payer le montant contesté dans le mois qui suit la date de notification de la décision finale

---

<sup>1</sup>L'article 644 du code civil

<sup>2</sup>Gerard ROUYER et Alain CHOINEL ; « **La banque et l'entreprise** » ; 2<sup>ème</sup> édition ; Economica, Paris, 2000. P :85.

### ✓ Les cautions douanières :

- La caution d'enlèvement : permet à l'importateur d'enlever sa marchandise avant paiement des droits, ces droits sont payables par l'importateur dans les 15 jours suivant l'enlèvement.
- La caution pour l'entrepôt fictif : permet à l'importateur de différer le paiement de conservation et droits de marchandises.
- Obligation cautionnée : permet-contre sa remise- l'accord d'un délai de 02 à 04 mois pour payer les droits de douane.
- Caution pour soumission (D48) : elle couvre l'engagement d'une entreprise, ayant fait une fausse déclaration en douane.

### • Cautions en vue d'éviter un décaissement :

- ✓ Caution de soumission : elle garantit la compétence et les moyens professionnels à 1% du montant de la soumission.
- ✓ Caution d'admission temporaire : elle permet la suspension de droits de douane sur les matières premières, fournitures et les équipements pour les réexporter dans les six mois après l'admission temporaire.
- ✓ Caution de bonne exécution (définitive) : garantit la bonne exécution du marché, le montant est de 5% du montant du marché est restitué jusqu'à la main levée, cette caution garantit l'exécution selon les conditions du cahier de charge.
- ✓ Caution d'adjudication : garantit la capacité de réalisation du marché du soumissionnaire, elle permet aussi d'éviter le blocage de fonds.

### • Cautions pour accélérer une rentrée de fonds :

- ✓ Caution de restitution d'acomptes : elle permet au titulaire du marché et avant l'exécution, de percevoir des avances forfaitaires à 15% du montant du marché (ou justifiée à 25%).
- ✓ Caution de retenue de garantie : Cette caution permet à l'entrepreneur de récupérer le montant retenu en tant que garantie qui représente généralement 5% du montant du marché.

### d- Le crédit documentaire

Le crédit documentaire est l'opération par laquelle, une banque (banque émettrice) sur instructions de son client importateur (donneur d'ordre), s'engage par l'intermédiaire d'une banque correspondante (banque notificatrice), en faveur de l'exportateur (bénéficiaire), pour effectuer le paiement, l'acceptation ou la négociation des documents conformes attestant la concrétisation du contrat commercial.

Ce type de crédit a plusieurs formes :

- ✓ Le crédit documentaire révocable : Ce crédit peut être modifié ou annulé par les parties intervenantes à tout moment ce qui représente un risque pour l'exportateur.
- ✓ Le crédit documentaire irrévocable : Ce crédit ne peut être modifié ou annulé qu'avec l'accord de toutes les parties.

## Chapitre 02 : Le rôle du système bancaire dans le financement de la PME

---

- ✓ Le crédit documentaire irrévocable et confirmé : La banque notificatrice devient confirmatrice et s'engage à son tour à payer les documents sous réserve qu'ils soient conformes et présentés dans les délais. Dans ce cas l'exportateur possède la garantie de deux banques.

Il y a aussi des crédits documentaires spéciaux qu'on cite :

- ✓ Le CREDOC revolving : c'est un crédit dont le montant est renouvelé automatiquement. Il peut être cumulatif ou non cumulatif.
- ✓ Le CREDOC transférable : C'est dans le cas où la marchandise n'est pas fournie par un seul fournisseur donc dans ce cas ce dernier doit transférer une partie de ses droits et ses obligations aux autres fournisseurs.
- ✓ Le crédit back to back : Dans ce cas, le vendeur lui-même bénéficiaire d'un CREDOC. Il demande aussi un second CREDOC en faveur de son fournisseur. Ce dernier devait être libellé de telle façon que les documents acquis à ce titre s'intègrent au mieux dans la réalisation du premier crédit et soient remis dans les délais suffisants pour permettre l'utilisation du crédit initial.
- ✓ Le crédit RED CLAUSE : une clause en rouge est incorporée d'avance dans ce type de crédit, autorisant la banque notificatrice à effectuer des avances au bénéficiaire avant la présentation des documents.

### e- Le financement des exportations :

La nécessité de favoriser l'exportation et de permettre aux entreprises d'affronter la concurrence étrangère génère un besoin en financement inhérent du fait que le vendeur accorde un délai de paiement plus au moins long à ses clients étrangers.

Afin de couvrir les besoins de financement, les exportateurs peuvent trouver auprès des banques plusieurs solutions de financement et parmi eux on a :

- ✓ **Le crédit fournisseur** : Le crédit fournisseur est un crédit bancaire accordé directement au fournisseur (exportateur) qui a lui-même consenti un délai de paiement à son partenaire étranger (importateur). Ce crédit permet à l'exportateur d'escompter sa créance et d'encaisser, au moment de la livraison partielle ou totale de l'exportation, le montant des sommes qui lui sont dues par l'acheteur.
- ✓ **Le crédit acheteur** : « Le crédit acheteur est un prêt direct consenti à un acheteur installé dans un pays A par la banque d'un pays B. Cette banque paie au comptant le fournisseur local, à la réception, par l'acheteur du pays A, des équipements ou matériels commandés »

### 3. Les risques liés au financement des PME

L'analyse de l'énoncé précédent nous fait comprendre qu'aucun crédit n'est totalement exempté de risques et la notion de risque est indissociable du métier de banquier.

C'est pourquoi le banquier se doit d'être plus prudent, concernant l'attribution des crédits, et ce pour essayer d'atténuer ou d'éliminer les effets nocifs du risque du crédit qui suit.

### 3.1. La notion de risque :

« Un risque représente la possibilité qu'un événement survienne et nuise l'atteinte d'objectifs »<sup>1</sup>.

#### 3.1.1. La notion de risque au sein de la banque :<sup>2</sup>

La banque par définition accorde des crédits. C'est l'une de ses principales activités. Mais disposant de fonds limités, elle doit pouvoir, dans l'intérêt des déposants dont elle gère l'argent, prévoir et maintenir le risque que génère cette opération. La maîtrise du risque lié au crédit est l'un des axes stratégiques de la gestion des banques.

La notion du risque bancaire recouvre tout événement susceptible d'empêcher la banque de réaliser ses objectifs ou encore de maximiser ses performances. Cette perception du risque est liée à la difficulté qu'ont les banques de distinguer les bons emprunteurs et les mauvais, parmi leurs débiteurs potentiels.

### 3.2. Les différents risques de crédit

#### 3.2.1. Définition du risque de crédit

Appelé aussi risque de contrepartie, le risque de crédit peut se définir comme étant « la perte potentielle résultant du défaut de remboursement d'un prêt par un client à échéance convenue ».

Le banquier doit donc, toujours craindre que ses débiteurs ne puissent pas faire face à leurs obligations dans les délais prévus. Le risque du crédit est un risque que le banquier doit appréhender le plus, et dont la maîtrise conditionne son développement et ses résultats d'exploitation. Pour cela, il doit toujours l'estimer et l'analyser avant toute décision d'octroi de crédit.

#### 3.2.2. Le risque d'immobilisation des fonds

Le risque d'immobilisation est un risque proprement bancaire. Un simple retard dans le remboursement d'une créance ou un décalage entre les ressources et les emplois peut être préjudiciable à la banque. Si ce retard ou décalage venait à se généraliser à cause de la mauvaise gestion de la distribution des crédits, il pourrait résulter une forte immobilisation de capitaux qui se traduirait par un grave déséquilibre de la trésorerie et mettrait ainsi la banque en état de cessation de paiement.

Par ailleurs, cette immobilisation de capitaux peut se traduire par l'incapacité de la banque à transformer son portefeuille de crédit en liquidité, afin de pouvoir assurer les retraits de fonds des déposants et de poursuivre le financement de sa clientèle. De ce fait, le risque d'immobilisation met le banquier dans l'incapacité de faire face aux multiples demandes de retraits et de crédits émanant de sa clientèle, mettant par la suite l'activité de la banque dans une situation de manque de liquidité.

---

<sup>1</sup> IFACI, Price Waterhouse Coopers et Landwell, **Le management des risques de l'entreprise, Cadre de Référence, Technique d'application**, Edition d'Organisation, Paris, 2005. P :23.

<sup>2</sup>Narimene LOURDJANE « **financement de l'exploitation de PME** », mémoire de fin d'étude B.S.B, 2014.

### 3.2.3. Le risque de non remboursement

C'est le risque le plus redouté par les banquiers. Il apparaît quand le client, en raison d'une dégradation de sa situation financière ou par mauvaise foi, n'est plus en mesure ou refuse tout simplement de rembourser les prêts qui lui ont été octroyés. Ce risque résulte donc de l'insolvabilité du débiteur. Il trouve ses origines, essentiellement dans le risque client c'est-à-dire le débiteur lui-même, car ce risque est tributaire de la situation financière, industrielle et commerciale du client.

Aussi, peut-il découler d'une crise politique ou économique d'un pays. On dit que le risque de non remboursement est un risque transmis, car il prend naissance au niveau du client et, il est ensuite transféré à la banque en sa qualité de créancier.

### 3.2.4. Le risque de non-paiement des intérêts

Le banquier apprécie son risque de non-paiement des intérêts par l'étude de la rentabilité globale de l'entreprise. La précaution du banquier est de deux ordres :

- Les charges d'intérêts imputées au débit du compte client qui doivent être couvertes, sinon elles constitueraient une augmentation des concours consentis ;
- L'entreprise doit être en mesure de supporter la hausse de ses charges financières engendrées par les crédits susceptibles de lui être accordés.

Pour contrôler ces deux points, le banquier apprécie :

- Le montant des charges d'intérêt par rapport au résultat d'exploitation afin de déterminer de combien ces coûts peuvent augmenter sans mettre l'entreprise en situation déficitaire ;
- L'impact financier des crédits octroyés en analysant le résultat brut d'exploitation après frais financiers afin de vérifier si ce résultat permet de couvrir un éventuel accroissement des charges ;
- Le banquier s'attachera à contrôler que le fonds de roulement, couvre significativement des besoins en fonds de roulement afin de limiter les crédits de fonctionnement, qu'il soit renforcé au fur et à mesure que l'activité de l'entreprise se développe.

### 3.2.5. Le risque du taux

Le risque de taux, appelé aussi « risque de taux d'intérêts », d'un actif financier (respectivement passif financier) est la variation du prix ou de la valorisation de cet actif (respectivement passif) résultant d'une variation des taux d'intérêts.<sup>1</sup>

Une variation du taux d'intérêts à la hausse comme à la baisse, est loin d'être sans conséquence sur le secteur bancaire. Toute fluctuation de ce paramètre peut constituer un risque considérable pour la banque.

---

<sup>1</sup>[http://fr.wikipedia.org/wiki/Risque\\_du\\_Taux](http://fr.wikipedia.org/wiki/Risque_du_Taux)

### 3.2.6. Le risque de change

Lorsqu'un prêt est accordé à une personne basée à l'étranger, cela constitue un risque de change. Ce dernier résulte de la variation du taux de change de la monnaie nationale par rapport à la monnaie étrangère.

Par conséquent, une hausse du cours de change se traduit par un gain de change, et une baisse du cours se traduit par une perte de change.

Pour se protéger contre ce risque, le banquier peut faire signer à son client un engagement de prise en charge du risque de change.

### 3.2.7. Les moyens de préventions des risques de crédit

#### a- L'application des règles prudentielles :

Toutes les Banques et Etablissements Financiers sont tenus de se conformer aux règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie.

Le but de cette réglementation bancaire est de permettre un service bancaire performant, tout en assurant la stabilité du secteur, la protection des déposants et la continuité des mécanismes de paiement.

#### i- La couverture des risques :

La réglementation algérienne prévoit, au titre de l'article (03) de l'instruction 74 /94 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion : les banques et établissements financiers sont tenus, dans les conditions prévues dans la présente instruction, de respecter en permanence un ratio de solvabilité, en tant que le rapport entre le montant de leurs fonds propres nets et celui de l'ensemble des risques de crédit qu'ils encourent du fait de leurs opérations, soit au moins égal à 8%.

#### ii- *RatioCook* (Ratio résultant de Bâle I) :

$$\text{Ratio cook} = \frac{\text{Fonds Propres nets de la banque}}{\text{Actifs à risques pondérés}} \geq 8\%$$

Suite aux insuffisances ressenties vis à vis de ce ratio qui ne tenait pas compte des risques liés au marché et des risques opérationnels, le comité Bâle II a adopté le ratio Mc Donough en 2004 et celui-ci est entré en application en 2007.

#### iii- *RatioMcDonough* (Résultat de Bâle II) :

Le nouveau ratio de couverture qui est le ratio Mc Donough est calculé comme suit :

$$\text{Ratio McDonough} = \frac{\text{Fonds Propres}}{\text{Risque de crédit} + \text{Risque opérationnel} + \text{Risque de marché}} \geq 9,5\%$$

#### iv- Ratio de division des risques :

Pour permettre aux banques et établissements financiers d'atteindre un suivi régulier des risques engagés sur les clients importants et d'éviter une éventuelle faillite, la réglementation

prudentielle en vigueur en Algérie met à leur charge deux obligations selon l'article 2 de l'instruction N°74-94 :

- ✓ Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne peuvent excéder **25 %** des fonds propres de la banque.
- ✓ Le montant total des risques encourus des bénéficiaires ayant dépassé **15 %** des fonds propres de la banque ne doit en aucun cas excéder dix (**10**) fois le montant des dits fonds propres.

### v- Classement des créances et de leurs provisions

Pour assurer le recouvrement des créances, les Banques et Etablissements financiers doivent, en application de l'instruction n° 74-94 du 19/11/1994 modifié et complété par l'instruction N°14-03 du 16 /02/ 2014, classer les créances et constituer des provisions selon le degré des risques encourus, à savoir :

- Créances courantes (sans risque particulier) provisionnées à 1% annuellement jusqu'à atteindre un niveau total de 3%.
- Créances à problème potentiel provisionnées à 30%.
- Créances risquées provisionnées à 50%.
- Créances compromises provisionnées à 100%.

### b- Le recueil des garanties :

Les garanties ne sont pas toujours une condition nécessaire à l'octroi de crédit, ce sont des éléments accessoires dans le but de se prémunir des risques imprévisibles.

Selon l'optique juridique, les garanties sont divisées en deux types : les garanties réelles et les garanties personnelles.

### i- Les garanties réelles :

La garantie réelle est l'affectation d'un bien, immeuble ou meuble appartenant au débiteur, au paiement de sa dette. Elle peut prendre trois formes :

#### ❖ L'hypothèque :

« Le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser, par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe... »<sup>1</sup>.

D'après cet article ci-dessus, l'hypothèque confère au créancier le droit de suite, de préférence et de rétention. Il existe trois (03) sortes d'hypothèques :

- **L'hypothèque conventionnelle** : c'est un contrat établi en la forme authentique entre la Banque et le débiteur pour garantir le paiement de la créance. Le contrat doit être inscrit à la conservation des hypothèques afin de renseigner les tiers du privilège de la Banque et de donner rang à celui-ci
- **L'hypothèque légale** : Comme son nom l'indique, c'est une hypothèque qui résulte de la loi elle-même au profit de certains créanciers jouissant d'une protection légale.

---

<sup>1</sup> Publié dans l'article 882 du Code Civil

- **L'hypothèque judiciaire** : Comme son nom l'indique, c'est une décision qui découle de la justice permettant à la banque de prendre une inscription d'hypothèque sur l'immeuble.

### ❖ **Le nantissement :**

« Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang »<sup>1</sup>.

Le nantissement ne peut porter que sur les biens meubles (corporels ou incorporels) qui relèvent de la propriété du débiteur. Il est constaté par un écrit sous seing privé. Il peut être exploité avec, ou sans dépossession du débiteur du bien nanti.

Il existe diverses formules de nantissement comme celui du fonds de commerce, du matériel d'équipement, des actifs financiers et du marché public.

### ❖ **Le gage véhicule :**

C'est une procédure qui s'effectue par une publicité du contrat de gage auprès de la wilaya, pour s'opposer à tout changement éventuel de carte grise et à délivrer un reçu d'inscription du gage, qui permet de s'opposer à toute saisie du véhicule par d'autres créanciers et également au droit de préférence et de suite.

### ii- **Les garanties personnelles :**

Une garantie personnelle est l'engagement d'une ou plusieurs personnes, physiques ou morales, qui promettent de désintéresser le créancier si le débiteur principal ne satisfait pas à ses obligations à l'échéance.

Elle peut prendre soit la forme d'un cautionnement, un aval ou une assurance.

### ❖ **Le cautionnement :**

L'article 644 du code civil algérien a défini le cautionnement comme étant « Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ». <sup>2</sup>

On distingue le cautionnement simple et le cautionnement solidaire.

- **Le cautionnement simple** : C'est le cautionnement par lequel la caution n'est pas solidaire dans son engagement (ne peut être poursuivie que dans la limite de leur part proportionnelle dans l'obligation cautionnée). La caution simple

---

<sup>1</sup> Publié dans l'article 948 du Code Civil

bénéficie de deux allègements qui sont le bénéfice de discussion<sup>1</sup> et le bénéfice de division<sup>2</sup>.

- **Le cautionnement solidaire :** Dans ce cas la caution et le débiteur sont dans le même rang. Le créancier a le choix de les poursuivre indifféremment. Le débiteur principal et la caution ne disposent ni de bénéfice de discussion, ni de bénéfice de division. C'est ce type de cautionnement qui devrait intéresser le banquier.

### ❖ L'aval

« L'aval est l'engagement d'une personne de payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement, un effet de commerce »<sup>3</sup>.

Donc l'aval est un engagement, pris par la banque, de payer à son échéance un effet de commerce si le débiteur principal se trouve défaillant.

Il est exprimé par la mention « bon pour aval » au recto de l'effet suivi de la signature de l'avaliste. Il peut être donné par acte séparé ou sur une allonge.

### ❖ L'assurance :

L'assurance est un « acte de subrogation au profit de banque » donné par l'assureur au profit du créancier en garantie contre certains risques.

Le contrat d'assurance doit être accompagné d'un « avenant de subrogation » au profit de la banque.

---

<sup>1</sup> La caution peut exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur principal dans ses biens

<sup>2</sup> La caution peut demander, dans le cas de la pluralité de cautions, au créancier de diviser ses poursuites en fonction de la part de chacune dans l'engagement

<sup>3</sup> Publié dans l'article 407 de code de commerce

### **Section02 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation**

Toute entreprise qui se trouve au cours de son cycle d'exploitation et dans l'obligation de recourir vers un crédit d'exploitation pour accomplir ses insuffisances de son fonds de roulement.

Les crédits d'exploitation sont des concours à court terme destinés à financer les besoins de trésorerie de l'entreprise. Les délais de récupération de ces crédits sont courts, d'où l'on considère toujours que le risque encouru à l'occasion de leur octroi est relativement faible.

Pour mieux appréhender les risques de ces crédits, la connaissance du client et de son environnement est primordiale et doit être suivie d'une étude approfondie et d'une analyse rigoureuse de la situation économique et financière de l'entreprise.

#### **1. Montage d'un dossier de crédit d'exploitation**

Le dossier de crédit d'exploitation est constitué pour commencer, d'une demande écrite de l'entreprise puis, de documents juridiques, économiques, commerciaux, comptables, financiers, fiscaux et parafiscaux. Ce dernier aura pour un but de mettre en évidence et clarifier tous les risques potentiels que comporte la situation du demandeur de crédit ainsi que son éclaircissement dans le but d'offrir des conditions de financement optimales.

##### **1.1. Une demande écrite de l'entreprise**

Il s'agit d'une demande de crédit adressée au banquier ayant pour objet la sollicitation d'un crédit d'exploitation. Pour être recevable, celle-ci doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Condition de forme : cette demande doit contenir un en-tête où sont notées toutes les références de l'entreprise, accompagnées du cachet de l'entreprise et de la signature apposée par le ou les personne(s) concernée(s) par le crédit ;
- ✓ Condition de fonds : la demande doit préciser la nature des concours sollicités, leur montant, ainsi que leur objet.

##### **1.2. Les documents juridiques et administratifs**

- ✓ Une copie certifiée conforme du registre de commerce ou de l'agrément s'il s'agit d'une profession libérale ;
- ✓ Une copie certifiée conforme des statuts des personnes morales ;
- ✓ Un procès-verbal de la délibération des associés autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts bancaires, si cette disposition n'est pas prévue dans les statuts ;
- ✓ Une copie certifiée conforme de l'annonce de création de l'entreprise dans le Bulletin Officiel des annonces Légales (BOAL) ;
- ✓ Une copie certifiée conforme de l'acte de propriété ou du bail des locaux à usage professionnel ;
- ✓ Une copie du diplôme et des qualifications professionnelles si le cas l'exige.

### **1.3. Les documents techniques et économiques**

Parmi ces documents nous trouverons :

- ✓ Plan de production annuel ou pluriannuel.
- ✓ Situation de marchés publics en cours de réalisation
- ✓ Plan de charge pour les entreprises de B.T.P.H avec fiche signalétique par marché. Le banquier exige ces documents afin d'avoir une idée sur l'entreprise et sur ses projets engagés ou en phase de lancement.

### **1.4. Les documents comptables et économiques**

- ✓ Les bilans et Tableaux de Compte des résultats (CDR) des trois derniers exercices ; dans le cas d'une ancienne relation, seul le dernier bilan est exigé ;
- ✓ Le rapport du commissaire aux comptes et la résolution de l'assemblée des actionnaires pour les sociétés de capitaux ;
- ✓ Bilans et TCR prévisionnels ;

### **1.5. Les documents fiscaux et parafiscaux**

- ✓ Une carte d'immatriculation fiscale ;
- ✓ Un extrait de rôle apuré de moins de trois (03) mois ou notification de rééchelonnements des dettes fiscales ;
- ✓ Une attestation de mise à jour de la caisse sociale de moins de trois mois ou de notification de rééchelonnement de dette sociale ;
- ✓ Déclaration fiscale de l'année dernière ;
- ✓ Documents primordiaux dans la mesure où ils permettent au banquier de connaître la relation de l'entreprise avec les services fiscaux et la sécurité sociale.

### **1.6. Les documents commerciaux**

- ✓ Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- ✓ Plan de charge, carnet de commandes, contrat, convention...etc ;
- ✓ La décomposition du chiffre d'affaire par produit et par marché ;

## **2. Identification du demandeur de crédit et la collecte d'information**

Le banquier doit s'assurer avant d'octroyer un crédit que son client pourra rembourser le prêt qui lui sera accordé, à la date convenue. Certes, les attentes de la clientèle le niveau des prestations bancaires font généralement l'objet d'un décalage, mais la confiance personnelle du banquier en son client et son entreprise reste le principe de base dans cette décision :

### **2.1. Les moyens utilisés pour la collecte des informations liées au client**

#### **2.1.1. L'entretien avec le client**

Tout d'abord le banquier doit avoir un entretien avec son client portant sur le projet envisagé et le crédit demandé. Afin de permettre au banquier de cerner non seulement le projet et d'avoir une idée primaire sur le concours adéquat, mais aussi, dans le cas d'une nouvelle relation, de cerner la moralité des dirigeants de l'entreprise

### 2.1.2. La consultation du service des renseignements commerciaux

C'est un service chargé de la collecte d'informations concernant les entreprises de la localité, à travers ce qui est diffusé par voie de presse, par le service de la banque. Sa consultation permet d'avoir des informations très précises sur le demandeur de crédit.

### 2.1.3. La consultation de la centrale des impayés

Elle centralise et diffuse toutes les informations concernant les incidents de paiement des chèques et effets de commerce, les interdictions d'émettre de chèques et les infractions liées à ces interdictions.

### 2.1.4. La consultation de la centrale des risques

Ce service a pour but de collecter et centraliser toutes les informations liées et concernant les crédits octroyés par les différents établissements financiers et les banques, le banquier peut aussi appréhender une image des engagements de l'entreprise avant d'accorder un quelconque crédit, toutefois, il est à signaler qu'il doit avoir l'autorisation de son client pour pouvoir consulter son fichier. Cette consultation est nécessaire pour l'appréhension de la situation d'endettement des clients.

### 2.1.5. La consultation de la centrale des bilans

Sa mission a pour but de recueillir, traiter et analyser et d'agrèger les documents comptables en vue de dégager le maximum d'information susceptibles de servir de base à des études économiques et financière.

## 3. Approche sur l'environnement de l'entreprise

### 3.1. Historique

Avant de procéder à l'analyse des documents comptables, le banquier doit identifier l'entreprise avec une analyse rétrospective afin de dégager les éléments déterminants la concernant :

- ✓ Date de création, raison sociale, capital social, cadres dirigeants, crises rencontrées et modification juridique ou changement de dirigeants.

### 3.2. L'aspect juridique

Les statuts de l'entreprise dans laquelle ses propriétaires évoluent définissent clairement le degré d'engagement et de responsabilité de ces derniers. Pour cela, la connaissance de la forme juridique de l'entreprise permet au banquier d'identifier le risque de non recouvrement des créances de l'entreprise en question.

### 3.3. L'aspect organisationnel

Sur le plan organisationnel le banquier devra s'intéresser à la manière dont est organisée la fonction ressources humaines au sein de l'entreprise et l'analyse du facteur humain par le banquier s'effectue à travers plusieurs niveaux :

- ✓ **Les dirigeants** : le banquier cherche chez les dirigeants de l'entreprise l'honnêteté, le sérieux et la compétence dans les domaines nécessaires pour l'exercice des différentes missions telles que : la gestion des finances, du commercial et des techniques de production.
- ✓ **L'encadrement** : l'appréciation d'une entreprise doit se faire en fonction de son organisation et de son encadrement : directeur financier, commercial et technique.
- ✓ **Les employés** : l'étude des effectifs peut donner une idée sur l'importance de l'entreprise. C'est non seulement un facteur déterminant mais une condition nécessaire pour apprécier la rentabilité de l'entreprise. Le banquier doit examiner l'ancienneté du personnel, la politique de recrutement et de rémunération ainsi que le niveau de qualification puisque c'est la main d'œuvre productrice de l'entreprise.

### 3.4. Activité insertion dans l'environnement économique

Le banquier doit baser dans son analyse de l'activité de l'entreprise en procédant à une approche marketing dans son ensemble à savoir :

- ✓ L'environnement socioéconomique de l'entreprise ;
- ✓ Connaissance de la place du produit dans le marché ;
- ✓ Les concurrents potentiels de l'entreprise ;
- ✓ Capacité de production ;
- ✓ L'évolution des consommations intermédiaires (source d'approvisionnement) ainsi que le cycle de production ;
- ✓ Connaissance du produit et de sa qualité pour l'appréciation de la demande ;
- ✓ Connaissance des fournisseurs et des clients ;

Dans l'analyse de l'environnement économique, le banquier étudiera la branche professionnelle dans laquelle évolue l'entreprise. Cette étude aura pour objet de déterminer si le secteur concerné par l'activité de l'entreprise est porteur, en stagnation ou en régression et ce à partir d'une appréciation générale à travers les données économiques et la connaissance de la situation des entreprises évoluant dans le même secteur d'activité.

## 4. Relation entre la banque et le demandeur de crédit

Le banquier se doit d'apprécier la relation qu'il entretient avec son client (demandeur de crédit) et pour ce faire, il est conseillé d'établir une sorte de bilan rétrospective regroupant l'ensemble des informations le liant au dit client

Cette relation sera appréciée selon les critères suivants :

- ✓ **L'ancienneté de la relation** : L'examen des demandes de crédit diffère selon l'ancienneté de la relation, dans le cas où elle est nouvelle, le banquier procède à son identification comme décrit précédemment ; tandis que pour une ancienne relation, il dispose déjà d'éléments d'information pouvant orienter sa décision.
- ✓ **L'importance des mouvements confiés** : Le banquier déduira le montant d'un chiffre d'affaire mensuel confié à ses guichets à travers un état mensuel du compte du client

La confrontation du chiffre d'affaires annuel confié avec celui figurant au CDR donne le degré de centralisation de celui-ci au niveau de l'agence.

- ✓ **Les incidents de paiement** : dans le processus de décisionnel du banquier la moralité du client sera élément très important. Les incidents de paiement constituent parfois un élément décisif dans la prise de décision.

Les incidents de paiement concernant :

- Le non-paiement d'une traite à l'échéance ;
- Les émissions de chèques sans provision
- Le non remboursement d'une créance privilégiée sanctionnée par une saisie-arrêt ou d'un avis à tiers détenteur.

### 5. Analyse financière des documents comptables fournis par le client

Afin d'apprécier la situation financière du demandeur de crédit, la banque utilise des différents outils de l'analyse financière. Cette étape permet d'analyser les états financiers de l'entreprise et de connaître son évolution dans une période.

C'est non seulement l'analyse la plus délicate mais aussi le plus important car :

- ✓ Une mauvaise appréciation de la situation d'un demandeur de crédit conduit à des pertes considérables.
- ✓ Grâce à cette analyse, la banque peut évaluer le risque économique que représente l'entreprise sur la base des informations économiques qui lui ont été transmises.
- ✓ Elle permet d'avoir plus d'informations sur le client et sur sa crédibilité.
- ✓ De cette analyse découle celle de la structure financière de l'entreprise qui consiste à porter le regard sur l'évolution de la solvabilité, le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

Pour avoir une meilleure visibilité de l'état de santé de l'entreprise la banque utilise certains ratios.

Le ratio (capacité d'autofinancement/Dettes financière) par exemple permet de mesurer l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses dettes financière par les flux de trésorerie générés par son activité<sup>1</sup>.

Ce ratio est systématiquement calculé par les banquiers avant d'accorder de nouveaux prêts à un demandeur de crédit.

Ensuite selon l'interprétation de ces ratios, la banque accorde une note à l'entreprise ou bien demandeur de crédit selon le degré d'acceptabilité du dit crédit, pour enfin informer le client de sa décision finale.

---

<sup>1</sup> Cours d'analyse financière. Monsieur Bouchayeb, EPSE Annaba 2014.

### Section03 : les outils de l'analyse financière

#### 1. Historique

A la veille de la crise de 1929, qui devrait introduire une profonde mutation des habitudes, le métier des banquiers consistait essentiellement à assurer les mouvements des comptes et à octroyer des facilités des caisses occasionnelles. Le problème était d'assurer le financement d'industries naissantes (charbon, textile, construction, mécanique,). Des crédits d'exploitation étaient consentis moyennant des solides garanties destinées à éviter une confusion entre le risque du banquier et celui de l'entreprise. Les garanties permettent en effet au banquier de s'assurer du remboursement et du sort de l'entreprise débitrice. De telles garanties reposaient sur des biens faisant partie du patrimoine de l'entreprise, mais non directement affectés par son exploitation ou tout simplement sur le patrimoine personnel du (des) propriétaire (s) de l'entreprise. Le patrimoine était essentiellement constitué aux yeux des gens de l'époque, comme depuis toujours en France, par des biens fonciers et immobiliers. Il en résulte que le risque du crédit bancaire était alors lié aux modalités juridiques de la prise de garantie. Encore fallait-il vérifier que le bien donné en garantie avait une valeur indépendante de l'évolution de l'entreprise, et ensuite évaluer ce bien ainsi que les risques des moins-values liées. L'incertitude quant à la valeur réelle de l'actif net en cas de liquidation, joint à la difficulté d'évaluer les biens donnés en garantie et à déterminer l'indépendance à l'égard de l'exploitation de l'entreprise, montreront aux banquiers que la simple optique de la recherche de la solvabilité était insuffisante pour déterminer rationnellement la décision d'octroi d'un crédit.

#### 2. Définition

L'analyse financière constitue « un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise, aux risques qui l'affectent, aux niveaux et à la qualité de ses performances»<sup>1</sup>.

Dans l'analyse financière, en s'appuyant sur le traitement et interprétation d'informations comptables ou d'autres informations de gestion, cette discipline participe à des démarches de diagnostic, de contrôle et d'évaluation qui ont tout d'abord concerné les entreprises privées à caractère capitaliste, mais grâce à l'extension de son champ d'application, ses méthodes tendent à être utilisées de plus en plus largement et concernent aujourd'hui toutes les institutions dotées d'une certaine autonomie financière qu'il s'agisse des entreprises de toute forme, des associations, des coopératives, des mutuelles ou de la plupart des établissements publics<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> COHEN, E ; « Analyse financière », 4<sup>ème</sup> Ed, Economica, Paris, 1997, P :09.

<sup>2</sup> ABERZILE.R, « Analyse financière », édition HRW, Montréal, 1989, P :15.

### 3. Les buts de l'analyse financière

L'analyse Financière d'une entreprise se fait pour divers buts :

#### 3.1.La gestion interne

- ✓ Situer l'entreprise par rapport à son objectif et ses concurrents.
- ✓ Identifier les erreurs de gestion ou dysfonctionnements qui sont en cause d'une « mauvaise » situation de l'entreprise.
- ✓ Identifier les potentielles causes de difficultés de l'entreprise sur le long terme.
- ✓ Proposer les solutions adéquates et un plan d'actions étudié.
- ✓ Présenter le potentiel de l'entreprise à évoluer.

#### 3.2.Relations externes

- ✓ Mesurer la performance de l'entreprise et la rentabilité de l'investissement.
- ✓ Analyse du risque crédit lorsque l'entreprise sollicite un crédit bancaire.
- ✓ Analyser la qualité de l'effet à escompter émanant de cette entreprise par une banque commerciale ou à réescompter par la Banque Centrale.
- ✓ Déterminer les montants escomptables ou réescomptables.

### 4. Analyse financière de l'entreprise

Cette analyse se basera, donc sur l'étude de la situation passée de l'entreprise, son évolution dans le temps et ses perspectives futures de développement ;

- **L'analyse rétrospective** : basée sur des données réelles (bilan, TCR, etc.), son objectif est d'apprécier la situation de l'entreprise et son évolution dans le temps.
- **L'analyse prospective (prévisionnelle)** : étudie la situation future de l'entreprise, elle est importante du fait que le remboursement du crédit (si accordé) dépendra des recettes futures de l'entreprise.

#### 4.1.L'analyse rétrospective

Cette analyse permet l'appréciation de l'évolution de l'activité d'une entreprise dans le temps (durant généralement les trois dernières années). Elle est menée sur la base des données réelles matérialisées par les documents comptables et financiers notamment les bilans et les comptes de résultat. Cette analyse se fera en utilisant les différents états financiers qui suivent :

- Bilan
- Compte de résultat
- Plan de trésorerie
- Annexes
- Plan de financement

### 4.1.1. Le bilan

« Le bilan est la photographie en fin d'exercice de la situation patrimoniale de l'entreprise. C'est un état dont la colonne de gauche, appelée Actif, comporte tous les éléments de la situation patrimoniale active, et dont la colonne de droite, appelée Passif comporte tous les éléments de la situation patrimoniale passive »<sup>1</sup>.

Le bilan financier est résultat de retraitement, reclassement, réévaluation du bilan comptable il reflète notamment la vraie situation de patrimoine et de liquidité d'une PME.

Pour connaître la réalité économique « le niveau de liquidité et de solvabilité » de l'entreprise, le banquier est tenu de retraiter le bilan comptable en éliminant des éléments et en intégrant d'autres et enfin en classant les valeurs suivant un ordre de liquidité croissant de l'actif et un ordre d'exigibilité croissant du passif.

#### a- Les principaux traitements du bilan :

- Elimination des non-valeurs : il s'agit de certains postes inscrits à l'actif qui n'ont pas de valeur vénale (actifs fictifs) ; les frais préliminaires, les avances d'exploitation, le capital souscrit non appelé, les primes de remboursement des obligations ; l'écart de conversion actif et le résultat négatif de l'exercice précédent.
- Réévaluation : c'est de calculer pour certains postes la différence entre la valeur réelle et la valeur nette comptable VNC.
- Réintégration : il s'agit des éléments inscrits en hors bilan lesquels leur réintégration reflète une image réelle du patrimoine (les effets escomptés non échus EENE, les biens acquis par crédit-bail).

---

<sup>1</sup> E. ENGEL et F. KLETZ ; « Cours de comptabilité générale » ; Ecole des mines de Paris ; 2005, P :42.

**b- Les principaux reclassements de bilan :**

**Tableau 03 : les rubriques reclassées du bilan financier**

<b>Reclassement de l'actif</b>	<b>Reclassement du passif</b>
<p><b><u>Actif immobilisé :</u></b></p> <p>-Les valeurs immobilisées VI : sont les immobilisations acquises ou créées par l'entreprise et qui lui sont nécessaires pour la production (ou commercialisation).</p> <p>-Les autres valeurs immobilisées (AVI) : sont les valeurs à longue durée à caractère quasi-liquide (ou de quasi-exploitation).</p>	<p><b><u>Capitaux permanents :</u></b></p> <p>-Les fonds propres : ne sont pas exigibles ; le fond social, les réserves, les primes d'émission, les provisions à caractère de réserve, l'écart de réévaluation, le résultat en instance d'affectation...etc.</p> <p>-Les dettes à long et moyen terme DMLT : sont des valeurs exigibles dans plus d'un an (crédit-bail, emprunts...etc.)</p>
<p><b><u>Actifs circulants :</u></b></p> <p>-Les valeurs d'exploitation VE : rubrique des biens destinés à être vendus dans le cadre de l'objet social de l'entreprise (stocks)</p> <p>-Les valeurs réalisables VR : peuvent être des valeurs réalisables d'exploitation ou hors exploitation</p> <p>-Les valeurs disponibles : elles constituent la trésorerie de l'entreprise.</p>	<p><b><u>Les dettes à court terme DCT :</u></b></p> <p>Sont l'ensemble des valeurs destinées au financement du cycle d'exploitation. Le délai de remboursement de ces dettes doit être inférieur à un an (d'exploitation ou hors exploitation ou crédit bancaire de trésorerie).</p>

**Source :** Florent Deisting, Jean-Pierre LAHILLE ; « **Aide-mémoire Analyse financière** » ; 4ème Ed ; Dunod, Paris, 2013. P :15.

### 4.1.2. Elaboration du compte de résultat et analyse des soldes intermédiaires de gestion SIG

« Le compte de résultat exprime la formation ou la destruction de richesse de l'entreprise en rapportant les charges aux produits de l'exercice »<sup>1</sup>. Il permet au banquier d'apprécier la solvabilité et les performances de l'entreprise en évaluant son activité et sa capacité à être rentable, cela grâce au calcul des soldes intermédiaires de gestion et la capacité d'autofinancement ».

---

<sup>1</sup> Anne-Marie BOUVIER et Charlotte DISLE ; « Introduction à la comptabilité » ; Ed;Dunod ; Paris ; 2008.P :299.

**Tableau 4 : Les produits et les charges du TCR sont présentés comme suit :**

<b>Charges</b>	<b>Produit</b>
Charges d'exploitation (A):ils sont les coûts liés à l'activité	Produits d'exploitation (B) : ils sont les recettes de l'activité
<b>I -Résultat d'exploitation (B-A)</b>	
Charges financières (C) : Coûts des ressources externes de l'entreprise.	Produits financiers (D):C'est la rémunération des placements.
<b>II-Résultat financier (D-C)</b>	
Charges exceptionnelles (E)	Produits exceptionnels (F)
<b>III-Résultat exceptionnel (F-E)</b>	
<b>Bénéfice ou perte (I+II+III)</b>	

**Source :** FlorentDeisting, Jean-Pierre LAHILLE ; « Aide-mémoire Analyse financière » ; 4ème Ed ; Dunod, Paris, 2013. P :57.

❖ **Analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG) :**

L'analyse des SIG précise la formation du résultat en définissant une suite des soldes.

• **Le chiffre d'affaires (CA) :**

Souvent confondu avec les SIG, le CA est un indicateur de l'activité externe de l'entreprise, il se calcule comme suit :

$$\text{CA} = \text{Ventes de marchandises} + \text{Productions vendues} + \text{Prestations fournies}$$

Le calcul de la variation du chiffre d'affaire et l'analyse de son évolution permet d'évaluer la compétitivité de l'entreprise.

- **La marge brute :** La marge commerciale est exprimée par la différence entre le produit des ventes et le cout des marchandises. Elle ne concerne que les entreprises commerciales ou mixtes, Elle se calcule de la manière suivante :

$$\text{Marge commerciale} = \text{Ventes de marchandises} - \text{Coût d'achat de marchandises}$$

Cout d'achat des marchandises vendues = achat de marchandises +variation de stock + frais accessoires

## Chapitre 02 : Le rôle du système bancaire dans le financement de la PME

• **La production de l'exercice** : Elle ne concerne que les entreprises industrielles, elle se calcule comme suit :

$$\text{Production de l'exercice} = \text{production vendue} + \text{production stockée} + \text{production immobilisée}$$

C'est un indicateur de gestion non homogène car la production vendue est exprimée en prix de vente et la production stockée et immobilisée sont évaluées au coût de production.

- **La valeur ajoutée** : c'est un solde majeur de l'analyse du compte de résultat. Il indique le volume de richesse nette créée par l'entreprise qui se mesure par

la différence entre ce qu'elle a produit et ce qu'elle a consommé pour réaliser cette production<sup>1</sup>

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{Marge commerciale} + \text{Production de l'exercice} - \text{consommation en provenance de tiers}$$

- **L'excédent brut d'exploitation (EBE)**

L'excédent brut d'exploitation s'obtient en retranchement de la valeur ajoutée le montant des charges de personnel et des impôts et taxes et y ajoutant les subventions d'exploitation.

Il se prête particulièrement aux comparaisons interentreprises parce qu'il est calculé indépendamment de la politique propre de chaque entreprise en matière d'investissement, de financement, de fiscalité et d'opérations exceptionnelles.

$$\text{EBE} = \text{Valeur ajoutée} + \text{Subventions d'exploitation} - \text{impôts et taxes et versements assimilés} - \text{frais de personnel}$$

- **Le résultat brut d'exploitation (RBE)**

Il témoigne la gestion de l'activité d'une manière indépendante de la politique financière, c'est l'indicateur qui sert le plus à mesurer la performance avant tout financement<sup>2</sup>.

$$\text{RBE} = \text{EBE} - \text{dotations aux amortissements et provisions et perte de valeurs} + \text{Reprise sur provision et perte de valeur} + \text{Autres produits opérationnels} - \text{Autres charges opérationnelles}$$

<sup>1</sup> Florent Deisting, Jean-Pierre LAHILLE ; « Aide-mémoire Analyse financière » ; 4<sup>ème</sup> Ed ; Dunod, Paris, 2013. P :57.

<sup>2</sup> Mondher BELLALAH ; « Gestion financière : diagnostic, évaluation et choix d'investissements », revue publiée ; Alger ,2006, P :13

- **Le résultat financier** : C'est un résultat lié à l'intervention de l'entreprise sur le marché financier en générant des revenus financiers fruits des placements effectués, et en supportant des frais financiers en fonction de la structure de financement.

**Le résultat financier = Produits financiers – charges financières**

- **Le résultat courant avant impôts** : Ce résultat indique ce qui provient de l'activité normale et habituelle de l'entreprise. Il est d'une grande importance puisqu'il fournit des renseignements sur le résultat de l'entreprise non perturbé par des événements exceptionnels ou l'incidence fiscale.

**Le résultat courant avant impôts = RBE + résultat financier**

- **Le résultat extraordinaire** : Les éléments extraordinaires (produits et charges), ne sont utilisés que dans les circonstances exceptionnelles pour l'enregistrement d'événements extraordinaires non liés à l'activité de l'entreprise.

**Le résultat extraordinaire = produits extraordinaires – charges extraordinaires**

- **Le résultat courant après impôts** :

**Le résultat courant après impôts = résultat courant avant impôts – impôts sur les bénéfices**

- **Le résultat net de l'exercice** : Le résultat net de l'exercice est le solde final résultant de l'ensemble des charges et produits qui influent sur l'entreprise. Il se calcule de la manière suivante :

**Le résultat net = résultat courant après impôts + résultat extraordinaire**

- **La capacité d'autofinancement (CAF)** :

« C'est un indicateur de mesure de la capacité de l'entreprise de se financer par ses propres moyens c'est-à-dire par des financements internes générés par l'activité de l'entreprise.

Elle est utilisée pour : la distribution des dividendes, le remboursement des emprunts, l'investissement (remplacement, extension) et la couverture des risques probables. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Cours d'analyse financière. Monsieur Bouchayeb, EPSE Annaba 2014.

- ✓ **Calcul de CAF à partir de résultat net :**

**Résultat net + dotations aux amortissements et aux provisions + dotations exceptionnelles - reprise de charges antérieures + valeur résiduelle d'investissement cédé - produit de cession d'actif - quote part de subvention d'investissement.**

- ✓ **Calcul de la CAF à partir d'EBE :**

**EBE + autres produits opérationnels - autres charges opérationnelles – quote part de subvention d'investissement -/+ plus ou moins-valeur de cession -/+ résultat financier -/+ résultat exceptionnel - impôts exigibles.**

- Financer les investissements
- Rembourser les emprunts
- Rémunérer les associés
- Augmenter le FR

- ✓ **L'autofinancement** : Il constitue la ressource propre et nette de l'entreprise après répartition des dividendes.

**L'autofinancement = capacité d'autofinancement - dividendes**

### 4.1.3. L'analyse de la structure financière de l'entreprise :

L'analyse de la structure financière s'effectue sur la base des bilans et TCR retraités des trois dernières années au minimum à l'aide de deux méthodes d'appréciation, à savoir :

- La méthode des grandes masses du bilan. (L'approche globale)
- La méthode des ratios.

#### a- La méthode des masses financières

C'est une approche qui permet d'apprécier l'équilibre et la solvabilité financière de l'entreprise :

- **L'analyse de l'équilibre financier :**

L'équilibre financier de l'entreprise peut être résultat de la confrontation permanente entre la liquidité des actifs et l'exigibilité du passif, ou la confrontation entre la couverture des besoins de courte durée par des ressources de courte durée (et pas de longue durée)<sup>1</sup>.

L'appréciation de l'équilibre dans la structure financière d'une entreprise se fait par le biais des agrégats suivant :

- ✓ Le fonds de roulement (FR) ;

---

<sup>1</sup> Hubert DE LA BRUSLERIE ; « **Analyse financière** », 4<sup>ème</sup> édition ; Dunod, Paris ; 2010.P256.

## Chapitre 02 : Le rôle du système bancaire dans le financement de la PME

---

- ✓ Le besoin en fonds de roulement (BFR) ;
- ✓ La trésorerie (TR)

- **Le fonds de roulement (FR) :**

Le fonds de roulement peut être défini comme « l'excédent des capitaux permanents sur les immobilisations nettes, excédent qui permet de financer, en partie ou en totalité, les besoins liés au cycle d'exploitation »<sup>1</sup>

**Calcul du fonds de roulement :** Il existe deux méthodes pour le calcul du fonds de roulement :

Par le haut du bilan :

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisé}$$

Par le bas du bilan :

$$\text{FR} = \text{Actif circulant} - \text{Passif circulant}$$

- ✓ **Le fonds de roulement propre (FRP) :**

Le fonds de roulement propre représente la part de l'actif immobilisé financé par les ressources propres de l'entreprise :

$$\text{FRP} = \text{Capitaux propres} - \text{Actif immobilisé.}$$

$$\text{FRP} = \text{Fonds de roulement net} - \text{Dettes à long et moyen terme.}$$

- ✓ **Le fonds de roulement étranger (FRE) :**

Le fonds de roulement étranger permet de connaître la part d'immobilisations financées par les dettes à long et moyen terme :

$$\text{FRE} = \text{Dettes à long et moyen terme} - \text{Actif immobilisé}$$

$$\text{FRE} = \text{Fonds de roulement net} - \text{Capitaux propres}$$

- ✓ **Appréciation du fonds de roulement :**

- **Le fonds de roulement positif (FR > 0) :** Dans ce cas, l'entreprise dispose d'une marge de sécurité mais le caractère suffisant ou insuffisant du FR sera apprécié par comparaison avec les besoins de financement (BFR).
- **Le fonds de roulement est nul (FR = 0) :** Ce cas exprime que les capitaux permanents de l'entreprise couvrent totalement et exclusivement ses immobilisations, mais l'entreprise ne dispose pas de marge de sécurité. Cette situation est acceptable pour les entreprises de négoce et de prestation de services car il n'y a pas de décalage entre les décaissements et les encaissements.

---

<sup>1</sup> F. BOUYACOU, « L'entreprise et le financement bancaire », Ed CASBAH, Alger, 2000.P175.

- **Le fonds de roulement négatif (FR<0)** : C'est une situation de déséquilibre, elle résulte d'une mauvaise gestion de l'entreprise qui a financé une partie de ses immobilisations par les dettes à court terme.
- ✓ **Evolution du fond de roulement**
  - **FR en progression** : Cela exprime la croissance de la marge de sécurité de l'entreprise. Cette dernière peut donc faire face à d'éventuels problèmes de rotation de l'actif circulant. Néanmoins, le banquier doit s'assurer que cette augmentation du fonds de roulement n'est pas réalisée par l'augmentation de l'endettement à moyen et long terme.
  - **FR en diminution** : c'est une situation inquiétante étant donné que la marge de sécurité de l'entreprise s'affaiblit. Si cette diminution est due à l'acquisition de nouveaux investissements, ceux-ci contribueront à augmenter, à long terme, le fonds de roulement de l'entreprise.
  - **FR stationnaire** : cela traduit une stagnation de l'activité. Le banquier doit vérifier s'il s'agit d'une stagnation temporaire ou d'une stagnation durable (un ralentissement de la croissance).

- **Le besoin en fonds de roulement (BFR) :**

On parle du besoin en fonds de roulement lorsque le financement des emplois liés à l'activité n'est pas couvert par les ressources nées de cette activité. Autrement dit, le besoin en fonds de roulement est la différence entre les besoins du cycle d'exploitation (financement des stocks ainsi que les crédits accordés aux clients), et ses ressources (crédits obtenus des fournisseurs) à un moment donné.<sup>1</sup>

- ✓ **Calcul du besoin en fonds de roulement :**

**BFR = valeurs d'exploitation + valeurs réalisables – dettes à court termes non financières.**

- ✓ **Appréciation du BFR :**

- **Le besoin en fonds de roulement positif (BFR>0)** : Dans ce cas, les emplois d'exploitation sont supérieurs aux ressources d'exploitation. Par conséquent, l'entreprise se trouve dans l'obligation de financer ses besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (Fonds de roulement), soit à l'aide de ressources financières complémentaires à court terme (concours bancaires...).
- **Le besoin en fonds de roulement est nul (BFR =0)** : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitation, l'entreprise n'a donc pas de besoins à financer.
- **Le besoin en fonds de roulement négatif (BFR <0)** : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont inférieurs aux ressources d'exploitation. En effet, l'entreprise ressort un excédent de trésorerie à travers son cycle d'exploitation.)

---

<sup>1</sup> Florent Deisting, Jean-Pierre Lahille « Aide-mémoire, Analyse Financière » ; 4<sup>ème</sup> Ed ; Dunod, Paris, 2013.P79.

- **La trésorerie TR**

C'est la différence entre le fonds de roulement et le besoin de fonds de roulement, c'est aussi le résultat de tous les flux financiers traversant l'entreprise et des modes de financements retenus ;

$$\mathbf{TR = Valeurs disponibles VD - Concours bancaires à court terme CBC}$$

$$\mathbf{TR = Fonds de roulement FR - Besoin en fonds de roulement BFR}$$

- **Relation entre FR, BFR, TR :**

Pour une bonne appréciation de la solvabilité, qui consiste à juger la capacité de rembourser à échéance, ou même l'appréciation de liquidité, l'analyse de la relation entre les aspects de liquidité est obligatoire et les calculs ne sont jamais suffisants, le banquier doit comparer le fonds de roulement avec les montants et les degrés de liquidité de l'actif circulant et l'exigibilité des dettes à court terme pour connaître la véritable structure financière et la solvabilité de l'entreprise.

L'actif immobilisé doit être financé par des ressources stables, si le FRNG est égal à zéro, les besoins à financer du cycle d'exploitation doivent alors être intégralement couverts par les ressources du même cycle, et dans ce cas, le BFRE est égal à zéro (supposons le BFRHE = 0). Cette situation dans laquelle la trésorerie est nulle est appelée « l'équilibre financier optimum ».

Voici les différentes relations entre les aspects de l'équilibre financier ;

- ✓  $\mathbf{FR < BFR} \implies \mathbf{TR < 0}$  : le FR ne couvre pas le total de BFR, cette situation est de déséquilibre structurel qui exige une augmentation de FR ou même un concours bancaire courant.
- ✓  $\mathbf{FR = BFR} \implies \mathbf{TR = 0}$  : donc c'est l'équilibre financier d'une trésorerie optimale, le FR couvre exactement le montant de BFR, cette situation prouve une gestion optimale (d'échéances, de liquidités et des besoins d'exploitation).
- ✓  $\mathbf{FR > BFR} \implies \mathbf{TR > 0}$  : le FR couvre le BFR avec excédent, ce surplus de liquidité ne doit pas être très élevé ou pour une longue période, car, ça peut exprimer une mauvaise gestion et utilisation des ressources, ou mauvaises prévisions.<sup>1</sup>

### **b- La méthode des ratios de structure du bilan**

« Un ratio est un rapport entre deux quantités variables entre lesquelles existe une relation logique de nature économique ou financière. Sans ce lien logique, un ratio est un simple chiffre inexploitable dans le diagnostic financier.»<sup>2</sup>

Les ratios sont habituellement regroupés en quatre (04) catégories :

---

<sup>1</sup> Cours d'analyse financière. Monsieur Bouchayeb, EPSE, Annaba 2014

<sup>2</sup> Béatrice et Francis Grandguillot. « Analyse financière », 7<sup>ème</sup> édition, Gualino éditeur, Paris, 2003

- Les ratios de structure du bilan ;
- Les ratios de liquidité ;
- Les ratios de gestion ou de rotation ;
- Les ratios de rentabilité.

### i- Ratios de structure du bilan :

- **Ratio de financement permanent** = (Capitaux permanents / Actif immobilisé) ; Ce ratio mesure le taux de couverture des actifs immobilisés par les capitaux permanents.
- **Ratio de financement propre** = (Capitaux propres / Actif immobilisé) ; Ce ratio mesure le taux de couverture des emplois stables par les fonds propres.
- **Ratio de capacité d'endettement** = (Capitaux propres / Capitaux permanents) ; Ce ratio mesure le poids des fonds propres par rapport aux capitaux permanents. L'entreprise dispose d'une capacité d'endettement lorsque ce ratio est supérieur à 50%.
- **Ratio de solvabilité** = ( $\sum$  Dettes /  $\sum$  Actifs) ; Ce ratio est utilisé par le banquier, pour évaluer les risques des crédits (solvable).
- **Ratio de risque liquidatif** = (Fonds propres / Total bilan) ; Ce ratio mesure l'importance des fonds propres par rapport au total bilan. Un taux allant de 20 à 25% est acceptable.

### ii- Ratios de liquidité

Les ratios de liquidité permettent de mesurer la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à échéances. Ces ratios permettent de mesurer la solvabilité à court terme.

- **Ratio de liquidité générale** = (Actif circulant / Dettes à court terme) ; Ce ratio mesure la couverture des DCT par les ressources à court terme.
- **Ratio de liquidité réduite** = [(Valeurs réalisables + valeurs disponibles) / Dettes à court terme] ; Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à honorer ses DCT sans faire appel à ses stocks.
- **Ratio de liquidité immédiate** = (Valeurs disponibles / Dettes à court terme) ; Ce ratio exprime la couverture des DCT par les disponibilités. Sa norme est lorsqu'il tend vers

### iii- Ratios de gestion ou de rotation :

- **Ratio de rotation de stock** = (stocks\*360/chiffre d'affaire) ; Il mesure le délai d'écoulement (transformation, revente...etc.) des stocks.
- **Ratio de rotation des clients** = [(Clients + Effets à recouvrer + Factures à établir \*360) / Chiffre d'affaire (TTC)] ; Il mesure la durée moyenne du crédit accordé par l'entreprise à ses clients.
- **Ratio de rotation des fournisseurs** = [(Fournisseur + Effets à payer + Factures à recevoir \*360) / Achats (TTC)] ; Il mesure le crédit moyen obtenu par l'entreprise auprès de ses fournisseurs.

### iv- Ratios de rentabilité :

- **Ratio de taux de marge** = (Résultat de l'exercice / Chiffre d'affaire (HT)) ; Le taux de marge permet de mesurer la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir du chiffre d'affaire.

- **Ratio de rentabilité économique** = (Résultat net / Actif économique) ; Il mesure la capacité de l'entreprise à rentabiliser les capitaux engagés.
- **Ratio de rentabilité financière** = (Résultat net de l'exercice / Fonds propre) ; Il mesure le rendement des apports des actionnaires.
- **Ratio de rentabilité commerciale** = (Résultat net / Chiffre d'affaire) ; Il mesure la part du chiffre d'affaire dans le résultat net de l'exercice.

### 4.2.L'analyse prévisionnelle :

Après l'analyse rétrospective qui étudie la situation passée et présente de l'entreprise, le banquier procède à l'analyse prévisionnelle. Cette dernière consiste à la détermination du :

#### 4.2.1. Le plan de financement :

Le plan de financement est un outil de négociation des prêts que les banques exigent pour l'octroi des crédits. Il permet de juger de l'avenir de l'entreprise, il se présente sous la forme d'un tableau pluriannuel qui récapitule d'une part, des emplois durables prévus, et d'autre part des ressources financières permettant de les financer.

#### 4.2.2. Le TCR prévisionnel :

Le TCR représente des flux de produits et de charges, il nous permet de dégager le résultat de l'exercice futur de façon à savoir s'il a un bénéfice ou une perte.

#### 4.2.3. Le chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires prévisionnel est extrêmement important pour la détermination de la rentabilité du projet, il représente le volume des ventes que compte réaliser l'entreprise durant l'exercice à financer.

Appelé aussi « **point mort** » :

« L'analyse du point mort est, à la base, une technique analytique permettant d'étudier les relations qui existent entre les coûts fixes, les coûts variables et les bénéfices, si tous les coûts de l'entreprise étaient variable »<sup>1</sup>.

Donc le point mort ou le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires où le résultat est nul. Le seuil de rentabilité se calcule ainsi :

On pose :

$$\left. \begin{array}{l} F : \text{total des charges fixes} \\ V : \text{le coût variable unitaire} \\ P : \text{prix de vente unitaire} \\ Q : \text{quantité vendue} \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{pour avoir un résultat nul, il faut que :} \\ P * Q = F + (V * Q) \\ \Leftrightarrow Q_0 = F / (P - V) = \text{la quantité minimale à produire} \end{array}$$

#### 4.2.4. Le bilan prévisionnel :

Il a pour le but de vérifier que la structure de l'entreprise n'évolue pas vers des déséquilibres, ainsi il donne une image qu'aura l'entreprise en fin d'année.

---

<sup>1</sup> J Fred Weston, Eugene F Brigham, la finance et le management de l'entreprise, CLM publiunion, P : 109

### **4.2.5. Le budget d'exploitation prévisionnel :**

Le budget d'exploitation prévisionnelle reprend l'ensemble des dépenses et recettes prévisionnelles liées à l'exploitation, il fait apparaître les prévisions de l'entreprise en matière de production, d'approvisionnement, de ventes, de charges,

Les budgets permettent de donner une vision simplifiée du fonctionnement de l'entreprise (budget de ventes, budget d'investissement ...).

### **Conclusion du chapitre**

Les ressources bancaires doivent être bien fructifiées dans l'amélioration de l'économie nationale dont les PME sont une composante promettant.

C'est pour cela que l'octroi d'un crédit est une opération très délicate. D'autant plus qu'elle engage l'entière responsabilité du banquier d'où la nécessité d'étudier ces risques et prévenir des moyens de protection avant l'octroi de tout crédit.

L'analyse financière fournit au banquier des moyens et des outils qu'ils lui permettent d'étudier la situation financière de toute entreprise et avoir une idée précise et objective sur son état de santé financière à base de ses documents comptables.

De ce fait il peut évaluer la rentabilité de ce crédit et prendre sa décision.

En appliquant ces moyens de l'analyse financière, le chapitre suivant sera consacré à l'étude d'un dossier réel.

**Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit  
d'exploitation**

### **Introduction du chapitre :**

Il s'agit d'une demande d'un crédit déposée par l'entreprise SARL CONSERVERIE DU SUD auprès de la banque d'Agriculture et du Développement Rural- Guelma en vue financement l'approvisionnement de l'unité de production en matières premières ainsi que la couverture des charges d'exploitation pour la campagne 2015, et ce qui était l'objet de notre analyse.

Donc, dans ce chapitre, nous allons étudier les documents comptables fournis par l'entreprise à la banque et faire notre propre analyse financière en essayant de les soumettre aux principes et outils préalablement acquis en cours pour bien comprendre la situation financière de cette entreprise.

Et, indépendamment de la décision de la banque, nous allons tirer notre propos conclusion suite aux éléments dégagés de l'étude.

En fin une comparaison entre les décisions sera intéressante.

### Section 01 : Présentation de l'établissement d'accueil

Avant d'entamer l'étude du dossier, il est important de passer avant tout par une présentation du lieu de stage ou dans ce cas précis de la banque d'Agriculture et du Développement Rural.

#### 1. Présentation de la banque d'Agriculture et du Développement Rural

##### 1.1. Présentation succincte de la BADR

- **Dénomination** : Banque d'Agriculture et du Développement Rural « BADR » ;  
**Création** : 13/03/1982 ;
- **Statut juridique** : Société par action ;
- **Capital** : 54 milliards de dinars<sup>1</sup> ;
- **Directeur générale** : BOUALEM DJEBBAR ;
- **Siège Social** : 17, Boulevard Colonel Amirouche- Alger, Algérie ;
- **Activité** : le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural ;
- **Réseau d'agences** : 310 agences ;
- **Tél** : 021 63 49 22.

##### 1.1. Création et évolution de la banque d'agriculture et du développement Rural

###### 1.1.1. Création de la BADR

La BADR appartient au secteur public et il est considéré comme un des moyens politiques du gouvernement visant à hisser le secteur agricole et développer le monde rural.

Elle a été créée par le biais de la banque agricole le 13 mars 1982 par le décret N°82-206 dans le processus de la restructuration de la banque nationale Algérienne.

Sa création était liée aux financements des structures et des activités agricoles et artisanales ainsi que toutes les professions libérales dans les compagnes. Elle est conçue comme une banque spécialisée dans le financement du secteur agricole et des activités rurales dans le but de développer la production alimentaire dans le pays. Elle aussi une banque commerciale puisqu'elle reçoit des dépôts des personnes morales ou physiques pour les prêter ensuite à différentes échéance en favorisant les activités agricoles avec un taux d'intérêt plus bas.

Cette banque a opté pour la décentralisation et elle a donné à ses annexes de larges prérogatives dans l'octroi des prêts et cela dans l'intérêt de la restructuration et le but de faciliter leurs taches après le récent découpage du pays en 48 wilayas.

---

<sup>1</sup> Repéré à <http://www.badr.dz/presentationbadr>. Consulté le 20/03/2018.

### **1.1.2. Evolution de la BADR**

De par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classée par le « BANKERS ALMANACH » (édition 2001) première banque au niveau national, 13ème au niveau africain et 668ème au niveau mondial sur environ 4100 banques classées.

Etablissement à vocation agricole à sa création, la BADR est devenue, au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités.

Ainsi donc, les trois grandes étapes qui caractérisent l'évolution de la BADR sont :

#### **De 1982 jusqu'à 1990 :**

Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif, d'asseoir sa présence dans le monde rural en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole. Elle a acquis une notoriété et une expérience certaine dans le financement de l'agro-alimentaire et de l'industrie mécanique agricole. Cette spécialisation s'inscrivait, alors dans un contexte d'économie planifiée où chaque banque publique avait son champ d'intervention.

#### **De 1991 jusqu'à 1999 :**

La loi 90/10 ayant mis un terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment, vers les PME/PMI, tout en restant un partenaire privilégié du secteur agricole.

Sur le plan technique, cette étape a été celle de l'introduction des technologies informatiques :

**1991** : Mise en place du système « SWIFT » pour l'exécution des opérations de commerce international ;

**1992** : Mise en place du logiciel « SYBU », avec ses différents modules de traitement des opérations bancaires (gestion des prêts, gestion des opérations de caisse, gestion des placements, consultation à distance des comptes clientèle) ;

**1992** : Informatisation de l'ensemble des opérations de commerce extérieur, les ouvertures de crédits documentaires sont, aujourd'hui, traitées en 24 heures maxima ;

**1992** : Introduction du nouveau plan des comptes au niveau des agences ;

**1993** : Achèvement de l'informatisation de l'ensemble des opérations bancaires au niveau du réseau ;

**1994** : Mise en service de la carte de paiement et de retrait BADR ;

**1996** : Introduction du télétraitement (traitement et réalisation d'opérations bancaires à distance et en temps réel) ;

**1998** : Mise en service de la carte de retrait interbancaire.

#### **A partir de 2000 :**

L'étape actuelle se caractérise par la nécessaire implication des banques publiques dans la

## Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation

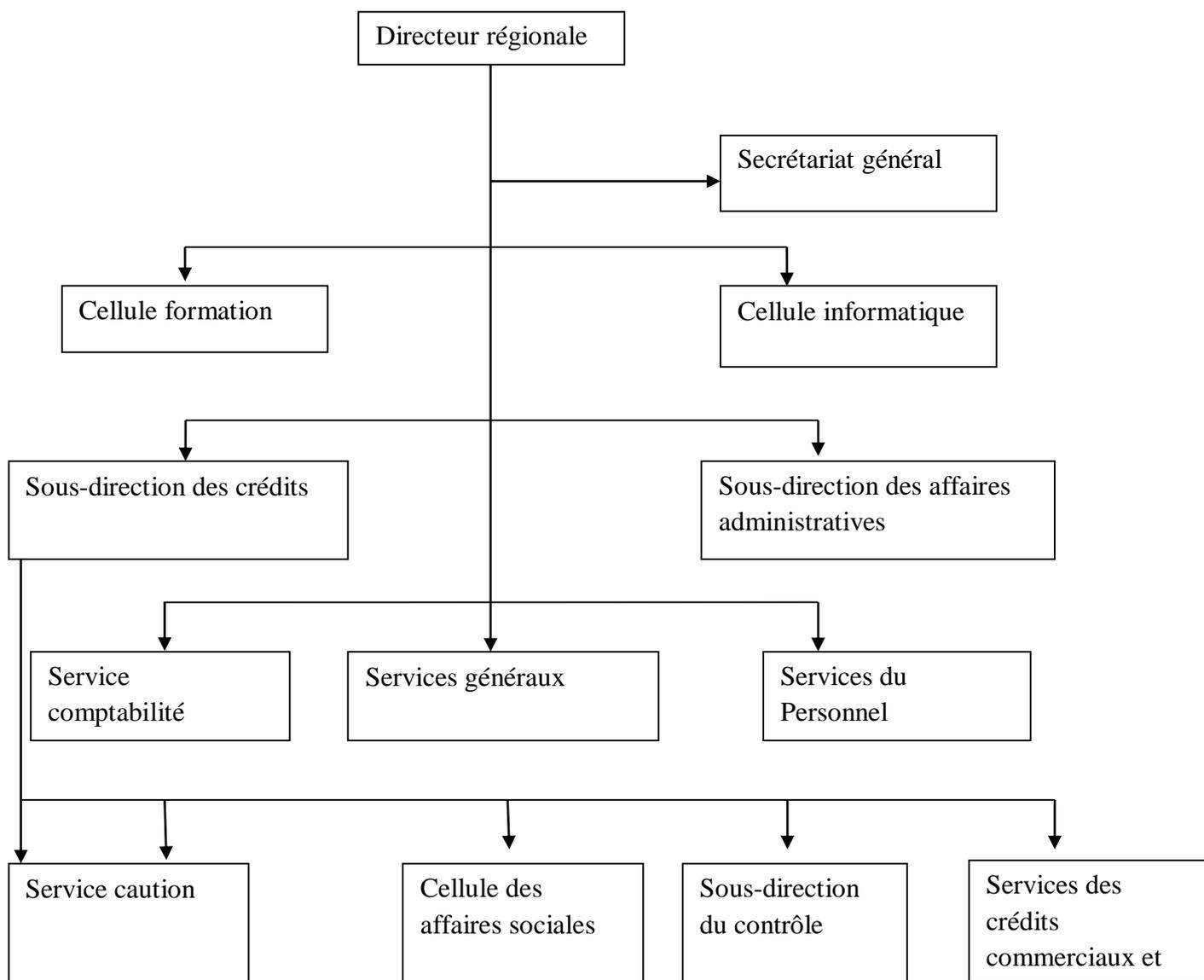
relance des investissements productifs et la mise en adéquation de leurs activités et du niveau de leurs prestations avec les principes de l'économie de marché.

En matière d'intervention dans le financement de l'économie, la BADR a considérablement augmenté le volume des crédits consentis aux PME / PMI du secteur privé (toutes branches...

### 1.2. Organisation de la banque d'Agriculture et du Développement Rural

#### 1.2.1. Présentation de l'organigramme de la direction régionale de la BADR Guelma

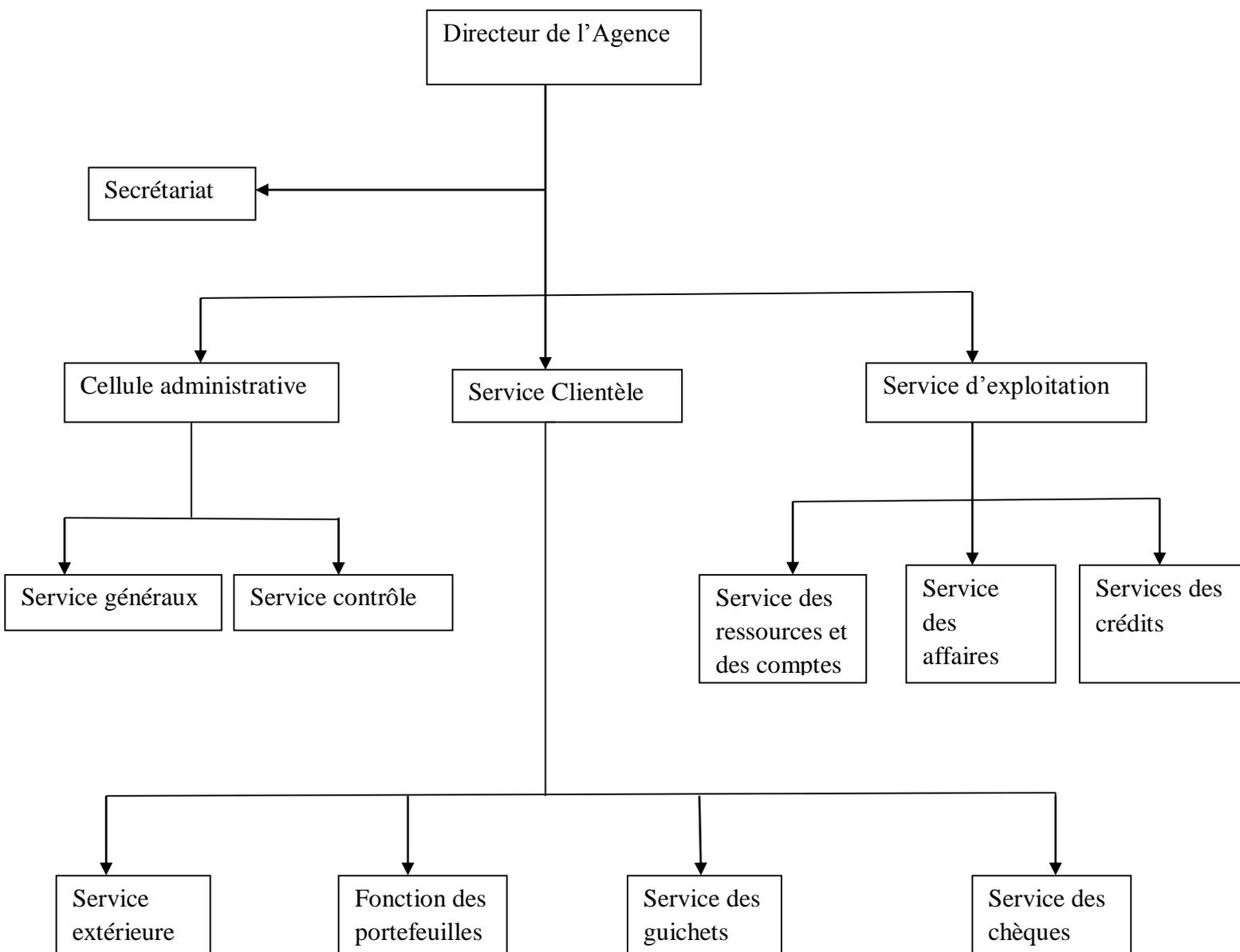
Figure 01 : Organigramme de la banque d'Agriculture et du Développement Rural



Source : documents internes de la banque.

1.2.2. Présentation de l'organigramme de l'agence 821 BADR Guelma

Figure 02 : Organigramme de l'agence 821 BADR Guelma



Source : documents internes de la banque.

### 1.2.3. Organisation de l'agence

Optant pour une politique de décentralisation la banque Agricole du Développement Rural (BADR) s'est dotée d'un réseau de plusieurs agences régies par des directions régionales et par des directions centrales auxquelles elle a donné des pouvoirs entre autre la liberté d'octroi des crédits.

A titre d'exemple la BADR à Guelma couvre aussi la wilaya de Souk Ahras avec 9 agences réparties dans leurs plus grandes dairate ;

- Agence d'Oued Zenati 819
- Agence de Bouchegouf 820
- Agence de Souk Ahras
- Agence de Medaourouche
- ....etc.

Ces divers points de vente- telle l'agence qui nous a accueillis- sont l'organe vital de la banque, ils sont en contact direct avec le client.

L'agence est dirigée par un directeur qui veille à son bon fonctionnement et supervise son activité commerciale.

Le directeur gère quatre services au sein de son agence ;

- **Le secrétariat** : C'est le noyau de l'agence, il est le lien entre les différents services, il est chargé du suivi des comptes et des crédits.
- **Le service d'exploitation** : c'est le service où débute la relation entre le client et la banque là se fait l'ouverture du compte.
- **Le service client** : ce service a pour fonction de recueillir les pièces constitutives du dossier lié au crédit, informer le client de l'état d'avancement des dossiers remis...etc.
- **Services généraux** : ils occupent une fonction transversale, en supervisant tous les services et prestations nécessaires au bon fonctionnement de la banque.
- **Le service contrôle** : Comme le contrôle a un rôle très important dans la stabilité des opérations bancaires et financières de l'état, la sous-direction de contrôle regroupe un ensemble de contrôleurs qui ont pour fonction de contrôler toutes les opérations bancaires et monétaires de toutes les agences ainsi que les dépôts et les retraits.

### **1.3.Missions et objectifs de la BADR**

#### **1.3.1. Missions**

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole, assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie des populations rurales.

Ses principales missions sont ;

Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie

- L'ouverture de comptes à toutes personnes faisant la demande ;  
La réception des dépôts à vue et à terme ;
- La participation à la collecte de l'épargne ;
- La contribution au développement du secteur agricole ;
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agro-alimentaire, agro-industrielle et artisanales ;
- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciles.

#### **1.3.2. Objectifs**

- Augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activité la concernant.
- L'extension et redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing, et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits et l'offrir des crédits spécifiés pour encourager l'agriculture et le développement rural comme crédit **RFIG**.

### **1.4.Définition de crédit RFIG**

Le crédit R'FIG est un crédit d'exploitation totalement bonifié au financement des agriculteurs et éleveur activant à titre individuel, organisés en coopérative ou en groupements économiques.

#### **1.4.1. Les caractéristiques du crédit RFIG**

- Intérêts : 0% (Pris en charge totalement par le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural).
- Durée du crédit : 1 année.

- Bénéficiaires : Exploitants agricoles au sens de la loi d'Orientation Agricole : Agriculteurs, Eleveurs, à titre individuel ou organisés en Coopératives, Groupements, Associations ou Fédérations, Unités de services agricoles, Entreponeurs de produits agricoles de large consommation.

### **1.4.2. Les domaines couverts par le crédit**

- Acquisition d'intrants nécessaires à l'activité des exploitations agricoles (semences, plants, engrais, produits phytosanitaires...);
- Acquisition d'aliments pour les animaux d'élevage (toutes espèces) de moyens d'abreuvement et de produits médicamenteux vétérinaires ;
- Acquisition de produits agricoles à entreposer dans le cadre du Système de Régulation des Produits Agricoles de Large consommation « SYRPALAC » ;
- Renforcement des capacités des exploitations agricoles :
- Amélioration du système d'irrigation (mobilisation et utilisation économe des eaux...),
- Acquisition de matériels agricoles dans le cadre du crédit Leasing ;
- Construction ou réhabilitation des infrastructures d'élevages et de stockage au niveau des exploitations agricoles et construction de serres multi-chapelles.
- Repeuplement ou peuplement des étables, des bergeries et des écuries.

## **Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation**

---

### **Section 02 : Etude de cas d'un dossier d'exploitation**

Cette partie sera réservée à l'étude d'un cas de dossier d'exploitation qui sera soumis aux outils de l'analyse financière préalablement citée dans la partie théorique de notre travail.

Ce dossier m'a été fourni par l'établissement d'accueil-BADR de Guelma. Il contient toutes les informations requises par la banque, notamment les états financiers des années (2012, 2013,2014).

D'abord, en me basant sur un nombre d'outils de l'analyse financière que j'ai étudiés, je vais faire une analyse sur ces états fournis.

Je terminerai ensuite par une comparaison entre la décision que m'implique la conclusion à laquelle j'aboutirai avec celle prise par la banque.

L'étude concerne un crédit RFIG de 240 000 000.00 DA demandé par une entreprise de conserverie alimentaire

#### **1. Constitution du dossier**

Le dossier fourni par le client à la banque pour appuyer sa demande de financement comprend les pièces justificatives suivantes :

- **Demande de crédit (renouvellement)** :
  - Signée par le Gérant (Annexe 1)
- **Documentation juridique** :
  - Registre de commerce
  - Statut modificatif de la SARL
- **Documentation administrative** :
  - Extrait de rôle
  - Mise à jour CNAS
- **Documentation financière** :
  - Bilan 2012, Bilan 2013, Bilan 2014 (Annexe 2, 3,4,)
  - Rapport du commissaire aux comptes exercice 2014 (Annexe 5)
  - CDR des années 2012, 2013,2014 (Annexe 6, 7,8)
- **Garanties détenues** :
  - Hypothèque « Terrains+Construction » (expertisé à 292 187 904DA, Comptabilisée à 187 561 000 DA
  - Billet à Ordre
  - Caution Solidaires des Associes

#### **2. Objet du crédit :**

Le crédit demandé est destiné à financer l'approvisionnement d'unité de production en matières première ainsi que la couverture des charges d'exploitation pour la compagne 2015

**3. Identification de l'entreprise**

• **Présentation de l'entreprise :**

La SARL CONSERVERIE DE SUD est spécialisée dans le domaine de l'agro-alimentaire (conserverie de la tomate industrielle) ; créée en 2010, elle est très connue dans la région.

• **Activité :**

✓ Conserverie alimentaire

• **Implantation :**

✓ Siège social de cette entreprise est BP N 03 BOUMAHRA AHMED -GUELMA

• **Effectif :**

✓ L'entreprise emploie 105 salariés dont 8 à l'administration

• **Etude de marché :**

✓ Le marché dans lequel vit l'entreprise, est constitué de personnes morales et physiques

• **Produit :** La SARL CONSERVERIE DE SUD produit des produits Agro-alimentaire : Tomate, harissa.

• **Mode de règlement :** espèce ou chèque.

• **La relation avec la banque :** La SARL CONSERVERIE DU SUD est domiciliée à l'agence de la BADR de Guelma, elle est entrée en relation 22/04/2010.

Toutes les opérations effectuées par l'entreprise seront domiciliées par la banque.

• **Autorisations d'Engagement précédentes :**

✓ Compagne 2012 : 150 000 000,00 DA remboursé à terme.

✓ Compagne 2013 : 150 000 000 ,00 DA remboursé à terme.

✓ Compagne 2014 : 150 000 000,00 échéance **28/02/2016**.

• **Mouvements confiés :**

**Tableau 05 : les mouvements confiés**

**U= Millier**

<b>Rubrique</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015(Au 31/05/2015)</b>
<b>Chiffre d'affaire</b>	137 878	193 363	264 745	/
<b>Mouvements confiés</b>	66 103	301 142	268 766	164 091
<b>Mouvements confiés/Chiffre d'affaire</b>	47%	155%	101%	/

**Source : documents internes de la banque.**

### **Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation**

---

D'après les chiffres obtenus, il apparaît clairement que l'entreprise confie la totalité de son chiffre d'affaire à la BADR durant les années 2013 et 2014 à l'exception de l'année 2012 où on a comptabilisé un déficit de 53% ce qui explique l'existence d'une autre domiciliation chez les confrères. L'importance du chiffre d'affaires confié durant les exercices 2013 et 2014 est un indice de bonne relation entre la banque et l'entreprise.

### Section 03 : Analyse financière de l'entreprise

Afin de donner suite à la demande de renouvellement de lignes de crédits d'exploitation, une analyse financière de la situation de l'entreprise est indispensable, à cet effet, nous allons nous pencher sur la situation financière de l'entreprise en prenant les bilans financiers obtenus après retraitement et reclassement des postes des bilans comptables présentés par le client.

#### 1. L'analyse rétrospective

##### 1.1. Elaboration du bilan financier

Tableau 06 : Actif du bilan financier

Actif	2012	2013	2014
<b>Actif immobilisés</b>	<b>95 088 465</b>	<b>91 096 994</b>	<b>53 087 671</b>
Immobilisations incorporelles	6000	-	-
Immobilisations corporelles	25 082 465	21 096 994	18 087 671
Immobilisations financières	70 000 000	70 000 000	35 000 000
<b>Actif circulant</b>	<b>247 688 969</b>	<b>327820631</b>	<b>519 491 026</b>
<b>Valeur d'exploitation</b>	<b>188 099 378</b>	<b>244 290 424</b>	<b>299 126 288</b>
Stock en cours	188 099 378	244 290 424	299 126 288
<b>Valeur réalisable</b>	<b>24 864 921</b>	<b>64 601 961</b>	<b>100 290 139</b>
Client	11 911 659	4 049 788	11 460 860
Autre débiteur	10 566 517	59 855 619	88 525 690
Impôts et assimilés	2 386 745	69 6554	303 589
<b>Valeur disponible</b>	<b>34 724 699</b>	<b>18 928 246</b>	<b>120 074 599</b>
Trésorerie	34 724 699	18 928 246	120 074 599
<b>Total actif</b>	<b>342 777 434</b>	<b>418 917 625</b>	<b>572 578 697</b>

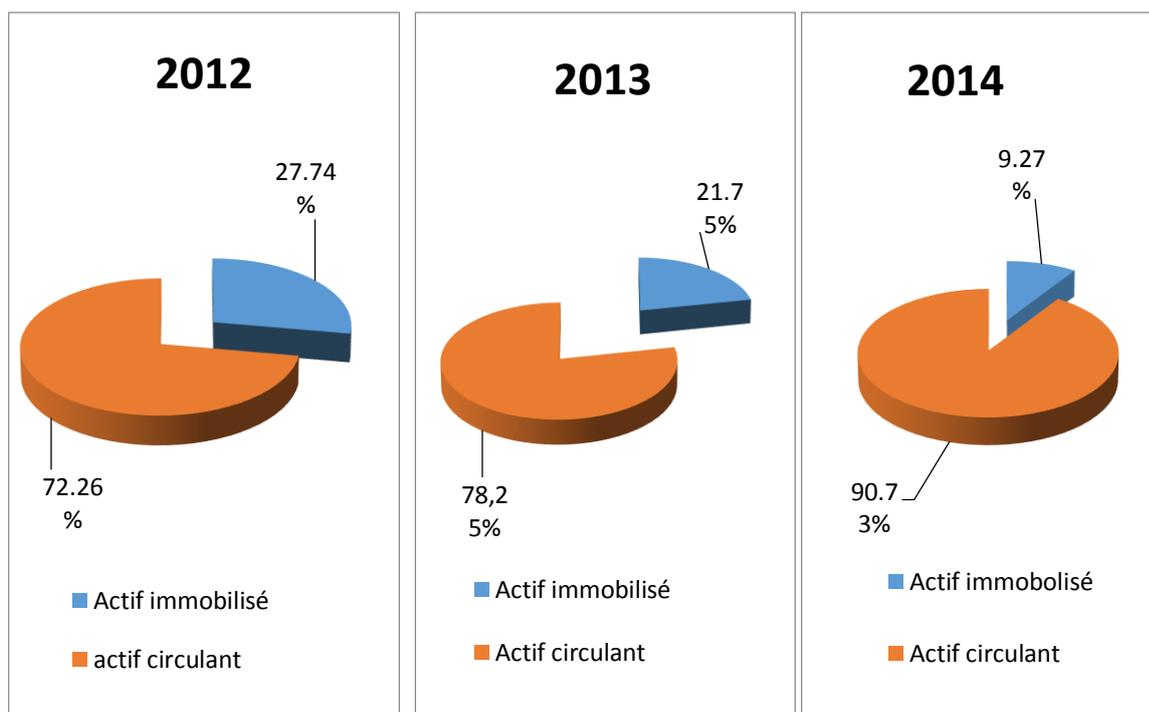
Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque.

**Tableau 07 : Actif du bilan financier condensé**

Rubriques	2012		2013		2014	
<b>Actif immobilisé</b>	95 088 465	27.74%	91 096 994	21.75%	53 087 671	9.27%
<b>Actif circulant</b>	247 688 969	72.26%	327 820 631	78.25%	519 491 026	90.73%
Valeurs d'exploitation	188 099 378	54.88%	244 290 424	58.31%	299 126 288	52.24%
Valeurs réalisables	24 864 921	7.25%	64 601 961	15.42%	100 290 139	17.52%
Valeurs disponibles	34 724 699	10.13%	18 928 246	4.52%	120 074 599	20.97%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>342 777 434</b>	<b>100%</b>	<b>418 917 625</b>	<b>100%</b>	<b>572 578 697</b>	<b>100%</b>

Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque.

**Graphe 02 : La Structure de l'actif**



Source : Elaboré par l'étudiant d'après les données du tableau N°07

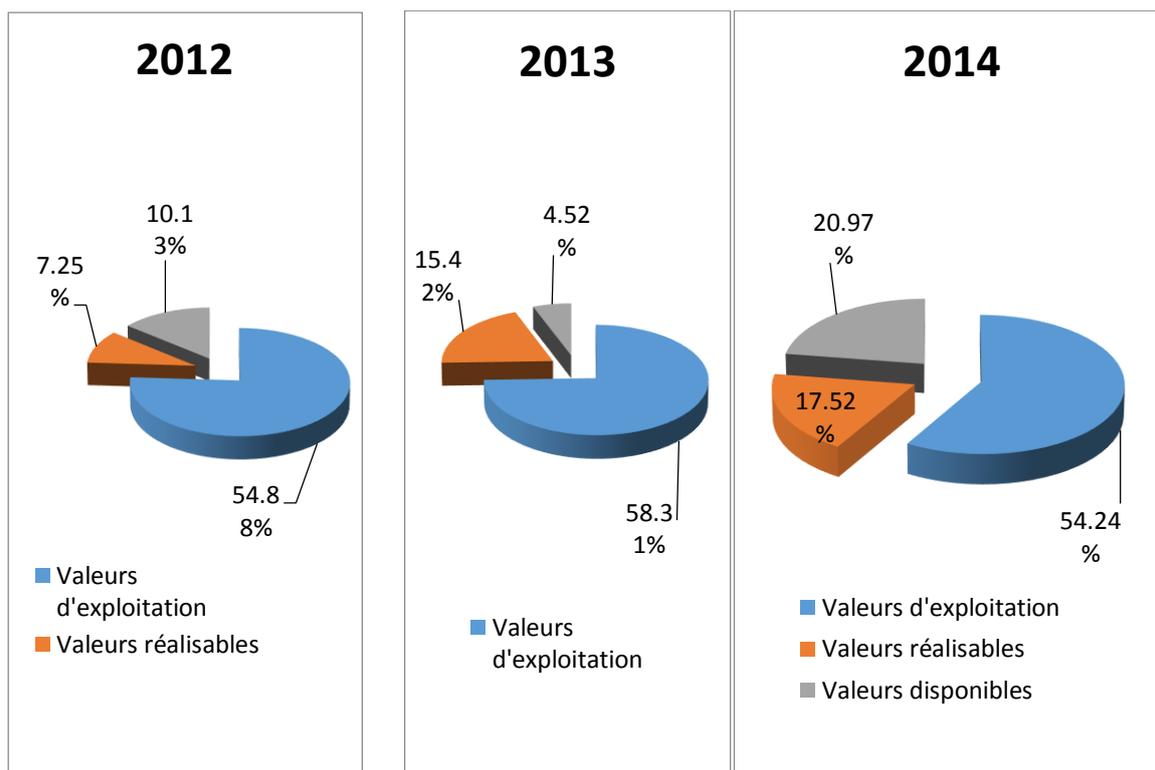
### ❖ Commentaires sur la structure de l'Actif du bilan

#### - Actif immobilisé

- La masse de l'actif immobilisé représente en moyenne 19.57% du total bilan. C'est un pourcentage ordinaire compte tenu de la nature d'activité de négoce exercée par l'entreprise.

L'actif immobilisé est passé de 27.74% en 2012 à 21.75% en 2013, jusqu'à 9,27% en 2014 c'est le cumul des amortissements qui a causé cette diminution.

**Graphe 03 : La Structure de l'actif circulant**



**Source : Elaboré par l'étudiant d'après les données du tableau N°07**

#### - Actif circulant

- L'actif circulant est en progression continue dans les trois périodes. Il représente en moyenne 80.41% du total bilan, ce qui est compréhensible pour une entreprise productrice des produits qui pratique l'achat et la vente au cours de toute la période.

#### - Valeurs d'exploitation

Elles représentent en moyenne 55.14% du total bilan et en moyenne 69.35% de l'actif circulant, on constate une augmentation de 3.43% dans la première période (2012, 2013). Cette augmentation est procurée par la nature de l'activité de l'entreprise qui nécessite la constitution importante pour faire face aux imprévus.

En 2014 on constate une diminution de 4.07%, cela s'explique par la vitesse de rotation de stock.

## **Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation**

---

### **- Valeurs réalisables**

Le poste « clients » représente en moyenne 21.56% des valeurs réalisables, cela est justifié par la maîtrise des délais accordés aux clients.

Le poste « autres débiteurs » représente en moyenne 74.47% des valeurs réalisables, avec une progression dans les trois années, cependant, aucune information ne nous est donnée

### **- Valeurs disponibles**

Nous remarquons une baisse durant la première de 5.61% (2012,2013), après nous remarquons une progression de 16.45%(2013,2014) cela est dû au règlement de ses achats et des dettes à court terme.

**Tableau 08 : Passif du bilan financier**

<b>Passif</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Capitaux permanents</b>	<b>203 200 191</b>	<b>225 572 097</b>	<b>384 094 243</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>53 200 191</b>	<b>61 580 890</b>	<b>70 189 484</b>
Capital émis	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Primes et réserve (réserve non consolidées)	296 708	671 128	1 090 163
Autre capitaux propre (report à nouveau)	5 415 078	12 529 064	20 490 727
Résultat nets	7 488 405	8 380 698	8 608 594
<b>Dettes à moyen et long terme</b>	<b>150 000 000</b>	<b>163 991 207</b>	<b>313 904 759</b>
Emprunt et dettes financiers	150 000 000	163 991 207	313 904 759
<b>Dettes à court terme</b>	<b>139 577 241</b>	<b>193 345 529</b>	<b>188 484 453</b>
Fournisseur et compte rattaché	46 070 410	38 336 596	37 968 949
Impôts	615 952	1 666 864	2 391 608
Autres dettes	92 890 879	153 342 069	148 123 896
Banque	-	-	-
<b>Total</b>	<b>342 777 434</b>	<b>418 917 625</b>	<b>572 578 697</b>

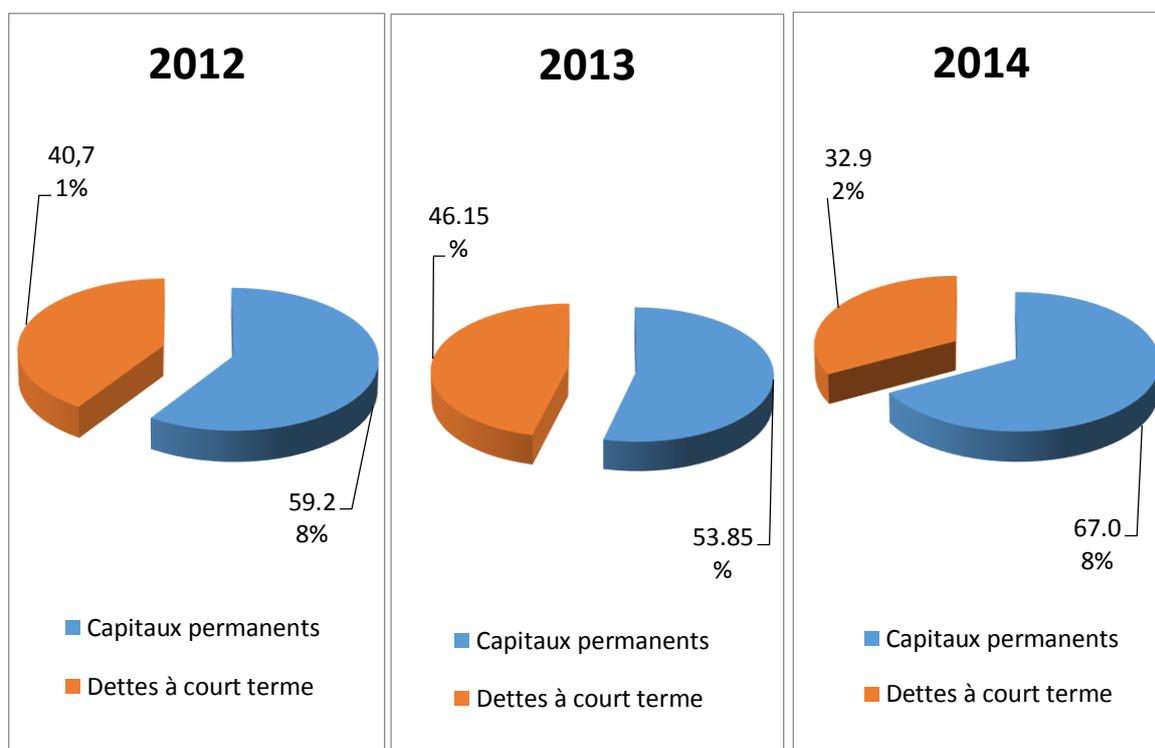
**Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque.**

**Tableau 09 : passif du bilan financier condensé**

Rubriques	2012		2013		2014	
<b>Capitaux permanents</b>	203 200 191	59.28%	225 572 097	53.85%	384 094 243	67.08%
Capitaux propres	53 200 191	15.52%	61 580 890	14.70%	70 189 484	12.26%
Dettes à moyen et long terme	150 000 000	43.76%	163 991 207	39.15%	313 904 759	54.82%
<b>Dettes à court terme</b>	139 577 241	40.71%	193 345 529	46.15%	188 484 453	32.92%
<b>Total passif</b>	<b>342 777 434</b>	<b>100%</b>	<b>418 917 625</b>	<b>100%</b>	<b>572 578 697</b>	<b>100%</b>

Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque.

**Graphe 04 : La structure du passif**



Source : Elaboré par l'étudiant d'après les données du tableau N°09.

**- Capitaux permanents**

- ❖ Ils représentent plus que la moitié du bilan en 2012, 2013 et 2014 ; 59% ,54% et 67% respectivement. Ils sont en progression dans toute la période étudiée, cette progression est expliquée par l'augmentation remarquable des capitaux propres et l'augmentation des dettes à long et moyen terme.

### **Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation**

---

L'augmentation des capitaux propres est liée principalement à l'augmentation de report à nouveau et les réserves consolidées.

- **Dettes à court terme**

- ❖ Pour les dettes à court terme on remarque qu'elles présentent en moyenne de 40% du total passif. On constate une augmentation de 5 376 8288 DA au 2013 par rapport à 2012 après une diminution en 2014 de 4 861 076 DA par rapport à 2013.

#### **1.2.L'analyse par les soldes intermédiaires de gestion**

**Tableau 10 : Le compte de résultat**

Rubriques	2012	2013	2014
Chiffre d'affaires	137 878 744	193 363 176	264 744 679
Production stockée ou déstockée	69 889 233	23 242 083	-70 443 044
Production immobilisée	-	-	-
Subvention d'exploitation	8 546 500	19 556 535	15 597 380
<b>Production de l'exercice (1)</b>	<b>216 314 507</b>	<b>236 161 794</b>	<b>209 899 015</b>
Achats consommés	187 006 635	204 348 896	171 681 468
Services extérieurs e Autres services	6 286 168	5 167 727	7 777 533
<b>Consommation de l'exercice (2)</b>	<b>193 292 803</b>	<b>209 516 623</b>	<b>179 459 001</b>
<b>Valeur ajoutée d'exploitation (1)-(2)</b>	<b>23 021 704</b>	<b>26 645 171</b>	<b>30 440 014</b>
Charges du personnel	6929533	8 810 864	9 735 717
Impôts, taxes et versements assimilés	2242882	3 088 581	4 024 820
<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>13 849 289</b>	<b>14 745 726</b>	<b>16 679 477</b>
Autres produits opérationnels	536 958	323 703	235 296
Autres charges opérationnelles	42 550	56 818	1 227 249
Dotations aux amort, prov et pertes de valeur	4 662 886	4 891 027	4 397 717
Reprise sur pertes de valeurs et provisions	-	-	-
<b>Résultat brut d'exploitation (RBE)</b>	<b>9 680 811</b>	<b>10 121 584</b>	<b>11 289 807</b>
Produits financiers	263 304	238 095	81 025
Charges financières	691 955	-	14 586
<b>Résultat financier</b>	<b>-428 651</b>	<b>23 8 095</b>	<b>66 439</b>
<b>Résultat ordinaire</b>	<b>9 252 160</b>	<b>103 59 679</b>	<b>11 356 246</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>		-	-
<b>Impôts exigibles sur résultat</b>	<b>1 763 750</b>	<b>1 978 977</b>	<b>2 747 647</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>7 488 410</b>	<b>8 380 702</b>	<b>8 608 599</b>
Dotations aux amort, prov et pertes de valeur	4 662 886	4 891 027	4 397 717
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>12 151 296</b>	<b>13 271 729</b>	<b>13 006 316</b>

### ❖ Commentaires :

L'entreprise réalise des chiffres d'affaires importants entraînant une VA appréciable durant les 3 années d'étude.

Le chiffre d'affaire est passé de 137 878 744 DA en 2012 à 264 744 679 DA en 2014, soit une augmentation en valeur 126 865 935 DA, qui représente 92 %.

L'EBE (rémunération de l'entreprise après déduction des charges du personnel et versement des impôts liés à l'exploitation) suit la même tendance que celle du chiffre d'affaire (alternative), il est de 13 849 289 DA en 2012, 14 745 726 DA en 2013 et 16 679 477 DA en 2014.

La différence remarquable entre l'EBE et le RBE (Résultat Brut d'exploitation) est due à l'importance des dotations aux amortissements.

Le résultat financier de l'entreprise de la première année est négatif. Cela s'explique par l'importance des intérêts versés à la banque qui sont supérieurs aux produits financiers. Dans les deux années 2013, 2014 on remarque un résultat financier positif s'explique par l'inexistence des charges financières et la supériorité des produits financiers par rapport à des charges financières.

Les résultats nets réalisés sont en progression pendant toute la période.

La capacité d'autofinancement représente le flux de trésorerie dégagé par l'entreprise durant l'exercice. Elle s'obtient en rajoutant au résultat net les charges non décaissables (dotations aux amortissements et provisions). Cette capacité d'autofinancement permet de rembourser les annuités du capital emprunté, de financer le BFR. Pour notre cas, on note une augmentation de la CAF en 2013 de 1120433 DA par rapport à 2012, puis, une diminution appréciable de 265413 DA en 2014, et elle est toujours positive.

**1.3. Analyse par les grandes masses**

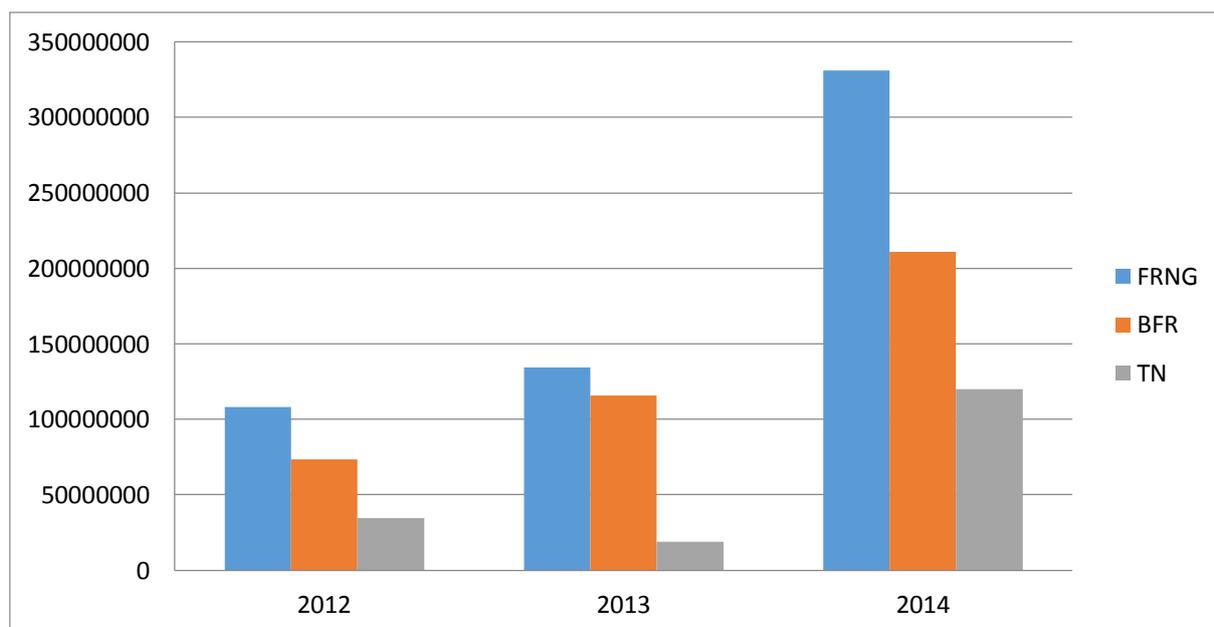
**1.3.1. L'analyse de l'équilibre financier**

**Tableau 11 : Les grandes masses du bilan financier :**

Année	2012	2013	2014
Capitaux permanents	203 200 191	225 572 097	384 094 243
Actif immobilisé	95 088 465	91 096 994	53 087 671
<b>Fonds de roulements</b>	<b>108 111 726</b>	<b>134 475 103</b>	<b>331 006 572</b>
Actif courants hors trésorerie	212 964 270	308 892 385	399 416 427
Passif courant hors trésorerie	139 577 241	193 345 529	188 484 453
<b>Besoin de fonds de roulement</b>	<b>73 387 029</b>	<b>115 546 856</b>	<b>210 931 974</b>
Trésorerie actif	34 724 699	18 928 247	120 074 598
Trésorerie passif	-	-	-
<b>Trésorerie</b>	<b>34 724 699</b>	<b>18 928 247</b>	<b>120 074 598</b>

Source : Elaboré par l'étudiant d'après le bilan financier

**Graphe 05 : Présentation graphique des grandes masses**



Source : Elaboré par l'étudiant d'après les données du tableau n°11

### ❖ Commentaires concernant :

#### a- Le fonds de roulement

Nous remarquons que le fonds de roulements affiche une augmentation d'année en année, justifié par l'augmentation des capitaux permanents, notamment les capitaux propres induit par autres capitaux propres-report à nouveau et l'augmentation des réserves consolidées, ainsi que l'augmentation remarquable des dettes à moyen et long termes.

Le fonds de roulement est positif durant les trois années d'étude, les capitaux permanents couvrent en totalité les valeurs immobilisées et dégage même une marge de sécurité permettant de financer une partie du BFR.

#### b- Le besoin en fonds de roulement :

Le BFR présenté est en nette progression d'année en autre. Cet état de fait s'explique essentiellement par l'importance des stocks par rapport aux dettes d'exploitation (DCT) et par le décalage entre les encaissements et les décaissements liés au cycle d'exploitation de l'entreprise.

#### c- La trésorerie :

De l'évolution positive des fonds de roulement et des besoins en fonds de roulement de la **SARL CONSERVERIE DU SUD** pendant la période d'analyse, découle une trésorerie positive. Toutefois, elle est importante en montants pour l'exercice 2014. L'entreprise gère convenablement sa trésorerie.

### 1.3.2. Analyse par les ratios :

#### a- Les ratios de structure :

**Tableau 12 : Les ratios de la structure du bilan**

Appellation	Modes de calcul	2012	2013	2014
<b>Financement permanent</b>	Capitaux permanents/Actif immobilisé	214%	248%	724%
<b>Couverture du BFR par le FR</b>	FR/BFR	147%	116%	157%
<b>Solvabilité</b>	$\sum$ Dettes / $\sum$ Bilan	84%	85%	88%
<b>Capacité d'endettement</b>	Fonds propres/Capitaux permanents	26%	27%	18%
<b>Risque liquidatif</b>	Fonds propres/ Total bilan	16%	15%	12%

Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque

## Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation

### Commentaire :

Le ratio de financement permanent est positif (supérieur à 1), ce qui laisse entendre que les investissements sont largement couverts par les ressources permanentes.

Le ratio de couverture de BFR par le FR, indique que durant les trois années le fonds de roulement est assez suffisant pour couvrir le besoin en fonds de roulement.

L'entreprise suit une politique d'endettement, en effet le ratio est en progression au cours de toute la période étudiée.

Le ratio de capacité d'endettement est passé de 26% en 2012 à 18% en 2014, cela s'explique par une augmentation des capitaux permanents durant cette période (augmentation des dettes à long et moyen terme), ainsi que ce ratio est inférieur à 50% au cours de toute la période, cela est expliqué par l'incapacité de l'endettement par l'entreprise.

Le ratio du risque liquidatif permet d'apprécier le degré de résistance de l'entreprise face à une éventuelle dégradation de ses performances. Dans le cas de notre relation ce ratio est inférieur à 20% dans les trois années, le degré de résistance de l'entreprise est donc très faible.

### b- Les ratios d'activité :

**Tableau 13 : Les ratios de liquidité**

Appellation	Modes de calcul	2012	2013	2014
<b>La liquidité générale</b>	Actif circulant/DCT	177%	170%	276%
<b>La liquidité réduite</b>	(VR+VD)/DCT	43%	43%	117%
<b>La liquidité immédiate</b>	VD/DCT	25%	10%	64%

**Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque.**

### Commentaire :

Le ratio de liquidité générale est représenté respectivement de 2012 à 2014 : 177%,170%,276%. L'entreprise a une capacité de remboursement à court terme.

Le ratio de liquidité réduite est inférieur à 1 dans les deux années (2012,2013) et après ce ratio est dépassé le 1, cela est expliqué par le recevoir d'une partie des créances par l'entreprise en 2014.

Le ratio de liquidité immédiate est inférieur à 1 au cours de toute la période étudiée, l'entreprise est incapable d'affronter ses obligations financières à court terme grâce à la mobilisation de ses actifs de placement.

### Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation

L'entreprise se trouvera dans une grande difficulté si ses créanciers demandent à être payés sans attendre.

#### c- Les ratios de gestion ou de rotation :

**Tableau 14 : Les ratios de gestion ou de rotation**

Appellation	Modes de calcul	2012	2013	2014
Rotation des stocks	(Stocks/CA HT) *360j	491j	455j	407j
Les délais fournisseurs	(Fournisseurs/ACHATS TTC) *360j	73j	56j	65j
Les délais clients	(Clients+Effets+EENE/CATTC) *360j	27j	7j	13j

Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque.

#### Commentaire :

Le ratio de rotation des stocks n'est pas maîtrisable, car on constate que l'entreprise dispose d'un délai de rotation très long, supérieur aux normes de gestion.

Les délais clients sont nettement inférieurs aux délais fournisseurs, donc la trésorerie de l'entreprise va être soulagée.

#### d- Le ratio CAF/Chiffre d'affaire

**Tableau 15 : ratio de CAF/Chiffre d'affaire**

Rubriques	2012	2013	2014
CAF	12 151 296	13 271 729	13 006 316
Chiffre d'affaire	137 878 744	193 363 176	264 744 679
CAF/Chiffre d'affaire	9%	7%	5%

Source : Elaboré par l'étudiant d'après les SIG

### Commentaire :

Pour 1 DA du chiffre d'affaire, le montant qui est destiné à assurer le renouvellement des immobilisations et la croissance d'entreprises est 0,09 DA en 2012, 0,07 DA en 2013, 0,05 DA en 2014. Ceci reste quand même important en vue de l'importance du chiffre d'affaire.

#### e- Le ratio de Dettes financières/CAF

**Tableau 16 : ratio de Dettes financières/CAF**

Rubriques	2012	2013	2014
<b>Dettes financières</b>	150 000 000	163 991 207	313 904 759
<b>CAF</b>	12 151 296	12 151 296	12 151 296
<b>Dettes financières/CAF</b>	12,34	12,36	24

**Source : élaboré par l'étudiant d'après les SIG et le bilan financier**

### Commentaire :

Ce ratio permet de calculer l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses dettes. Idéalement, ce ratio devrait être entre 2 et 4, on remarque que c'est loin d'être le cas ici, ceci traduit une incapacité de l'entreprise à rembourser ses dettes financières.

#### f- Les ratios de rentabilité :

**Tableau 17 : Calcul de l'Actif économique**

Années	2012	2013	2014
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>95 088 465</b>	<b>91 096 994</b>	<b>53 087 671</b>
<b>BFR</b>	<b>73 387 029</b>	<b>115 546 856</b>	<b>210 931 974</b>
<b>Actif économique</b>	<b>168 475 494</b>	<b>206 643 850</b>	<b>264 019 645</b>

**Source : élaboré par l'étudiant.**

**Tableau 18 : Les ratios de rentabilité**

Appellation	Modes de calcul	2012	2013	2014
<b>Rentabilité économique</b>	Résultat net/actif économique	4%	4%	3%
<b>Rentabilité financière</b>	Résultat net/Fonds propres	14%	14%	12%
<b>Effet de levier</b>	R financière-R économique	10%	10%	9%

**Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque.**

**Commentaire :**

La rentabilité économique, 1DA investi dans cette entreprise ne rapportent que 0,04 DA, 0,04 DA et 0,03 DA respectivement en 2012, 2013 et 2014. La baisse de rentabilité économique est conséquence d'une forte augmentation du BFR en 2013 et 2014 par rapport à celle du résultat.

On remarque une part d'actionnaires identique estimé par 14% dans les deux années 2012,2013, après une diminution de 2% en 2014, cette diminution est conséquent d'une augmentation des fonds propres. 1 DA de capitaux propres génère une richesse de 0.14 DA en 2012,2013 et 1DA de capitaux propre génère 0,12 DA en 2014.

L'entreprise bénéficie d'un effet de levier, vu que sa rentabilité financière et supérieur à sa rentabilité économique, ce qu'est intéressant pour les investisseurs en capital.

**2. L'analyse prévisionnelle****Remarque :**

Analyse prévisionnelle : aucun document prévisionnel n'a été fourni par le demandeur de crédit.

**2.1.L'analyse de risque**

La grande expérience des dirigeants de la banque acquise dans le service crédit et leur profonde connaissance du marché aussi bien local que national ont influé sur la décision d'octroi du crédit et cela on se basant sur la crédibilité incontestable de l'entreprise et en se référant au faite que le chiffre d'affaire de celle-ci est dans un incessant progrès.

En effet :

- Le risque de mévente est à écarter car l'entreprise a l'opportunité d'avoir une clientèle potentielle est stable (organismes publics. etc.) ;

- Le risque fiscal et parafiscal est également à écarter, l'entreprise nous a fourni toutes les pièces justificatives valides et apurées ;
- La société a toujours honoré ses engagements avec la banque durant ces dernières années et les mouvements confiés ne cessent d'évoluer.

#### **3. Avis personnel sur la situation de l'entreprise**

Après avoir effectué une analyse approfondie de la situation financière de l'entreprise et ce en utilisant les divers outils de l'analyse financière en se basant sur les deux plus importants états financiers d'une entreprise : le bilan et le compte de résultat, nous arrivons aux observations suivantes.

Les résultats de l'entreprise sont tous positifs et en progression. Ce qui explique une bonne maîtrise des coûts de production.

Les capitaux permanents couvrent la totalité des emplois stables (actifs immobilisés) de l'actif du bilan et par conséquent le fonds de roulement sera positif et de ce fait il couvrira le besoin en fonds de roulement, d'où naît une trésorerie positive, ce qu'est extrêmement important pour la survie de l'entreprise.

Mais l'insuffisance des capitaux propres de l'entreprise diminue son degré de Résistance face à une éventuelle dégradation de ses performances.

Le calcul de certains ratios a montré l'existence d'une bonne relation de l'entreprise avec sa clientèle, malgré une mauvaise rotation des stocks tandis que la relation de l'entreprise avec ses fournisseurs est tributaire d'un compromis entre les deux parties du moment que les ratios ne donnent pas une explication précise à ce sujet.

Concernant le ratio de mesure de capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes financières il est loin d'être compatible avec la décision de la banque, ce qui explique la présence d'autres facteurs intervenant dans la décision de cette dernière.

Il est à signaler que dans cette présente étude nous n'avons travaillé que sur la base des documents existants dans le dossier et la lecture du compte rendu de visite effectué par le chargé du dossier.

Nous n'avons eu accès à aucune étude prévisionnelle.

### **Conclusion du chapitre**

La présence de l'analyse financière reste primordiale et incontournable dans le travail du banquier.

Ses outils lui procurent un degré appréciable sur les renseignements des entreprises quant à leurs états financiers les plus importants.

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural, notre établissement d'accueil lors de l'étude du cas, objet de notre travail, a agréé l'accord du crédit, plutôt on se référant aux garanties déposées par l'entreprise ainsi que sur sa relation historique avec celle-ci qu'en

Se référant aux interprétations des résultats calculés.

### Conclusion générale

En Algérie, le système bancaire a connu des réformes ayant pour objectif l'instauration d'un environnement adéquat aux banques pour qu'elles puissent exercer leur fonction sous les critères de commercialité (rentabilité et sécurité)

La banque est le propulseur du développement et le reflet de l'état économique ; son rôle est d'assurer l'intermédiation financière entre les détenteurs de capitaux et ceux qui subissent un besoin de financement par la collecte et la distribution des ressources (les crédits)

L'étude menée au sein de la Banque d'Agriculture et du Développement Rural, dans le cadre de notre mémoire de fin d'études, nous a permis de faire la liaison entre les connaissances acquises durant notre parcours académique et la réalité du fonctionnement de cette institution.

La Banque d'Agriculture et du développement Rural appartient au secteur public et elle est considérée comme un des moyens politiques du gouvernement visant à hisser le secteur agricole et à développer le monde rural.

A travers notre recherche, nous avons tenté de répondre à la problématique suivante :

**« Quelles sont les démarches à suivre par le banquier et quels sont les critères considérés dans la prise de décision lors de l'octroi d'un crédit de financement d'une PME ? »**

Pour cela nous avons structuré notre étude autour de trois chapitres où nous avons essayé de faire un aperçu sur la notion de PME ainsi que ses caractéristiques et ses classifications. Ensuite nous avons présenté les différentes sources de financement de ces PME en exposant les différentes techniques et les différents outils de l'étude utilisés par la banque suite à une demande d'un crédit.

En ce qui concerne notre dernier chapitre réservé au cas pratique nous avons fait une analyse et étude numérique des données fournies par le sollicitant de crédit (SARL CONSERVERIE DE SUD) en utilisant les démarches et les outils de l'analyse financière pour étudier la situation financière de l'entreprise et la santé de ses états financiers.

#### ❖ Les résultats de l'étude

Une fois le travail achevé, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

La compréhension de la notion d'une PME est très vaste et multi variée et il existe de multiples définitions, des concepts et de perspectives visant à bien la définir.

C'est pour cela que la définition d'une PME diffère d'un pays à un autre selon les critères locaux adoptés (capital, nombre d'employés...etc.).

Les PME jouent un rôle très important dans le processus de développement économique et social d'un pays que ce soit dans les pays émergents ou développés, elles ont une contribution

## **Conclusion générale**

---

remarquable dans la croissance du PIB du pays, de ce fait nous pouvons conclure que la première hypothèse est confirmée.

Selon notre étude, nous sommes arrivés à confirmer la deuxième hypothèse car la banque joue un rôle primordial dans la satisfaction des besoins des PME à travers les crédits octroyés à ces dernières, d'échéances à court terme (crédit d'exploitation) ou d'échéances à long terme (crédit d'investissement).

Lors de l'étude d'un dossier de crédit. La Banque d'Agriculture et du Développement Rural s'appuie sur l'étude de la fiabilité, la solvabilité et la rentabilité de l'entreprise, afin d'aboutir à une décision d'octroi de crédit ce qui vérifie la dernière hypothèse.

Cependant la décision de financement d'un crédit dépend de plusieurs critères, à savoir :

- Une bonne connaissance des clients ;
- Une documentation complète concernant l'objet du crédit ;
- Une analyse et une étude approfondie et détaillée de la situation financière des demandeurs de crédits.

### **❖ Suggestions et recommandations**

A travers notre travail de recherche et les constats que nous avons faits, nous pouvons formuler les suggestions suivantes :

- Elargir la gamme de produits en s'intéressant aux différentes catégories de la société en vue de réduire le chômage et améliorer le niveau de vie ;
- La banque doit faire une étude minutieuse quant à la rentabilité et la réussite du projet en tenant compte de l'influence de certains facteurs extérieurs (changement climatique...);
- La banque doit prendre en considération d'autres ratios (ratio de risque liquidatif, ratio de remboursement des dettes financières) pour renforcer sa prise de décision d'octroi de crédit d'exploitation ;
- Investir dans le capital humain (formation des cadres) ;
- Réduire les entraves de la transparence de l'information à travers la création d'un réseau permettant la communication et l'échange du savoir-faire entre les différentes banques.

### ❖ Perspectives de la recherche

Comme le dit le dicton, chaque départ a une fin. Nous sommes sur le point de clôturer notre étude de recherche après avoir traversé plein de chemins corrompus quand la contrainte du temps, le manque des documents et la difficulté de collecte des données indispensables qui facilitent l'accomplissement de notre travail, cependant nous avons pu consacrer l'intégralité de notre effort pour surmonter ces obstacles et pour atteindre nos objectifs.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que la littérature et les travaux traitant ce sujet sont très modestes, ce qui a rendu notre tâche un peu difficile en dépit de nos efforts de recherche et de l'importance et de l'utilité de ce sujet ;

Nous proposons comme axes de recherche future :

- L'élaboration du processus de financement.
- La quantification du risque lié au financement.
- L'impact du développement du secteur bancaire sur le développement numéraire des PME.

Au bout de notre travail, nous sommes parvenus à tester la validité de la totalité des hypothèses émises.

Néanmoins, dans la gestion des demandes des crédits les responsables de ce service à la BADR se suffisent de quelques ratios (ratio de liquidité, délai de règlement client...etc. ) sans que ceux-ci ne soient fiables pour indiquer avec précision requise la solvabilité de l'entreprise sollicitant le crédit.

D'autant plus que ces responsables fondent plutôt leur décision quant à l'octroi de crédit sur leurs relations historiques avec les clients et leur fidélité à la banque.

Cependant, ce genre de décision fondé sur la crédibilité du client n'est pas exempt de risque.

N'empêche que nous avons décelé un manque d'expertise dans l'utilisation et l'interprétation des outils et des résultats de l'analyse financière, ainsi qu'une absence d'étude prévisionnelle chez les agents de la BADR.

Enfin, l'analyse financière reste d'importance primordiale aussi bien pour l'entreprise que pour la banque.

Pour la première elle lui est utile pour son auto-évaluation.

Pour la deuxième elle peut lui épargner les conséquences des risques dans la mesure où elle peut lui assurer une appréciation précise de la solvabilité de l'entreprise contractant le crédit.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrage :

- Alcouffe et S Kammoun ; « **une approche économique des compétences de la firme, vers une synthèse des théories néo-institutionnelles et évolutionniste** », Ed ; LIRHE, Toulouse, Février 2000.
- Anne-Marie BOUVIER et Charlotte DISLE ; « **Introduction à la comptabilité** » ; Ed ; Dunod ; Paris ; 2008.
- Béatrice et Francis Grandguillot. « **Analyse financière** », 7<sup>ème</sup> Ed ; Gualino éditeur, Paris, 2003.
- BERZILE, R. « **Analyse financière** », Ed ; HRW, Montréal, 1989.
- COHEN, E ; « **Analyse financière** » 4<sup>ème</sup> Ed, Economica, Paris, 1997.
- Farouk BOUYAKOUB ; « **L'entreprise et le financement bancaire** » ; Casbah ; Alger ; 2001.
- Florent Deisting, Jean-Pierre Lahille « **Aide-mémoire, Analyse Financière** » ; 4<sup>ème</sup> Ed ; Dunod, Paris, 2013.
- Gerard ROUYER et Alain CHOINEL ; « **La banque et l'entreprise** » ; 2<sup>ème</sup> Ed ; Economica ; Paris ; 2000.
- GILLER Bressay, CHLISTION Konkuyt ; « **Economie d'entreprise** », Ed ; DALLOZ, France, 2004.
- Hubert DE LA BRUSLERIE ; « **Analyse financière** » ; 4<sup>ème</sup> Ed ; Dunod, Paris ; 2010.
- IFACI, Price Waterhouse Coopers et Landwell, « **Le management des risques de l'entreprise** », Ed ; d'Organisation, Paris, 2005.
- J.C TARONDEAU. **La flexibilité dans les entreprises**. Éd. Puf, 1999,
- Jean-Marc Béguin/Arnaud Bernard « **l'essentiel des techniques bancaires** », Ed ; d'organisation, 2008, Paris.
- J Fred Weston, Eugene F Brigham, « la finance et le management de l'entreprise » Ed ; Dryden Press series in finance, CLM publiunion, 1985.
- K. HAMDI, « **Analyse des projets et leurs financements** », Ed ; Es-Salem, Alger, 2000.
- Laurence Scialom, « **Economie bancaire** », Ed ; La Découvert, Paris. 2004. 2007.
- Luc BERNET-ROLLANDE ; « Principes des techniques bancaires », Ed ; Dunod ; Paris ; 1999.
- Luc. BERNET-ROLLANDE, "**Principes de technique bancaire**", 25<sup>ème</sup> édition, Dunod Paris, 2008.
- Mondher BELLALAH ; « **Gestion financière : diagnostic, évaluation et choix d'investissements** » ; Ed ; Economica, Alger ; 2006.
- M, Chevalier ; « **introduction à l'analyse économique** », Ed ; la Découverte, Paris. 1995.
- Nathalie DUFFAL, Isabelle DUVAL « **Economie D'ENTREPRISE : LA STRATEGIE DES PME** », Ed ; maxima. 2005.
- O. TORRES « **Les PME** », Ed ; domino FLAMMARION, 1999.
- Pierre-André JULIEN et Michel MARCHESNAY, « **La petite entreprise** », Ed ; Vuibert, Paris, 1990.
- WTTTERWULGHE Robert ; « **La PME une entreprise humaine** », Ed ; De Boeck ; Paris-Bruxelles, 1998.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Articles :

- L'article 882 du Code Civil.
- L'article 948 du Code Civil.
- L'article 644 du code civil
- L'article 407 de code de commerce.
- La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant **loi d'orientation sur la promotion de la PME**, Art 05.
- **« Trente ans de théorie en PME ; de l'approche économique a la complexe »**, 75è congrès de l'ACEFS. 10-11 mai 2007. Trois-Rivières. Cité par Julien (P.A).
- Le Bulletin d'information statistique de la PME N°26, édition Avril 2015, par **« MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES »**, DIRECTION GENERALE DE LA VEILLE STRATEGIQUE, DES ETUDES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION, P.16.
- A. BENHALIMA, pratique des techniques bancaires –référence à l'Algérie, édition Dahleb, P63.
- Jeanne Gobat **« le rôle des banques »** ; Publiée sous la direction de Eugenio Maseda, avec le concours de Monica Nepote-Cit, section française des services linguistiques. Mise sous presse par United Litho Inc..Ashburn. Virginia (U.S.A), mars2012. P :38.

### ❖ Textes et cours universitaires :

- E. ENGEL et F. KLETZ ; **« Cours de comptabilité générale »** ; Ecole des mines de Paris ; 2005.P42.
- SIBF, « Cours de techniques bancaires », p.26.
- AHADDAD Nassima DSEB12**« La perspective de mise en place d'un marché des PME en Algérie »**
- HAKIMA LAKHDARI, **« L'adaptation des PME à l'économie de transition »**, cas de l'Algérie, Université Paul Valéry Montpellier3-Master recherche (2) Sciences des Organisation et des Institution, 2005.
- MADOUCHE Yacine, **« la problématique d'évaluation du risque de crédit des PME par la banque en Algérie »** ; Mémoire de magister en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, P104.
- Saïd RHOMAD, Jameleddine Mohammed IDRISSE, **« le financement de l'innovation dans la PME marocain : quel apport de capital Investissent ? »**. Mémoire présenté pour l'obtention de diplôme du cycle supérieur de gestion, Mars 2005. P29.
- Narimene LOURDJANE **« financement de l'exploitation de PME »**, mémoire de fin d'étude E.S.B, 2014.
- Cours de techniques bancaires présenté par Mr. BENKHADA., ESC ,2016.
- Cours d'analyse financière. Monsieur Bouchayeb, EPSE Annaba 2014.

### ❖ Site web :

- <http://www.bna.dz/pme.html> (dernière consultation le 15/02/2018).
- <http://www.bea.dz/pmepmi.html> (dernière consultation le 15/02/2018).
- <http://www.badr-bank.dz/?id=service> (dernière consultation le 15/02/2018).
- [www.cnepbanque.dz](http://www.cnepbanque.dz) (dernière consultation le 15/02/2018)

## BIBLIOGRAPHIE

---

- [http://fr.wikipedia.org/wiki/Risque\\_du\\_Taux](http://fr.wikipedia.org/wiki/Risque_du_Taux).

# **Les Annexes**

---

---

<b>Remerciements</b> .....	<b>I</b>
<b>Dédicaces</b> .....	<b>II</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>III</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>V</b>
<b>Liste des graphes</b> .....	<b>VI</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>VII</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>VIII</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>XI-XII</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>A-C</b>
<b>Chapitre 01 : différentes approches et définitions de la PME</b> .....	<b>1</b>
Section 01 : La PME dans les fondements théoriques .....	3
1. L'école classique .....	3
2. L'école des marxistes .....	4
3. L'approche néo-classique .....	5
4. L'école de Cambridge.....	5
Section 02 : Particularités sur la PME.....	7
1. Définition de la PME.....	7
1.1. Les critères quantitatifs .....	7
1.1.1. Le nombre d'employés .....	7
1.1.3. Total de bilan .....	9
1.1.4. Capital investi .....	9
1.1.5. Actifs immobilisés nets .....	9
1.2. Les critères qualitatifs de la PME .....	9
1.2.1. La dimension humaine et la qualité de la gestion de l'entreprise .....	9
1.2.2. Les stratégies et les objectifs de la direction.....	10
2. La PME en Algérie .....	10
2.1. Définition .....	10
2.2. La répartition des PME en Algérie .....	10
3. Les Caractéristiques des PME .....	12
3.1. La petite taille .....	12
3.2. La centralisation de la gestion des PME .....	13
3.3. Une faible spécialisation de travail .....	13
3.4. Une stratégie intuitive ou peu formalisée .....	13
3.5. Des systèmes d'information interne et externe simple et peu organisé.....	14
3.6. Un capital de proximité et le mode de financement.....	14
4. Typologies des PME.....	15

---

4.1.	Classification selon la forme juridique.....	15
4.1.1.	Les entreprises du secteur privé.....	15
4.1.2.	Les entreprises du secteur public.....	16
4.1.3.	Les entreprises semi-publiques.....	16
4.2.	Classification selon la nature des produits.....	16
4.2.1.	Les PME de production de biens de consommation.....	16
4.2.2.	Les PME de production de biens intermédiaires.....	17
4.2.3.	Les PME de production de biens d'équipement.....	17
4.3.	Classification de la PME selon le domaine de leur activité.....	17
4.3.1.	Classification sectorielle.....	17
4.3.2.	Classification par branche d'activité.....	18
4.3.3.	La classification par filière d'activité.....	18
Section 03 : Le rôle des PME, leurs forces et faiblesses.....		19
1.	Le rôle des PME dans le développement économique.....	19
1.1.	La création de l'emploi.....	19
1.2.	Distribution des revenus.....	19
1.3.	La création de la richesse (PIB).....	19
1.4.	Le développement vers l'exportation.....	19
2.	Atouts et faiblesses de la PME.....	20
2.1.	Les atouts de la PME.....	20
2.1.1.	La flexibilité.....	20
2.1.2.	Les aides de l'Etat.....	21
2.2.	Les faiblesses de la PME.....	21
<b>Chapitre 02 : Le rôle du système bancaire dans le financement de la PME.....</b>		<b>24</b>
Section 01 : les différentes sources de financement de la PME.....		26
1.	Le financement interne.....	26
1.1.	L'autofinancement.....	26
1.2.	La cession des éléments d'actifs.....	27
2.	Le financement externe.....	27
2.1.	Le financement d'investissement.....	27
2.1.1.	Les crédits à moyens terme.....	27
2.1.2.	Les crédits à long terme.....	28
2.1.3.	Le crédit-bail (leasing).....	28
2.1.4.	Les crédits spécifiques : Le crédit revolving (flexeo).....	29
2.2.	Financement d'exploitation.....	29
2.2.1.	Les crédits par caisse.....	29

---

2.2.2.	Les crédits par signature .....	33
3.	Les risques liés au financement des PME .....	35
3.1.	La notion de risque : .....	36
3.1.1.	La notion de risque au sein de la banque : .....	36
3.2.	Les différents risques de crédit .....	36
3.2.1.	Définition du risque de crédit .....	36
3.2.2.	Le risque d'immobilisation des fonds .....	36
3.2.3.	Le risque de non remboursement .....	37
3.2.4.	Le risque de non-paiement des intérêts .....	37
3.2.5.	Le risque du taux.....	37
3.2.6.	Le risque de change.....	38
3.2.7.	Les moyens de préventions des risques de crédit.....	38
Section02 :	Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation .....	42
1.	Montage d'un dossier de crédit d'exploitation.....	42
1.1.	Une demande écrite de l'entreprise.....	42
1.2.	Les documents juridiques et administratifs .....	42
1.3.	Les documents techniques et économiques .....	43
1.4.	Les documents comptables et économiques .....	43
1.5.	Les documents fiscaux et parafiscaux.....	43
1.6.	Les documents commerciaux .....	43
2.	Identification du demandeur de crédit et la collecte d'information.....	43
2.1.	Les moyens utilisés pour la collecte des informations liées au client.....	43
2.1.1.	L'entretien avec le client .....	43
2.1.2.	La consultation du service des renseignements commerciaux.....	44
2.1.3.	La consultation de la centrale des impayés.....	44
2.1.4.	La consultation de la centrale des risques.....	44
2.1.5.	La consultation de la centrale des bilans .....	44
3.	Approche sur l'environnement de l'entreprise .....	44
3.1.	Historique .....	44
3.2.	L'aspect juridique .....	44
3.3.	L'aspect organisationnel .....	44
3.4.	Activité insertion dans l'environnement économique.....	45
4.	Relation entre la banque et le demandeur de crédit .....	45
5.	Analyse financière des documents comptables fournis par le client .....	46
Section03 :	les outils de l'analyse financière.....	47
1.	Historique.....	47

---

2.	Définition .....	47
3.1.	La gestion interne .....	48
3.2.	Relations externes .....	48
4.	Analyse financière de l'entreprise .....	48
4.1.	L'analyse rétrospective .....	48
4.1.1.	Le bilan .....	49
4.1.2.	Elaboration du compte de résultat et analyse des soldes intermédiaires de gestion SIG.....	51
4.1.3.	L'analyse de la structure financière de l'entreprise : .....	55
4.2.	L'analyse prévisionnelle : .....	60
4.2.1.	Le plan de financement : .....	60
4.2.2.	Le TCR prévisionnel : .....	60
4.2.3.	Le chiffre d'affaires : .....	60
4.2.4.	Le bilan prévisionnel : .....	60
4.2.5.	Le budget d'exploitation prévisionnel : .....	61
<b>Chapitre 03 : Etude financière d'un crédit d'exploitation.....</b>		<b>63</b>
Section 01 : Présentation de l'établissement d'accueil .....		65
1.	Présentation de la banque d'Agriculture et du Développement Rural.....	65
1.1.	Présentation succincte de la BADR .....	65
1.1.	Création et évolution de la banque d'agriculture et du développement Rural.....	65
1.1.1.	Création de la BADR .....	65
1.1.2.	Evolution de la BADR .....	66
1.2.	Organisation de la banque d'Agriculture et du Développement Rural .....	67
1.2.1.	Présentation de l'organigramme de la direction régionale de la BADR Guelma...67	
1.2.2.	Présentation de l'organigramme de l'agence 821 BADR Guelma.....	68
1.2.3.	Organisation de l'agence .....	69
1.3.	Missions et objectifs de la BADR.....	70
1.3.1.	Missions.....	70
1.3.2.	Objectifs .....	70
1.4.	Définition de crédit RFIG .....	70
1.4.1.	Les caractéristiques du crédit RFIG .....	70
1.4.2.	Les domaines couverts par le crédit .....	71
Section 02 : Etude de cas d'un dossier d'exploitation.....		72
1.	Constitution du dossier .....	72
2.	Objet du crédit : .....	72
3.	Identification de l'entreprise .....	73

---

Section 03 : Analyse financière de l'entreprise .....	75
1. L'analyse rétrospective .....	75
1.1. Elaboration du bilan financier .....	75
1.2. L'analyse par les soldes intermédiaires de gestion .....	81
1.3. Analyse par les grandes masses .....	84
1.3.1. L'analyse de l'équilibre financier .....	84
1.3.2. Analyse par les ratios : .....	85
a- Les ratios de structure : .....	85
2. L'analyse prévisionnelle .....	89
2.1. L'analyse de risque .....	89
3. Avis personnel sur la situation de l'entreprise .....	90
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>92</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>95</b>
<b>Les Annexes .....</b>	<b>97</b>